



NATIONAL OPEN UNIVERSITY OF NIGERIA

**DEPARTMENT OF LANGUAGES
FACULTY OF ARTS**

**COURSE CODE: FRE471
COURSE TITLE: CULTURES AND CIVILIZATIONS OF MEMBER
COUNTRIES OF THE FRANCOPHONIE**

FRE471

**CULTURES AND CIVILIZATIONS OF MEMBER COUNTRIES OF THE
FRANCOPHONIE**

Course Team

Dr. Simeon Idowu Olayiwola (Developer/Writer) -Nigeria French language Village,
Badagry, Lagos.

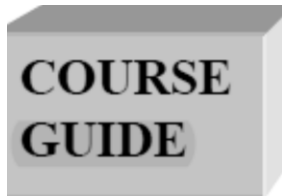
Prof. R. A. Adebisi (Editor) – Ahmadu Bello University, Zaria.

Prof. Doris Obieje (Dean, Faculty of Arts) – National Open University of Nigeria,
Abuja.

NATIONAL OPEN UNIVERSITY OF NIGERIA

**FRE 471 : CULTURES AND CIVILIZATIONS OF MEMBER COUNTRIES
OF THE FRANCOPHONIE**

COURSE GUIDE



CONTENTS

Introduction

What you will learn in this course

Course Objectives

Working through This Course

Course materials

Study units

Set textbooks

Assignment file

Assessment

Tutor-marked Assignment (TMAs)

Final examinations and grading

Course marking scheme

Course overview

How To Get The Most From This Course

Tutors and tutorials

Summary

This is a one-semester course in the fourth year of your degree programme in French. It is a two (2)-credit unit course. The course is broken into 15 units in all. These units are centered on Culture and Civilization of member countries of the Francophonie.

This course guide defines what the course is all about as well as the course material that you will need to consult to make the course simple and within your reach. The course guide suggests also some general guidelines for the approximate time you are likely to spend on each unit. It is also interesting to know that the guide contains a separate assignment file that will serve as your assessment.

WHAT YOU WILL LEARN IN THIS COURSE

The general aim of FRE 471 : CULTURES AND CIVILIZATIONS OF MEMBER COUNTRIES OF THE FRANCOPHONIE is to introduce you to the culture and civilization of member countries of the Francophonie.

Course Aims

This course aims at integrating you into basic elements of Francophone culture and civilization as related to countries that are members of the Francophonie. It is aimed at teaching you some important aspects of lives of these countries from the days of slavery through imperialism and colonization till the present day. This aim will be achieved through various means under which you will be:

- introduced to the location, landmass and geographical features of the member countries of the Francophonie
- introduced you to past history of these countries such as slavery, imperialism, colonization and their far reaching effects
- introduced to politics, education, social and economic life of the said countries
- introduced to internal and external alliance of these countries with France through formation of associations and organizations especially the Francophonie.

Course Objectives

For the above aims to be achieved there are overall objectives set. Aside from this, each unit of this course has its specific objectives that are found at the beginning of each unit. These are called “intended learning outcomes”. You will need to go through

these objectives before you start working on each unit. You will equally need to refer to them in order to check on your progress and confirm how far you have assimilated in the course. On completion of a unit, you also need to look at the objectives to ensure that what is required is done.

You will find below objectives that are set in order to achieve the aims of this course. On successful completion of this course, you should be able to:

1. Examine what is French expansion project in the world
2. Define imperialism
3. Mention the causes of imperialism
4. Talk about the spread of French imperialism
5. Explain what led to imperialism.
6. Trace the origin of French empires in the world
7. Mention the French colonial empire in the world
8. Appraise French language in the world
9. Identify the position of French language in the world
10. Mention the zones where French is spoken and learnt in the world
11. Talk about the tools that gave spread to French language
12. Define Francophonie
13. Trace the origin of Francophonie
14. Name the founding fathers of Francophonie
15. Name the objectives of Francophonie
16. Explain the objectives of Francophonie
17. Mention some francophone countries with their capital cities
18. Quote the landmass and population of each member country in kilometer square
19. Mention some of the historical landmarks of those countries
20. Trace their processes of democratization
21. Mention names of important personalities in the politics of the member countries
22. Examine the roles of the member countries in the Francophonie
23. Talk about each member country in general

WORKING THROUGH THIS COURSE

To complete this course you will be required to read the study units (15 in all), read/consult set books and other materials related to Francophonie, Francophone culture and civilization. You are to submit your Tutor-Marked Assignments to your tutors. The course will take about 18 to 22 weeks to complete. The break down into units will facilitate your reading as well as your personal research in order to finish on time.

Course Materials

The major components of this course are:

1. Course Guide
2. Study Units
3. Textbooks
4. Assignment File

Study Units

This course has been divided into fifteen units. They are:

- Unit 1 : La France et le projet d'expansion
- Unit 2 : La langue française dans le monde
- Unit 3 : La Francophonie : origine et définitions
- Unit 4 : La Francophonie : objectifs et pays
- Unit 5 : La République du Bénin
- Unit 6 : Le Burkina Faso
- Unit 7 : La Côte d'Ivoire
- Unit 8 : Le Sénégal
- Unit 9 : Le Togo
- Unit 10 : Le Gabon
- Unit 11 : La République Centrafricaine
- Unit 12 : La Tunisie

- Unit 13 : La Belgique
 Unit 14 : Le Québec
 Unit 15 : Le Viet Nam

In the units, there are passages adapted from different texts as well as passages rendered based on the explanations of the course writer. Each unit can be studied independently in one week. At the end of each unit, you have Self-Assessment Exercises and Tutor Marked Assignments that will assist you in achieving the learning objectives set.

Set Textbooks

- Akinwande, Pierre (2004), *L'Afrique francophone de 1444 à nos jours*, Abeokuta: Pierro Communication Bureau.
- Francine Quémener et Alexandre Wolff (2019) : *La langue française dans le monde 2018*, Éditions Gallimard, mars.
- Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris: Larousse Bordas.
- Mathiex, Jean (1996) : *Histoire de France*, Paris, Hachette Livre.
- Mbuko, Lynn (2000), *French essays on culture and civilization for schools and colleges*, Ibadan: Bounty Press Limited.
- Michaud, Guy § Kimmel, Alain (1990) : *Le Nouveau Guide France*, Vanves, Hachette.
- Mauchamp, Nelly (1987) : *La France de toujours : Civilisation*, Paris, CLE International.
- Julian Jackson, *De Gaulle : une certaine idée de la France*, Paris, Seuil, 2019, 992 p. (ISBN 978-2-02139-631-7, présentation en ligne)
- Jean Lacouture, *De Gaulle*, vol. 1, *Le rebelle, 1890-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, 869 p. (ISBN 2-02-006968-7, présentation en ligne.
- Jean Lacouture, *De Gaulle*, vol. 2 : *Le politique, 1944-1959*, Paris, Éditions du Seuil, 1985 (ISBN 2-02-008994-7, présentation en ligne.
- Jean Lacouture, *De Gaulle*, vol. 3 : *Le souverain, 1959-1970*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, 865 p. (ISBN 2-02-009351-0, présentation en ligne.
- Réédition Jean Lacouture, *De Gaulle*, Paris, Éditions du Seuil (3 volumes), 2003-2004.
- Olayiwola, Simeon (2010). *Initiation à la culture et civilisation françaises et francophones*, Ibadan: Agoro Publicity Press.
- Steele, Ross (2002) : *Civilisation progressive du français*, Paris, CLE International.
- Yacono, Xavier (1971), *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, Presse Universitaire de la France (*Que sais-je ?*).
- Youma Fall, (directrice), (2019) : *Rapport de l'OIF La langue française dans le monde 2018*, Éditions Gallimard, mars.

NB: Aside from these texts and materials, you could also consult some web sites to gather information related to French modern culture and civilization. Prominent among those sites are:

www.yahoo.fr

www.google.fr

www.gallica.bnf.fr

www.wikipedia.com

www.edufle.com

www.IFprof.fr

ASSIGNMENT FILE

There is an assignment file that contains questions on the fifteen study units. The assignments carry 30% of the total marks of the course. Note that the mark you obtain in the assignments will count toward the final mark of this course.

ASSESSMENT

The assessment, of course, will be divided into two parts; the first is the Tutor-Marked Assignments and the second, the written Examination. The assignments must be submitted to your Tutor for formal assessment in accordance with the set deadline by the Tutor. Note that the work submitted to your Tutor for assessment will count for 30% of the total course. You will sit for final examination. It is a three-hour paper. This examination will count for 70% of the total mark.

TUTOR-MARKED ASSIGNMENT (TMAs)

There are set Tutor-Marked Assignments. There are ten questions in each. You will be required to do them and submit to your Tutor in accordance with the regulations and schedule of the NOUN. These assignments will count for 30% of the total mark of this course. When you have completed your assignments, you will send the answer together with a TMA (Tutor-Marked Assignment) form to your Tutor. You should make sure that each assignment reaches your Tutor on or before the deadline.

Final Examination And Grading

There will be final examination for FRE 471. The duration will be two hours. These examinations carry a total mark of 70%. These final examinations will reflect the

types of Self-Assessment and Tutor-Marked Assignments. Please, make sure you revise very well all the Self-Assessment Exercises questions and the comments of your Tutor before the final examinations. The final examinations will cover information from all parts of this course.

Course Marking Scheme

As stated above, the assessment of this course is divided into two parts. The first part is the Tutor-Marked Assignments that will cover 30% of the total mark of this course. The second part is the final examinations which cover 70% of the total mark of this course.

Course Overview

There are fifteen (15) units in this course. You are to spend one week on each unit. There are assignments at the end of each unit. These assignments are referred to as Tutor-Marked Assignments. They will make up the 30% I earlier explained.

HOW TO GET THE MOST FROM THIS COURSE

One of the advantages of distance learning is that you can read and work through specially designed study materials at your own pace, convenience, time and place. The course material replaces the lecturer that stands before you in a face-to-face situation. Each unit has common format. The first item is an introduction to the subject matter of the unit and how particular unit is integrated into others and the course as a whole. There are also set objectives of the units called “Intended Learning Outcomes”. These objectives tell you what you should be able to do on successful completion of the unit in question. Having completed the unit, you need to go back to these objectives to confirm whether you have achieved them. The main body starts with a passage or group of passages written in French on Francophonie and member countries. There are Self-Assessment exercises and Tutor Marked Assignments at the end of each unit. These tests will prepare you for the final examinations.

SUMMARY

FRE 471: Cultures and Civilizations of Member Countries of The Francophonie

is designed to introduce you to basic aspects of culture and civilization of member countries of the Francophonie. You will learn about the geographical feature and location of these countries, the political as well as their life styles during slavery, colonization and after independence. You will also learn about education and the relationship of these countries with France and Francophonie. On successful completion of the course, you should be able to

24. Trace the origin of French empires in the world
25. Appraise French language in the world
26. Talk about the tools that gave spread to French language
27. Define Francophonie
28. Trace the origin of Francophonie
29. Explain the objectives and roles of Francophonie
30. Mention some francophone countries with their capital cities
31. Trace their processes of democratization
32. Examine the roles of the member countries in the Francophonie
33. Talk about each member country in general
34. Provide useful information on the political system in Francophone countries in relation to member countries of the Francophonie
35. Mention some French speaking countries in the world and their capitals cities, etc.

FRE 471

**CULTURES AND CIVILIZATIONS OF MEMBER COUNTRIES OF THE
FRANCOPHONIE**

Course Developer

Dr Simeon Idowu **Olayiwola**
Nigeria French Language Village
Badagry

Units Writer

Dr Simeon Idowu **Olayiwola**
Nigeria French Language Village
Badagry

Course Editor

Prof Raufu A. **Adebisi**
Department of french
Ahmadu Bello University
Zaria

Prof Doris **OBIEJE**
Dean, Faculty of Arts
National Open University of Nigeria
Abuja

FRE 471 : CULTURES AND CIVILIZATIONS OF MEMBER COUNTRIES OF THE FRANCOPHONIE

UNIT 1

LA FRANCE ET LE PROJET D'EXPANSION

CONTENTS

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. La France et projet d'expansion
 - 3.1. L'impérialisme : définitions et origine
 - 3.1.1. Définitions de l'impérialisme
 - 3.1.2. Origine de l'impérialisme
 - 3.1.3. Les causes de l'impérialisme
 - 3.1.4. L'impérialisme et la colonisation
 - 3.2. La révolution industrielle en Europe et en France en particulier
 - 3.2.1. Les premières colonies
 - 3.2.2. Le partage du monde et de l'Afrique en particulier
 - 3.3. L'empire colonial français qui persiste
 - 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 6.0. Tutor Marked Assignment
- 7.0. References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

This unit is titled France and her expansion project. You will note that the title of this course is Cultures and Civilizations of member countries of the Francophonie. We have decided to start from how France became present in and around the world, outside the European continent. In the unit therefore, we shall discuss Imperialism in detail. You must have come across the term imperialism, its definition and the motive of French imperialism. You will also learn about the relationship between imperialism

and colonization. Also, in this unit, you will learn about industrial revolution and French colonialism. The unit will expose you to how the industrial revolution led to the search for raw materials and potential market. You will also learn about the official commencement of colonization that dated back to the famous Berlin Conference. The unit will be rounded up with the French colonial empire in the world.

2.0 INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

1. Examine what is French expansion project in the world
2. Define imperialism
3. Mention the causes of imperialism
4. Talk about the spread of French imperialism
5. Trace the origin of French colonization to her industrial revolution
6. Explain what led to the famous Berlin Conference
7. Mention the French colonial empire in the world

3.0. LA FRANCE ET LE PROJET D'EXPANSION

Ce cours s'intitule « Cultures et civilisations des pays membres de la Francophonie ». Avant de se lancer dans le cours, il serait important de retracer ce qui provoque la naissance de la Francophonie car il y a des raisons lointaines. Faisant partie de ces raisons est la présence de la France dans certaines parties du monde. Pourquoi la France, un pays européen, est présente un peu partout dans le monde ? Cette présence est due à son projet d'expansion. Ce projet est centré sur l'expansion économique de la Métropole est autrement appelé l'impérialisme.

3.1. L'impérialisme : définitions et origine

Cette partie divisée en deux examinera les définitions du concept de l'impérialisme ainsi que son origine. Commençons avec les définitions.

3.1.1. Définitions de l'impérialisme

Nous allons tenter de définir l'impérialisme dans cette partie.

- a) Selon le *Dictionnaire Hachette Encyclopédique* (1995), L'impérialisme est une politique d'un état qui cherche à étendre sa domination politique ou économique au détriment d'autres états.
- b) Selon *Le Petit Larousse* (1995), c'est une volonté d'expansion et de domination collective ou individuelle.
- c) C'est une domination culturelle, économique, militaire d'un Etat ou d'un groupe d'Etats sur un autre Etat ou groupe d'Etats.
- d) Selon *Le Petit Larousse illustré* (1995), c'est une terminologie du Bonapartisme qui souligne l'attachement à la dynastie Napoléon Bonaparte. C'est aussi une forme de gouvernement autoritaire et plébiscitaire, ratifiée par le suffrage universel.
- e) C'est une stratégie ou une doctrine politique de conquête visant à la formation d'empires.
- f) Il désigne tout rapport de domination établie par une nation ou une confédération sur un autre pays.
- g) C'est un terme qui est parfois utilisé pour désigner plus particulièrement le néo-colonialisme.

A partir de ces définitions, il est évident que l'impérialisme est une domination d'un territoire par une puissance. Le terme « impérialisme » signifie la tendance d'Etats puissants à subordonner, par la force des armes, d'autres peuples ou nations constituant, sous la domination de la nation conquérante, un empire à l'administration unique centralisée. L'impérialisme est banalement un système sous lequel un pays ou un territoire est dominé militairement, économiquement et politiquement. Avec l'apparition du colonialisme, l'impérialisme est devenu une entreprise d'exploitation totale des pays et territoires moins forts.

3.1.2. *Origine de l'impérialisme*

A partir du 15^e siècle, les puissances européennes telles que l'Espagne, le Portugal ont pris le contrôle de l'Amérique australe et centrale. La France était aussi implantée en Amérique (précisément en Guadeloupe, à la Martinique). A cause des raisons que nous avons mentionnées plus haut, la France a imposé une politique impériale à ces

parties du monde. Les facteurs mentionnés ont poussé les grandes entreprises de France à rechercher dans les pays lointains, faibles ou affaiblis, un espace économique où elles trouveront les matières premières et des débouchés pour leurs marchandises et leurs capitaux excédentaires. Donc, pour faciliter l'expansion impérialiste, les Etats capitalistes industrialisés se lancent systématiquement dans les conquêtes coloniales. Par conséquent, ils partageaient et repartaient le monde. Il est à noter ici que l'impérialisme était lié à l'évolution du système capitaliste. C'était d'abord l'impérialisme mais plus tard le pouvoir impérial s'est transformé en pouvoir colonial.

3.1.3. Les causes de l'impérialisme

Il y a plusieurs causes de l'impérialisme. Nous allons évoquer ces raisons l'une après l'autre. Commençons avec la raison économique.

La cause économique: la transformation économique de la France à la fin du Moyen Age jusqu'au 19^e siècle explique l'intérêt croissant des Européens notamment la France pour le reste du monde. Des industries européennes avaient bien sûr besoin des matières premières, des produits agricoles et des ressources minérales venant des régions tropicales: le coton, le caoutchouc fabriqué à partir de la sève de l'hévéa, l'arachide et l'huile de palme pour le graissage des machines. Les pays industrialisés tel la France espéraient obtenir des zones exclusives dans lesquelles ils seraient les seuls à faire du commerce.

La cause politique: les puissances européennes ont installé des comptoirs et des bases navales pour contrôler le commerce maritime et surveiller les régions lointaines. Les Etats européens se sont tâchés d'accroître leur prestige. Ceci à travers la mise en place de gouvernement impérial dans les territoires dominés.

3.1.4. L'impérialisme et la colonisation

Pour faciliter une domination totale et un contrôle efficace, la colonisation a commencé. Mais au cours de la planification de ces stratégies, les puissances européennes qui avaient déjà partagé le monde se retrouvaient dans une sorte de conflit. C'est dans le but de régler ce conflit que le Chancelier allemand, Otto Von Bismarck a convoqué une réunion des puissances européennes. Cette réunion a eu lieu

à Berlin du 18 novembre 1884 au 30 janvier 1885. Suite à cette réunion, les pays conquis n'étaient pas considérés comme des territoires libres. Quelle est donc la différence entre les deux termes ? Le colonialisme est toujours lié à une conquête territoriale, l'impérialisme n'est pas forcément territorial mais peut être une domination culturelle. Alors que le colonialisme est une domination d'un territoire pour l'exploiter, l'impérialisme est une autre manière d'exploiter économiquement un territoire.

3.2. La révolution industrielle en Europe

En 1840, la France a fait de grand progrès. Elle est entrée dans l'ère industrielle. Pendant la Seconde République en France, ce progrès de l'industrie a commencé et le nombre des ouvriers augmente surtout à Paris. Il y a eu la fabrication des machines de toutes sortes. Les industries de charbon ou sont installées et il y a eu une industrialisation rapide avec le progrès scientifique. Cette révolution industrielle a exigé des ressources humaines aussi bien que des ressources matérielles. Par conséquent, il y avait efforts visant à l'abolition de l'esclavage. Officiellement, l'esclavage est aboli en France en 1848. La colonisation du monde a commencé à partir de 15^e siècle mais c'est surtout au 16^e siècle que les activités coloniales sont devenues plus intenses.

3.2.1. Les premières colonies

Au 15^e siècle, l'Espagne et le Portugal avaient pris le contrôle de l'Amérique australe et Centrale. La France s'était implantée en Amérique (Martinique et Guadeloupe), en Afrique (Comptoirs du Sénégal, la Réunion) et en Asie (Comptoir de l'Inde). A partir du 16^e siècle, la France désirait asseoir son autorité sur la mer Méditerranée et s'intéressait à l'Algérie comme le territoire africain le plus proche de la France. En 1830, la France a lancé une attaque maritime et s'est emparée d'Alger. De 1840 à 1848, les troupes françaises, conduites par le Maréchal Bugeaud, ont conquis la totalité du territoire algérien. Celui-ci est devenu la première et la principale colonie française en Afrique.

3.2.2. Le partage du monde et de l'Afrique

Pendant les jours de colonisation, certaines démarches ont été faites pour fixer les règles de la colonisation. Pour établir sa domination sur un territoire, un Etat européen ne pouvait plus se contenter de signer des traités avec les souverains ou les chefs locaux. Il devait occuper de manière effective ce territoire et informer les autres Etats de son annexion. Ce fait a provoqué tout d'abord le partage du monde puis, de l'Afrique. D'abord, certains pays de l'Amérique et de l'Asie sont envahis dans le but de colonisation par les puissances européennes. Ensuite, il y a des problèmes croissants à partir de 1875 lorsque les projets de colonisation ont provoqué des rivalités entre les Etats européens. Ces rivalités étaient intenses en Afrique de l'Ouest entre la France et la Grande Bretagne, dans l'embouchure du Congo entre les Français et les Belges, en Egypte, convoitée par la Grande Bretagne. Pour régler ce conflit de rivalité qui devenaient de plus en plus croissantes, le chancelier allemand, Otto von Bismarck qui, craignant que ces tensions ne dégénèrent en guerre, a convoqué une conférence à Berlin (la Conférence de Berlin). Cette Conférence qui s'est déroulé du 18 novembre 1884 au 30 janvier 1885 a annoncé le partage de l'Afrique et le début de la colonisation en Afrique. La France en Afrique du Nord, Equatoriale et Occidentale, le Portugal était présent en Angola et l'Italie espérant conquérir le Corne de l'Afrique, elle s'implanta en Erythrée en 1889 et en Somalie en 1891.

3.3. L'empire colonial français

La construction d'un grand empire colonial est liée à la défaite de 1870.

L'expansion coloniale a pour objectif de rendre sa puissance à la France, de lui procurer les matières premières qu'elle n'a pas, d'assurer de nouveaux marchés, de constituer un réseau de bases navales dans le monde entier, qui garantissent le contrôle des itinéraires essentiels à son essor. Au total, l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient, l'océan Indien et l'Extrême-Orient forment un empire de 10 millions de km², peuplé de 50 millions d'habitants. Avec cet empire, la France est la deuxième puissance du monde après le Royaume-Uni. Les volontés d'indépendance dans les colonies après la Seconde Guerre mondiale obligent la France à renoncer à cet empire soit de manière pacifique, soit après deux guerres

(Indochine et Algérie) qui ont profondément divisé les Français. La coopération politique et militaire avec les anciens pays colonisés, l'aide au développement, le dialogue Nord-Sud, l'organisation de la Francophonie sont les nouvelles formes de l'action internationale de la France.

3.4. SELF-ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all questions

- 1) Quelles sont les causes de l'impérialisme selon le texte ?
- 2) Mentionnez deux puissances européennes qui ont commencé l'impérialisme.
- 3) Comment s'appelait le Chancelier allemand qui a convoqué la Conférence de Berlin ?
- 4) Citez la date de la Conférence de Berlin.
- 5) Quel est l'événement marquant de la Conférence de Berlin ?

Possible answers :

- (1) La cause économique, la cause politique, la cause humanitaire, la cause religieuse.
- (2) La France, L'Angleterre
- (3) Otto von Bismarc
- (4) Du 18 novembre 1884 au 30 janvier 1885
- (5) Le partage de l'Afrique.

4.0. CONCLUSION

We have been examining during the course of this unit the French expansion project. This project which is also called imperialism is the major reason for the presence of French citizens all over the world. You have gone through some definitions of imperialism together with its causes. We also traced its evolution. You will also remember that we talked about how imperialism led to colonialism. During the course of the unit, we also examined the industrial revolution in France. You have learned about how industries developed in France and led to the eventual colonization of some parts of the world. We equally examined the French colonial empire as the second largest in the world after that of the United Kingdom.

5.0. SUMMARY

This unit has helped you to learn how to define imperialism. You have also gone through the causes of imperialism. These causes, you will recall, are basically political and economic. By now, you should be able to define imperialism, give the reasons that led to it as well as colonization. This unit has equipped you with necessary information on industrial revolution and colonization. You will recall that we started from the abolition of slave trade owing to the development of industries and machines in Europe especially in France. The unit has equally equipped you with updates on the first colonies of France as well as the Berlin Conference that triggered off the French colonization. By now, you should be able to trace the origin of the presence of France as well as French colonization to her industrial revolution, explain briefly events that led to the Berlin Conference and mention some of the French colonies in the world.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

Répondez aux questions suivantes :

1. Quelle est la date de l'abolition de l'esclavage en France ?
2. Qu'est-ce qui forme l'empire colonial de France dans le monde ?
3. Pourquoi la France a-t-elle renoncé à cet empire colonial ?
4. Citez une raison pour la convocation de la Conférence de Berlin.

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

Michaud, Guy & Kimmel, Alain (1990): *Le Nouveau Guide France*.

Vanves, Hachette.

Mathiex, Jean (1996): *Histoire de France*. Paris, Hachette Livre.

Mauchamp, Nelly (1987): *La France de toujours : Civilisation*. Paris,

CLE International.

Steele, Ross (2002): *Civilisation progressive du français*. Paris, CLE International.

UNIT 2

LA LANGUE FRANCAISE DANS LE MONDE

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Intended Learning Outcomes
- 3.0 La langue française dans le monde
 - 3.1. État des lieux
 - 3.1.1. Europe
 - 3.2. Les réseaux et outils de diffusion du français
 - 3.3. Le français dans les continents
 - 3.4 Self-Assessment Exercise
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 References and other Resources

2.0. INTRODUCTION

This unit is titled France language in the world. You will note that the title of this course is Cultures and Civilizations of member countries of the Francophonie. We have decided to continue from how France started imperialism and became present in and around the world, outside the European continent. In this second unit therefore, we shall discuss the position of French language in the world, how it is taught and learnt across the five continents of the world. We shall equally talk about some institutions that engage in the spread of French.

2.0 INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Appraise French language in the world
- b) Identify the position of French language in the world
- c) Mention the zones where French is spoken and learnt in the world

d) Talk about the tools that helped to spread the French language

3.0. LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

Dans le monde, il existe plus de 3 000 langues qui permettent aux individus de s'exprimer dans une forme parlée. Parmi les langues les plus parlées dans le monde se trouve le français. Il est en effet la douzième langue la plus parlée au monde. Parlant des langues les plus parlées, nous avons le Mandarin 1,4 milliards de locuteurs ; l'Hindi 900 millions ; l'Anglais 800 millions de locuteurs ; quant au français 450 millions de personnes le parlent dans le monde. Le Français est parlé dans une soixante-dizaine de pays et territoires sur les cinq continents.

3.1. État des lieux

La langue française doit sa caractérisation comme langue mondiale au fait, entre autres, qu'elle est enseignée dans tous les pays du monde, mais aussi qu'elle est langue d'enseignement, à des degrés divers, pour 36 pays et territoires.

En plus de l'offre des systèmes éducatifs, il n'est pas de territoire où une personne désireuse de s'initier au français ne puisse trouver, là un centre de langue, ici un Institut français, ailleurs une Alliance française ou une association qui lui proposera différentes formules pour répondre à cette envie ou à ce besoin. Sans oublier les ressources qui s'offrent à elle grâce au numérique, dont la richesse et la diversité ne cessent de s'étendre.

En agrégeant toutes les données par pays, et tous niveaux confondus, le nombre d'apprenants de français langue étrangère (FLE) est au moins égal à 51 millions d'individus, et ne saurait être inférieur à 81 millions pour ceux qui suivent un enseignement total ou partiel en français. Cette agrégation tient compte des effectifs enregistrés dans les Alliances et Instituts français qui ne pèsent qu'un peu moins de 2 % des apprenants de FLE et de ceux des établissements scolaires français à l'étranger qui représentent seulement 0,5 % des apprenants en français à l'échelle mondiale.

Malgré un intérêt ou un potentiel manifeste pour le français, la décroissance de 12 % des effectifs de FLE semble pourtant traduire le manque d'intérêt des systèmes éducatifs à favoriser le plurilinguisme, à intégrer notamment le français – voire à le rendre obligatoire – et d'autres langues aux côtés de l'anglais, tout au moins pour le moment.

3.1.1. Europe

Globalement, le français, qui est la langue première de 12 % des citoyens de l'UE (contre 16 % pour l'allemand et 13 % pour l'anglais – avant Brexit – et l'italien), demeure la 2e langue étrangère la plus apprise dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans les pays membres de l'UE (avec 26,1 % du total des élèves qui l'apprennent, contre 96,2 % l'anglais, 16,8 % l'allemand et 12,6 % l'espagnol).

En dehors des systèmes éducatifs, le réseau des AF et des IF contribue à l'apprentissage du français sur ce continent. Environ un tiers des implantations de l'un et l'autre réseau se situent en Europe, soit 200 AF dites « enseignantes » et 55 IF.

Enfin, l'apprentissage de la langue française en Europe repose aussi sur la présence des « lycées français ». Ces derniers, en incluant les établissements homologués par l'AEFE et ceux de la Mission laïque française, accueillent près de 75 000 élèves du préscolaire au lycée, soit 19 % du total des inscrits dans le monde, ce qui place cette région en 2e position après la région Afrique du Nord - Moyen-Orient. Cela correspond à une augmentation de 10 % par rapport à la rentrée 2013-2014.

3.2. Les réseaux et outils de diffusion du français

Les acteurs francophones de la promotion de la langue française et des cultures francophones s'organisent et se fédèrent au sein de réseaux constitués autour de la Francophonie institutionnelle et de ses opérateurs (AUF, Université Senghor, AIMF, TV5MONDE), du réseau culturel français à l'étranger (services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France, Alliances françaises – AF – et Instituts

français – IF), des structures engagées dans la coopération éducative et linguistique en français (l’APEFE-WBI4, la coopération suisse, etc.) et des acteurs nationaux.

Le Réseau scolaire des établissements français ou homologués par la France à l’étranger de l’AEFE (Agence pour l’enseignement français à l’étranger) et des établissements partenaires de la Mlf (Mission laïque française) offrent pour leur part des enseignements en français destinés aux enfants d’expatriés installés à l’étranger, ainsi qu’aux élèves nationaux et d’autres nationalités qui souhaitent suivre une scolarité en français, et éventuellement préparer un projet de mobilité universitaire.

La mission d’enseignement du FLE et en français est cependant menée en premier lieu par les équipes pédagogiques et les enseignants des systèmes éducatifs nationaux, affiliés pour certains aux associations nationales des enseignants de français (rattachées aux commissions régionales, elles-mêmes fédérées au sein de la FIPF – Fédération internationale des professeurs de français). Les bureaux régionaux de l’OIF et de l’AUF et les relais présents dans les pays (instituts, centres régionaux, campus numériques francophones, CLAC5...) coordonnent d’autre part la mise en œuvre des programmes et activités déployés sur le terrain, et articulent des actions notamment aux côtés de l’IFEF (Institut de la francophonie pour l’éducation et la formation) et de leurs partenaires.

Et c’est à travers ce maillage institutionnel et sur le terrain que des outils et dispositifs s’articulent, avec le concours des différents acteurs de l’expertise francophone, au service des besoins de formation des enseignants, des étudiants et des professionnels, notamment grâce aux facilités d’accès et d’échanges offertes par les nouvelles technologies et les réseaux sociaux.

Une offre culturelle, de formations en français et de certifications est par ailleurs déployée par le très vaste réseau des IF et des AF dans le monde entier, qui met également en partage des films en français (IFcinéma), des outils numériques (Frantastique, LingoZING, SpeakShake), et favorise la mise en contact des

enseignants du monde entier à travers un réseau social dédié (IFprofs), l'accès à l'éducation à la culture par le numérique (Alliance 3.0), ou encore des formations hybrides ou 100 % en ligne.

La plateforme IFOS, le CLOM « enseigner le FLE aujourd'hui » ainsi que les formations proposées par le CAVILAM, le BELC, le CIEP, etc., sont également mis au service des enseignants en présentiel, afin de faciliter l'intégration des TICE dans les apprentissages, l'élaboration de formations sur objectifs spécifiques, et l'enseignement bilingue.

3.3. Le français dans les continents

Le français est parlé dans les cinq continents du monde : en Afrique dans une vingtaine de pays, en Amérique, en Asie, en Europe et en Océanie. On pourrait facilement catégoriser ces continents en différentes parties où le français est parlé :

- Amérique- Caraïbe
- Afrique subsaharienne et Océan Indien
- Asie-Océanie
- Europe
- Afrique du Nord
- Moyen-Orient

3.4. *Self-Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

- 1) Combien de langues y a-t-il dans le monde ?
- 2) Le français est parlé par combien de locuteurs dans le monde ?
- 3) Mentionnez deux réseaux et outils de diffusion du français dans le monde.
- 4) Quels sont les continents dans lesquels le français est parlé et enseigné ?

Réponses :

- 1) Approximativement, il existe plus de 3 000 langues dans le monde.
- 2) 450 millions de locuteurs.
- 3) Alliance Française, Institut Français, TV5Monde, etc.
- 4) En Afrique, en Amérique, en Asie, en Europe et en Océanie.

4.0. CONCLUSION

We have been examining during the course of this unit the French language in the world. During the course of the unit, we examined the position of French language in the world as well as different zones where the language is spoken, taught and learnt. You have learned about how French language is propagated through the efforts of some institutions like AF, IF and TV5Monde.

5.0. SUMMARY

This unit has made you to learn about the spread of French language all over the world. You have also gone through the notion and definition of language in general as well as the positions some of the world languages occupy. By now, you should be able to appraise French language in the world, identify the position of the language and mention the zones where French is spoken and learnt in the world.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1) Examinez la position qu'occupe le français dans le monde en ce qui concerne son enseignement/apprentissage.
- 2) Combien de personnes parlent le français en Europe ? Quelle position occupe cette langue dans le continent européen ?

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

Youma Fall, (directrice), (2019) : *Rapport de l'OIF La langue française dans le monde 2018*, Éditions Gallimard.

Francine Quémener et Alexandre Wolff (2019) : *La langue française dans le monde 2018*, Éditions Gallimard.

UNIT 3

LA FRANCOPHONIE : ORIGINE ET DEFINITIONS

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Intended Learning Outcomes
- 3.0 La Francophonie : origine et définitions
 - 3.1 L'origine de la Francophonie
 - 3.2 Les définitions de la Francophonie
 - 3.3 Les Pères fondateurs de la Francophonie
 - 3.4 Self-Assessment Exercise
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

In this unit, we are going to talk about the Francophonie, an organization that unites all francophone countries and communities in the world. Our attention will be focused on its origin and definitions. We will start with a definition of this organization as well as its origin. You will therefore learn about this organization, from the point of view of its origin and definitions and its founders.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

1. Define Francophonie
2. Trace the origin of Francophonie
3. Name the founding fathers of Francophonie

3.0. LA FRANCOPHONIE ORIGINE ET DEFINITIONS

There is a close relationship existing between France and francophone countries of the world. This relationship has led to the creating of many policies. In this unit, we are

going to examine another organisation called Francophonie. From this beginning, I would like to call your attention to the fact that this is an intergovernmental organization created between France and francophone countries of the world designed to foster unity between France and French-speaking countries of the world. Let us start with the origin of Francophonie.

3.1 L'origine de la Francophonie

L'origine de la Francophonie

In this part, we are going to examine the origin and definition of Francophonie. As for the origin, we are going to examine three aspects through which Francophonie was created.

Firstly, Francophonie originated from a French geographer called Onésime Reclus in the 19th century, precisely in 1880 in a book titled *France, Algérie et colonies*. The geographer coined the name to describe countries, communities and territories where French is spoken.

Secondly, leaders of some countries in Africa moved the idea of Francophonie. They were Léopold Sédar Senghor of Senegal, Habib Bourguiba of Tunisia and Hamani Diori of Niger. The idea was supported strongly by General Charles de Gaulle of France who had always wanted the relationship between France and old colonies to continue. Thus, in 1969, Francophonie was officially created during a conference in Niamey and later in 1970 (20th March), an agency called Agence de la coopération culturelle et technique (ACCT) was created to mark the beginning of Francophonie. Thirdly, there was a meeting of Heads of States of francophone countries in Versailles, France between 17th and 19th February 1986. That meeting which was considered as the first Francophonie summit ratified all the resolutions reached for a proper take off of Francophonie.

3.2 Les définitions de la Francophonie

There are various ways through which Francophonie could be defined. I will give some but in French:

- a) C'est une expression recouvrant l'ensemble des Etats utilisant le français et se reconnaissant membres de cette communauté de culture et d'histoire.
- b) Elle est un moyen culturel de lutter contre l'influence anglo-saxonne et notamment américaine.
- c) La Francophonie est une terminologie qui désigne l'ensemble des gens qui parlent le français dans le monde.
- d) En d'autres termes, la Francophonie peut être définie comme l'ensemble des pays ayant le français en partage : langue maternelle, langue officielle.
- e) C'est aussi l'ensemble des pays ou des régions ayant des minorités francophones ou ayant manifesté un intérêt particulier pour le français.
- f) C'est également la partie d'une population qui parle français.

3.3 *Les Pères fondateurs de la Francophonie*

Les Pères fondateurs de la Francophonie sont des personnalités importantes dans l'histoire de la langue française non seulement en France mais aussi dans le monde entier. Ces fondateurs ont mené des efforts différents dans la naissance de cette organisation. Ils sont Onésime Reclus, Léopold Sedar Senghor, Hamani Diori, Habib Bourguiba, Norodum Shianouk, Jean-Marc Léger et Charles de Gaulle.

3.3.1. Onésime Reclus

Le terme « **francophonie** » aurait été utilisé pour la première fois dans l'ouvrage « *France, Algérie et colonies* » publié en 1880 par le géographe français **Onésime Reclus** (1837-1916). Ensuite, à la fin du 19ème siècle, la francophonie est devenue un concept linguistique. La francophonie désigne alors l'espace qui regroupe tous les pays qui ont pour langue officielle le *français*.

3.3.2. Léopold Sedar Senghor (1906 – 2001)

Poète et écrivain, Léopold Sedar Senghor fut le premier président de la République du Sénégal (1960-1980). Il fut également le premier Africain à siéger à l'Académie

française en 1983. Né en 1906 à Joal, sur la côte sénégalaise de l'Afrique occidentale française (AOF), Léopold Sédar Senghor poursuit des études littéraires à Paris au lycée Louis-le-Grand et à la Sorbonne. Il rencontre notamment le poète martiniquais Aimé Césaire, avec lequel ils se feront porte-parole de la « négritude ». Agrégé de grammaire en 1935, il est le premier Africain agrégé de l'Université de Paris. Il enseigne en métropole les lettres, puis les langues et la civilisation négro-africaines.

Il s'engage dans la vie politique après la Libération, quand les colonies obtiennent une représentation à l'Assemblée nationale, et devient député du Sénégal à l'Assemblée nationale française (1945), secrétaire d'Etat dans le cabinet Edgar Faure (1955-56), ministre-conseiller au début de la Ve République (1959). Le 5 septembre 1960, Léopold Sédar Senghor devient le premier Président de la République du Sénégal indépendant. En 1980, il est un des rares chefs d'Etat africains à quitter volontairement le pouvoir.

Militant infatigable de la Francophonie, il s'efforce, aux côtés de ses homologues nigérien Hamani Diori et le Tunisien Habib Bourguiba, de promouvoir l'idée d'une « communauté organique » francophone. Avec l'accession à l'indépendance des Etats africains, « il s'agissait de reprendre l'idée communautaire de la Constitution de 1958, en la repensant, comme nous l'avons fait en 1955 : d'en faire une relecture africaine ou, mieux, pan humaine ». L'édification d'un « Commonwealth à la française » doit selon lui permettre d'éviter l'émiettement qui guette l'Afrique francophone nouvellement indépendante et de ménager des liens privilégiés avec l'ancienne métropole. Il expose son projet de « communauté francophone » aux chefs d'Etat africains réunis à Tananarive (Madagascar), lors du sommet de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) en juin 1966.

3.3.3. Habib Bourguiba (1903 – 2000)

Après ses études d'avocat en France, H. Bourguiba revient en Tunisie pour militer dans les milieux nationalistes. En 1934, il fonde le *Néo-Destour*, un mouvement pour l'indépendance. Il devint par la suite le premier président de la République de Tunisie et dirige le pays entre 1957 et 1987.

Né en 1903 à Monastir, sur la côte orientale de la Tunisie, Habib Bourguiba mène des études de droit et de sciences politiques à Paris et devient avocat. A son retour en Tunisie en 1927, il collabore à plusieurs journaux indépendantistes et notamment à « L'Action tunisienne », qu'il crée en 1932. Membre du parti nationaliste « Destour », il fonde en 1934 le « Néo-Destour », issu de la scission de la branche moderniste du parti. En raison de son action politique contre la colonisation française, il est assigné à résidence puis arrêté à plusieurs reprises. Après la Seconde Guerre mondiale, il s'efforce de promouvoir la cause de l'indépendance tunisienne dans les pays arabes, aux Nations unies, comme en France.

A partir de 1954, Habib Bourguiba devient un interlocuteur incontournable dans les pourparlers qu'entreprend le gouvernement français présidé par Pierre Mendès-France, aboutissant à l'autonomie interne de la Tunisie en 1955, puis à son indépendance en 1956. Premier chef de gouvernement de la Tunisie indépendante, il en devient Président de la République le 8 novembre 1957, après l'abolition de la monarchie.

Il lance alors d'importantes réformes visant à moderniser la société traditionnelle tunisienne, avec notamment la laïcisation de l'Etat, le statut des femmes, l'interdiction de la polygamie, l'autorisation du divorce et de l'avortement. Président à vie depuis 1975, Habib Bourguiba voit la situation intérieure se détériorer dans les années 1970, où la crise économique et sociale nourrit les tensions politiques et une montée de l'islamisme. Gravement malade, il est destitué en 1987 par le Premier ministre Ben Ali.

Partisan résolu de la Francophonie aux côtés de Léopold Sédar Senghor, il s'en fait lui aussi l'actif ambassadeur, notamment en Afrique en 1965. Pour lui, la langue française et la francophonie concourent à édifier une Tunisie moderne et ouverte.

3.3.4. Hamani Diori (1916 – 1989)

Professeur de formation, Hamani Diori était l'une des figures nigériennes à l'indépendance de son pays et l'un des artisans de la création de l'OIF. Il fut le premier président de la République du Niger de 1960 à 1974. Né à Sadouré, non loin

de Niamey sur les bords du fleuve Niger, en 1916, Hamani Diori suit des études à Dakar et devient instituteur.

C'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qu'il s'engage dans la vie politique. A la tête du Parti progressiste nigérien (PPN), dont il est le fondateur, il est élu député du Niger à l'Assemblée nationale française en 1946 ; il en devient vice-président en 1957. Hamani Diori est aussi à l'origine du Rassemblement démocratique africain (RDA), avec notamment Félix Houphouët-Boigny. Lors de l'accession du Niger à l'autonomie en 1958, Hamani Diori est Président du Conseil des ministres. Le 9 novembre 1960, il devient le premier Président de la République du Niger indépendant.

D'importants gisements d'uranium lui assurent le soutien de Paris. Mais les retombées de leur exploitation sont faibles et la grave sécheresse qui frappe le Sahel en 1973 ruine l'agriculture et aggrave le mécontentement contre le régime. En 1974, le président Diori est renversé par un coup d'Etat militaire, qui porte au pouvoir le lieutenant-colonel Seyni Kountché.

Outre sa participation à la création du Conseil de l'Entente en 1959 et de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) en 1966, Hamani Diori est un promoteur actif de la Francophonie. Le président nigérien est ainsi mandaté avec son homologue sénégalais L.S. Senghor en juin 1966, par la Conférence des chefs d'Etat de l'OCAM réunie à Tananarive, pour convaincre les autres pays francophones d'Afrique de participer à des projets de coopération culturelle et économique. Succès symbolique, c'est dans la capitale nigérienne Niamey que se tiennent les deux premières conférences intergouvernementales des Etats francophones, réunies en 1969 et 1970. La deuxième aboutit à la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) par 21 pays.

3.3.5. Norodom Sihanouk (1922 – 2012)

N. Sihanouk est l'une des figures dominantes de la vie politique cambodgienne. Il fut nommé en 1941 roi du protectorat français du Cambodge à l'âge de 18 ans. Il permit par la suite à son pays d'accéder à l'indépendance le 17 octobre 1953.

3.3.5. Jean-Marc Léger (1927- 2011)

Pour être vraiment complet, notons que le projet de création de cette union des pays francophones a été soutenu par Jean-Marc Léger, écrivain et journaliste québécois (Canada). Il est également considéré comme l'un des « pères fondateurs » de cette organisation.

3.3.6. Charles de Gaulle

Charles de Gaulle communément appelé le général de Gaulle ou parfois simplement le Général, né le 22 novembre 1890 à Lille et mort le 9 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Églises, est un militaire, résistant, homme d'État et écrivain français.

Les Français approuvent une Constitution par référendum le 28 septembre 1958, avec 79,2% de « oui ». L'Empire l'approuve également, sauf la Guinée qui devient ainsi le premier Etat d'Afrique à obtenir son indépendance. Le 21 décembre 1958, Charles de Gaulle est élu président de la République française au suffrage universel indirect.

Charles de Gaulle se retire à Colombey-les-Deux-Églises, s'abstient de toute prise de position publique, reçoit quelques fidèles et poursuit l'écriture de ses Mémoires. Seul le premier volume des Mémoires d'Espoir est achevé lorsqu'il meurt, le 9 novembre 1970.

3.4. SELF ASSESSMENT EXERCICE

Répondez aux questions suivantes.

1. Le mot « francophonie » est utilisé pour la première fois par qui ?
2. Que signifie le mot « francophonie » pour le créateur du terme ?
3. En quelle année est-elle fondée, la Francophonie ?
4. Que signifie ACCT ?
5. Mentionnez trois Pères-fondateurs de la Francophonie.

Possible answers :

1. Onésime Reclus.
2. L'ensemble des communautés qui partagent le français comme langue de communication.

3. En 1880.
4. L'Agence de coopération culturelle et technique.
5. Léopold Sedar Senghor, Onésime Reclus, Hamani Diori, Habib Bourguiba, NorodumShianouk, Jean-Marc Léger, Charles de Gaulle.

4.0. CONCLUSION

We have been tracing, during the course of this unit, the origin and possible definitions of Francophonie. We equally examined those who are considered the founding fathers of this important international organisation that assembles France and French-speaking countries in the world. During the course of the unit, we also looked at the lives and times of those founding fathers. You have learned about how the said organisation originated and those responsible for its creation. You have also learned about its different definitions.

5.0. SUMMARY

This unit, centered on the origin and definitions of Francophonie, has equipped you with necessary information as regards its creation and formation. You will recall that we traced how Onésime Reclus created the term “Francophonie” in his book titled *France, Algérie, colonies* in 1880. The unit also made you to go through how some former leaders of francophone countries came together to channel a way through which, after colonization and independence, there could still be a fruitful reunion between France and her former colonies. By now, you should be able to trace the origin of this important organisation and give some appropriate definitions of Francophonie. You should equally be able to mention its founding fathers.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1) Définissez la Francophonie. Quelle est l'origine du mot « Francophonie » ?
- 2) Présentez trois pères fondateurs de la Francophonie.

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

<http://www.yahoo.fr> (1998) : « Historique de la Francophonie ».

Julian Jackson, *De Gaulle : une certaine idée de la France*, Paris, Seuil, 2019, 992 p.
(ISBN 978-2-02139-631-7, présentation en ligne)

Jean Lacouture, *De Gaulle*, vol. 1, *Le rebelle, 1890-1944*, Paris, Éditions du Seuil,
1984, 869 p. (ISBN 2-02-006968-7, présentation en ligne.

Jean Lacouture, *De Gaulle*, vol.2 : *Le politique, 1944-1959*, Paris, Éditions du Seuil,
1985 (ISBN 2-02-008994-7, présentation en ligne.

Jean Lacouture, *De Gaulle*, vol. 3 : *Le souverain, 1959-1970*, Paris, Éditions du Seuil,
1986, 865 p. (ISBN 2-02-009351-0, présentation en ligne.

Réédition Jean Lacouture, *De Gaulle*, Paris, Éditions du Seuil (3 volumes), 2003-
2004.

Olayiwola, Simeon (2010). *Initiation à la culture et civilisation françaises et francophones*, Ibadan: Agoro Publicity Press.

Steele, Ross (2002) : *Civilisation progressive du français*, Paris, CLE International.

UNIT 4

LA FRANCOPHONIE : OBJECTIFS ET PAYS

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Intended Learning Outcomes
- 3.0 La Francophonie : les objectifs et les activités
 - 3.1 Les objectifs et les activités de la Francophonie
 - 3.2 Les pays membres de la Francophonie et leurs villes capitales
 - 3.4 Self-Assessment Exercise
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

In this unit, we are going to talk about the Francophonie, an organization that unites all francophone countries and communities in the world. So, our attention will be focused on all countries and communities considered to be members of Francophonie all through the five continents. We have traced the origin of this organisation and we have examined its various definitions. In this unit, you will learn more about this organization, from the point of view of its objectives, activities and the list of member countries with their capital cities

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

1. Name the objectives of the Francophonie.
2. Explain the objectives of the Francophonie.
3. Mention some francophone countries with their capital cities.

3.0. LA FRANCOPHONIE : LES OBJECTIFS ET LES ACTIVITES

In this part, you will go through various activities carried out by Francophonie as well as its objectives. I would like you to note that the two aspects in this part (activities and objectives) will be explained together in French. There are five major objectives.

3.1. Les activités et les objectifs de la Francophonie

Through these objectives, the activities of the Francophonie are showcased.

- a) La Francophonie renforce la solidarité entre les pays membres. Cette solidarité se manifeste parfois dans le domaine de la politique. A travers cet organisme, la France soutient des pays qui ont besoin d'aide bilatérale. Par exemple, une assistance sous forme d'intervention militaire est donnée aux pays ravagés par les conflits et les guerres. En effet, en 1990 à La Baule, le président François Mitterrand, par un décret, a lié l'aide de la France aux pays membres de la Francophonie (surtout ceux de l'Afrique) à l'effort de démocratisation dans ces pays. La Francophonie aide aussi à résoudre des conflits entre les pays membres.
- b) Dans le domaine de l'éducation, comme nous l'avons déjà signalé, la création de l'Université à Alexandrie en Egypte aide à la promotion académique et culturelle entre les pays membres. Des bourses d'études sont donc octroyées par la Francophonie pour encourager les étudiants et les chercheurs des pays membres dans le domaine de l'éducation et de la culture.
- c) D'autre part, un comité a été mis sur pied par la Francophonie pour faire une mise à jour de la terminologie scientifique et technique parce que le français se sent menacé sous prétexte qu'il n'a pas de terminologie scientifique et technique. La Francophonie se fixe pour objectif de susciter toute initiative relative à la défense de la langue française comme nous l'avons déjà signalé plus haut.
- d) La promotion des cultures aussi bien que la connaissance mutuelle des cultures des pays membres font partie des objectifs de la Francophonie. Par conséquent,

la Francophonie encourage des œuvres artistiques des écrivains, auteurs, compositeurs et chanteurs francophones. Elle organise aussi des activités sportives et des manifestations culturelles. En 1992, à Rabat au Maroc, elle a organisé des Jeux de la Francophonie. Ces activités sont équivalentes aux « Commonwealth Games » des pays anglophones.

- e) Le commerce international sur un marché libéral est aussi l'objectif de la Francophonie. A travers ceci, le commerce des pays en voie de développement se trouve encouragé. Aussi, il y a une coopération en matière d'agriculture et d'énergie entre les pays membres. Faisant partie des activités de la Francophonie, on peut parler des sommets bisannuels qui se déroulent dans les pays francophones à tour de rôle.

3.2. *Les sommets de la Francophonie*

Depuis la création officielle de la Francophonie, il y a eu dix-sept Sommets. Au cours de ces Sommets, les dirigeants des pays membres se réunissent pour évoquer les problèmes qui les affrontent dans le but d'y chercher et trouver des solutions propices.

La première conférence des chefs d'Etats et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français qui a eu lieu à Versailles en France du 17 au 19 février 1986 est considérée comme le premier sommet de la Francophonie.

Le deuxième a eu lieu à Québec du 2 au 4 septembre 1987. Pendant ce sommet, on a assisté à l'ouverture d'une université multilatérale à l'échelle de 40 pays. Elle s'appelle l'Université des réseaux d'expression française (UREF). Il y a eu aussi le lancement de nouveaux champs de coopération en matière d'agriculture et d'énergie la création de l'Institut de l'Energie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF).

C'était le Sénégal qui a hébergé le troisième sommet à Dakar du 24 au 26 mars 1989. Lors de ce sommet, une université francophone appelée Université Senghor a vu le jour. Elle est située à Alexandrie en Egypte.

C'était la France qui a organisé le quatrième sommet de Chaillot, à Paris en novembre 1991. Ce sommet a rassemblé près de 50 pays et entités. La décision de

renforcer la dimension politique dans les pays membres a été prise. De même, le Conseil permanent de la francophonie (CPF) a été créé. Le Cambodge, la Bulgarie et la Roumanie étaient admis comme membres. Et, pendant cette conférence, la diffusion de TV5 en direction de l'Afrique a été annoncée.

Le cinquième sommet a eu lieu à Maurice. Ce sommet de Grand-Baie du 16 au 18 octobre 1993 a offert l'occasion de parler du renforcement d'une coopération Nord-Sud ainsi que Sud-Sud.

A Cotonou, au Bénin, du 2 au 4 décembre 1995, le sixième sommet a choisi comme préoccupation d'insister sur le sujet de l'affirmation politique de la communauté francophone sur la scène internationale.

Du 14 au 16 novembre 1997, a eu lieu, à Hanoi au Vietnam, le septième sommet.

Le huitième sommet s'est tenu à Moncton au Canada du 2 au 4 septembre 1999.

C'est à Beyrouth, au Liban du 18 au 20 octobre 2002 qu'a eu lieu le neuvième sommet.

A Ouagadougou, Burkina-Faso, du 26 au 28 octobre 2004, il y a eu le 10^e sommet.

Le 11^e sommet a eu lieu à Bucarest en Roumanie du 28 au 29 septembre 2006.

Le 12^e s'est tenu au Québec du 17 au 19 octobre 2008. Québec est un province au Canada.

Le 13^e a eu lieu à Montreux du 22 au 24 octobre 2010.

Le 14^e s'est tenu à Kinshasa dans la capitale et la plus grande ville de la république démocratique du Congo (RDC) du 12 au 14 octobre 2012.

Le 15^e a eu lieu à Dakar, la capitale sénégalaise du 29 au 30 novembre 2014.

Le 16^e s'est tenu à Antananarivo la capitale de Madagascar du 26 au 27 novembre 2016.

C'est Erevan, la plus grande des villes d'Arménie et sa capitale depuis 1918 qui a organisé le 17^e du 11 au 12 octobre 2018.

Le 18^e aura lieu à Tunis en 2020.

3.3. *Les pays membres de la Francophonie*

Here we are going to draw a list of countries that are members of the Francophonie in the world. These countries are not only those colonized by France but also countries and communities where French is spoken and who have signified their interest in being members of Francophonie. Aside from a list of member countries of the Francophonie, we will also look at the capital cities of the listed member countries/communities/territories. The list will be drawn based on continents.

Les pays membres de la Francophonie et leurs capitales (Afrique)

L'Algérie	Alger
Le Bénin	Porto-Novo
Le Burkina	Faso Ouagadougou
Le Burundi	Bujumbura
Le Cameroun	Yaoundé
La République des Îles du Cap Vert	Praia
La République du Centrafrique	Bangui
La République Démocratique du Congo	Kinshasa
Le Congo	Brazzaville
La Côte d'Ivoire	Yamoussoukro
Le Djibouti	Djibouti
L'Égypte	Le Caire
Le Gabon	Libreville
La Guinée	Conakry
La Guinée Bissau	Bissau
La Guinée Equatoriale	Malabo
Madagascar	Antananarivo
Le Mali	Bamako
Le Maroc	Rabat
L'île Maurice	Port-Louis
La Mauritanie	Nouakchott
Iles Mayotte	Dzaodzi

Le Niger	Niamey
Le Rwanda	Kigali
Sao-Tomé-et Príncipe	Sao-Tomé
Le Sénégal	Dakar
Iles Seychelles	Victoria
Le Tchad	N'djaména
Le Togo	Lomé
La Tunisie	Tunis

Les pays membres de la Francophonie et leurs capitales (Asie)

Le Cambodge	Phnom Penh
Le Laos	Vientiane
Le Liban	Beyrouth
Le Vietnam	Hanoi

Les pays membres de la Francophonie et leurs capitales (Amérique)

Le Canada	Ottawa
Le Nouveau-Brunswick	Fredericton
La République Dominicaine	Saint-Domingue
La Guadeloupe	Basse-Terre
La Guyane	Cayenne
La Martinique	Fort-de-France
Haïti	Port-au-Prince
Le Québec	Québec
La Sainte Lucie	Castries

Les pays membres de la Francophonie et leurs capitales (Europe)

La Belgique	Bruxelles
La Bulgarie	Sofia
La France	Paris
Le Luxembourg	Luxembourg

Iles Monaco	Monaco
La Roumanie	Bucarest
La Suisse	Berne

Les pays membres de la Francophonie et leurs capitales (Océanie)

La Nouvelle Calédonie	Nouméa
La Polynésie française	Papeete
Vanuatu	Port-Vila
Wallis-et-Futuna	Mata-Utu

3.4 Self Assessment Exercise

Attempt the following questions :

- 1) Quelle date a marqué la création de l'ACCT ?
- 2) Mentionnez deux objectifs de la Francophonie.
- 3) Quelle est la capitale de la République des îles du Cap Vert ?
- 4) Quand a eu lieu le premier sommet de la Francophonie ?

Answers :

- 1) 20 mars 1970
- 2) Solidarité politique, aides bilatérales économiques, promotion des cultures, aides techniques, etc.
- 3) Praia
- 4) Du 17 au 19 février 1986.

4.0. CONCLUSION

In this unit, we examined the objectives which are dear to the Francophonie. We also talked about various activities as well as the summits organised by this international organisation. The last part of the unit examined member countries of the Francophonie in the world.

5.0. SUMMARY

This unit has helped you to be aware of the objectives as well as the activities of Francophonie. You have also been familiar with different countries in the world (and their capital cities) that are members of Francophonie. At this point, you should be able to have a grasp of the summits that have taken place from Versailles in 1986 till date. You should also be able to enumerate the major objectives of the Francophonie and draw up a list of francophone countries in world.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1) Quels sont les objectifs de la Francophonie ?
- 2) A votre avis, quelle est l'importance de la Francophonie dans le développement des pays du tiers monde ?

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

Ministère français des Affaires étrangères : *L'année francophone internationale*, Québec, ACCT, 1994.

Karin Holter et IngseSkattum, *La francophonie aujourd'hui: réflexions critiques*, L'Harmattan, 2008, 196 p. (ISBN 2296062512, présentation en ligne, lire en ligne, p. 22.

Onésime Reclus, *France, Algérie et colonies*, cité par Michel Tétu, *La Francophonie: histoire, problématique, perspectives*, préface de Léopold Sédar Senghor, Montréal, Guérin Universitaire, 1992.

Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Presses Universitaires de France, 2018.

Anne-Marie Laulan et Didier Oillo (coordonné par) : *Francophonie et mondialisation*, les Essentiels Hermès, CNRS éditions, 2008.

Léopold Sédar Senghor, *Le français langue de culture*, revue Esprit, n° 311, novembre 1962.

<http://www.yahoo.fr> (1998) : « Historique de la Francophonie ».

Olayiwola, Simeon (2010). *Initiation à la culture et civilisation françaises*. Ibadan: AgoroPublicityPress.

Steele, Ross (2002) : *Civilisation progressive du français*, Paris, CLE International.

UNIT 5

LA REPUBLIQUE DU BENIN

CONTENTS

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. La présentation du Bénin
 - 3.1. La superficie, la population, les frontières, les saisons, les divisions administratives
 - 3.2. L'aperçu historique du Bénin
 - 3.3. La démocratie au Bénin
 - 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 6.0. References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about one of the Nigerian neighboring countries. The country is Benin Republic. You will learn about the origin, location, weather and the population of this West African state. In the course of our study, you will equally learn about the democratic process followed by this country before it achieved the fame it is known for today. The unit will also familiarize you with some climatic conditions of this country located on the coast of West Africa.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Talk about the landmass and population of Benin Republic in square kilometers.
- b) Mention some of the historical landmarks of the country.

- c) Trace its process of democratization.
- d) Mention some of the Presidents that have ruled the country.
- e) Talk about Benin Republic in general.

3.0. LA PRESENTATION DU BENIN

In this part, we will study the Republic of Benin from the point of view of its landmass, population, languages and regions. Now study this introductory passage in French :

Autrefois appelé DAHOMEY, d'après l'Empire médiéval du même nom, la population du Bénin est formée de nombreuses ethnies. Les Européens découvrirent ce pays au 15^e siècle déjà, beaucoup y vinrent mais seuls les Portugais et ensuite les Français s'y établirent réellement. Le Bénin fit ensuite partie de l'Afrique Occidentale Française jusqu'à son indépendance en 1960.

3.1. La superficie, la population, les frontières les saisons, les divisions administratives

La Superficie et la Population : De forme allongée en latitude, le Bénin couvre une Superficie de 114.763 KM² et compte 6.752.569 d'habitants (en 2002, chiffre provisoire) dont plus de la moitié à moins de 20 ans. Plus d'une vingtaine de langues nationales sont parlées au Bénin mais la langue officielle est le français.

Les Limites : Situé entièrement dans la zone intertropicale entre l'Equateur et le Tropique du Cancer, ce pays qui, tel un doigt pointé vers le cœur de l'Afrique Occidentale, est entouré par le Nigeria, le Togo, le Burkina Faso et le Niger. Baigné par les eaux du Golfe du Bénin et de l'Océan Atlantique, le Bénin s'étire le long des rives du majestueux fleuve Niger.

Les Saisons : Un pays tropical dont les saisons sont fortement influencées par les vents humides de l'océan et les vents secs du désert Nord. Dans le Sud, le climat subéquatorial détermine deux saisons sèches et deux saisons de pluies alors que le nord n'a qu'une saison sèche et une saison de pluies. La meilleure époque de l'année

pour visiter le Bénin se situe entre novembre et mai, lorsque souffle l'harmattan, un vent chaud et sec. Sur les hauteurs de l'Atacora, l'altitude offre une fraîcheur bien agréable. Bordé au Sud par 125km de plages atlantiques inondées de soleil et jalonnées par les mangroves peuplées d'oiseaux fascinants, le Bénin s'allonge vers l'intérieur, vers les cimes du Mont Atacora et à l'extrême nord, vers le plateau sableux du bassin du Niger.

Les divisions administratives : Le Bénin est divisé en douze (12) départements :

L'ALIBORI;

L'ATACORA;

L'ATLANTIQUE;

Le BORGOU;

Des COLLINES;

Le COUFFO;

La DONGA;

Le LITTORAL ;

Le MONO;

L'OUEME;

Le PLATEAU;

Le ZOU.

3.2. Aperçu historique du Bénin

Le Bénin est le siège de civilisations anciennes et brillantes, qui furent bâties autour de royaumes centrés sur des cités –Etats. Les trois principaux royaumes (créés par les Fon) furent celui d'Allada, fondé au 16^e siècle, celui d'Abomey en 1625, et celui de Porto-Novo, alors appelé Adjacé, puis Hogbonou. Ces entités politiques bien structurées étaient pourvues de centres urbains fonctionnels. Elles avaient développé un commerce local, basé dès le XVII^e siècle, entre autres, sur la traite des esclaves, puis sur celle du palmier à huile après l'abolition du commerce négrier en 1807. Cette économie de traite a favorisé l'installation, le long de la côte (surnommée « côte des

esclaves »), de comptoirs commerciaux contrôlés par les Anglais, les Danois, les Portugais et les Français.

Voici quelques événements historiques du Bénin :

- 1650 : les Anglais construisent un fort à Ouidah.
- 1664 : première installation de missionnaires à Juda (Ouidah), les capucins bretons.
- En 1704, la France est autorisée à construire un port à Ouidah tandis qu'en 1752, les Portugais s'installent à Hogbonou qu'ils baptisent Porto-Novo.
- En 1863, le premier protectorat français est établi avec le Roi de Porto-Novo qui recherche de l'aide face aux prétentions du roi d'Abomey et aux attaques des Anglais, implantés à Lagos. La même année, Glélé, le Roi d'Abomey, autorise les Français à s'établir à Cotonou.
- En 1882, le souverain du royaume de Porto-Novo signe un nouvel accord de protectorat avec la France qui envoie un « Résident français » chargé d'assister le Roi.
- En 1894, le Dahomey est colonisé par la France, après la réédition du Roi d'Abomey. Un Décret établit la dénomination des nouveaux territoires « Colonie du Dahomey et ses dépendances ».
- En 1904, le Dahomey est incorporé à l'AOF (Afrique Occidentale française).
- Le 4 décembre 1958, la République est proclamée et le Dahomey devient un Etat indépendant le 1er août 1960.
- Commence alors une période d'instabilité politique marquée par la succession de 6 coups d'Etats entre 1960 et 1972, date à laquelle le commandant Mathieu Kérékou prend le pouvoir.
- Le 30 novembre 1975, le Dahomey prend la dénomination de « République populaire du Bénin » (RPB) sur l'initiative du gouvernement militaire révolutionnaire présidé par le colonel Kérékou.

- En décembre 1989, après 17 ans de régime marxiste le Président Kérékou annonce l'abandon du marxisme-léninisme sous la pression de la rue et des bailleurs de fonds.
- Du 19 au 28 février 1990 se tient sous la présidence de Mgr de Souza, archevêque de Cotonou, la « Conférence des forces vives de la Nation » qui met en place un gouvernement de transition dirigé par un Premier Ministre Nicéphore Soglo.
- Au terme des élections présidentielles de mars 1991, organisées sous le signe du multipartisme, Nicéphore Soglo est élu Président de la République avec plus de 67% des suffrages exprimés.
- En 1996, les élections présidentielles ont lieu et portent de nouveau à la Présidence de la République l'ancien Président Mathieu Kérékou.
- En mars 2001 les élections présidentielles ont lieu et portent de nouveau à la Présidence de la République l'ancien Président Mathieu Kérékou.

Depuis, le Bénin fait figure de conférence et de pays modèle en Afrique subsaharienne, en réussissant une transition démocratique sans effusion de sang ni coup d'Etat.

3.3. La démocratie au Bénin

Le Bénin occupe une position importante en ce qui concerne la mise en place de la démocratie. Suite à l'indépendance et après les coups d'Etat militaires, le Bénin est devenu un pays démocratique. En effet, le Bénin pourrait être considéré comme le laboratoire démocratique de l'Afrique.

Voici les grandes étapes du retour à la Démocratie au Bénin :

- a) Décembre 1989 : Abandon de l'option Marxiste-Léniniste et séparation du Parti unique de l'Etat.
- b) Février 1990 : Conférence des Forces Vives de la Nation.
- c) Mars 1990 : Un Haut Conseil de la République (HCR) succède à la conférence nationale et assume le rôle d'Assemblée législative.

- d) Août 1990 : la Fête Nationale est déplacée à la date du 1er Août, Jour de l'indépendance. Le drapeau tricolore remplace le drapeau vert frappé d'une étoile.
- e) Décembre 1990 : adoption de la nouvelle Constitution.
- f) Février 1991 : élection législative.
- g) Mars 1991 : élection présidentielle.
- h) Avril 1991 : Investiture du Président de la République, son excellence Monsieur Nicéphore D. SOGLO.
- i) Juin 1993 : Installation de la Cour Constitutionnelle.
- j) Janvier 1994 : Dévaluation du franc CFA.
- k) Mars 1995 : Organisation du 2^e tours des élections législatives.
- l) Avril 1996 : Alternance démocratique, son excellence Monsieur Mathieu KERÉKOU est élu Président de la République.
- m) Juin 1998 : Installation de la nouvelle Cour constitutionnelle.
- n) Mars 1999 : Election législative (3^{ème} législature).Le parti « La Renaissance du Bénin (RB) » est arrivé en tête avec 27 sièges sur 83.
- o) Décembre 2000 : Adoption de deux nouvelles lois électorales.
- p) Février 2001 : Installation de la Haute Cours de Justice.
- q) Mars 2001 : Election présidentielle.
- r) Avril 2001 : Investiture du Président de la République, son excellence Monsieur Mathieu KERÉKOU.
- s) Décembre 2002 : Elections municipales et communales.
- t) Mars 2003 : Elections législatives.
- u) Février 2005 : Remaniement ministériel.
- v) Mars 2006 : Elections présidentielles. Le Dr Boni Yayi élu Président de la République.
- w) 20 mars 2016 : Patrice Talon remporte l'élection présidentielle et est devenu Président de la République depuis le 6 avril 2016.

3.4 Self Assessment Exercise

Attempt the following questions:

- 1) Quelle est la superficie du Bénin ?
- 2) Citez la population du Bénin.
- 3) Qui est le Président actuel du Bénin ?
- 4) En quelle année, les Anglais ont-ils construit un fort à Ouidah ?

Answers :

- 1) 114.763 km²
- 2) 6.752.569 d'habitants
- 3) Patrice Talon.
- 4) En 1650

4.0. CONCLUSION

In this unit, you have learnt about Benin Republic. You learnt about the population, landmass and boundaries. You also learnt about some geographical and climatic features. You would recall that we mentioned some countries that surround this West African State. We also talked about the general history of former Dahomey under the French imperialism and other colonial masters. We examined how the country moved gradually to a fully democratic society.

5.0. SUMMARY

This unit has equipped you with the basic facts on Benin Republic. The unit has exposed you to the geography, population and location of this small West African country. It has also furnished you with the democratic process followed by the country from independence till date. At this point, you should be able to talk about Benin Republic with a view to appraising its democratic process as well as mention some of the historical steps that have been taken since independence. You should also be able to mention the countries that surround this country.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

Répondez aux questions suivantes:

- 1) Parlez brièvement du climat de la République du Bénin.

- 2) Depuis l'indépendance, mentionnez quatre Chefs d'Etat béninois et les dates de leurs régimes.

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris: Larousse Bordas.

Irène Albert, *Des femmes, une terre une nouvelle dynamique sociale au Bénin*, L'Harmattan, 1993, 264 p. (ISBN 978-2-7384-2201-9)

Ogunsola John Igue et Bio G. Soule, *L'État entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise ?*, Karthala,, 1992, 210 p. (ISBN 978-2-86537-360-4)

Philippe David, *Le Bénin*, Paris, Karthala, coll. « Méridiens », 1998, 208 p. (ISBN 9782865378227, présentation en ligne).

Paulin J. Hountondji (dir.), *Économie et société au Bénin : d'hier à demain*, L'Harmattan, 2000, 264 p. (ISBN 978-2-7384-9388-0)

Hélène Joubert et Christophe Vital, *Dieux, rois et peuples du Bénin. Arts anciens du littoral aux savanes*, Paris, Somogy, 2008, 304 p. (ISBN 978-2-7572-0185-5)

Michael Judex, Julia Röhrig, Oliver Schulz et Hans-Peter Thamm (dir.) (trad. de l'allemand), *IMPETUS Atlas du Bénin. Résultats de recherche 2000-2007*, Université de Bonn, 2009, 3^e éd., 128 p. (ISBN 978-3-9810311-8-8, lire en ligne).

Kadiatou Konaré, Akambi Akala, Jean Aholou et Paul Akoha, *Le Bénin des talents : Guide touristique et culturel*, Cauris Éditions, 2006, 271 p. (ISBN 978-2-914605-17-5)

Oladé Okunlola Moïse Laleye, *La décentralisation et le développement des territoires au Bénin*, L'Harmattan, 2003, 327 (ISBN 978-2-7475-5034-5)

Bernard Passot, *Le Bénin : les hommes et leur milieu : guide pratique*, L'Harmattan, 1996, 335 p. (ISBN 978-2-7384-4138-6)

Gérard Rondeau, *Voyages au Bénin*, Arganier, 2004, 224 p. (ISBN 978-2-912728-12-8)

UNFPA, Philippe Delanne et Viviane Froger Fortaillier, *Nous, les femmes du Bénin*, Textims, 2004,, 192 p. (ISBN 295224930X)

FATOM, Philippe Delanne, Viviane Froger Fortaillier et E Fourn, V Assogba, *Le guide de Cotonou, Porto Novo, Ouidah et Ganvié*, Ed SEPIA, 2011, 312 p. (ISBN 978-2-84280-194-6)

UNIT 6

LE BURKINA FASO

CONTENTS

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. Le Burkina Faso
 - 3.1. Aperçu historique et géographique
 - 3.2. L'histoire générale du Burkina Faso
 - 3.2.1. L'histoire politique du Burkina Faso
 - 3.3. L'économie
 - 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 6.0. References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about one of the West African French-speaking countries. The country is Burkina Faso. You will learn about the origin, location, weather and the population of this West African State. In the course of our study, you will equally learn about the political history of this country from the colonial days to the independence. The unit will also equip you with the knowledge of the climatic condition of this country as well as its economy.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Quote the landmass and population of Burkina Faso in square kilometers.
- b) Mention some of the historical landmarks of the country.
- c) Trace its political process.
- d) Mention the countries that surround the country.

e) Talk about Burkina Faso in general.

3.0. LA PRESENTATION DU BURKINA FASO

In this part of the unit, you will learn about another West African country. The country is Burkina Faso. This country is one of those colonized by not only France but also Germany. Burkina Faso also had the problem of coup d'Etat. In 1987, President, Blaise Compaoré staged a coup during which Thomas Sankara was killed. Compaoré stayed for a long time as the President after a lot of political and constitutional manipulations before he was eventually chased out of power in 2014.

Le 30 octobre 2014, Blaise Compaoré fait face à un soulèvement populaire contre son projet de modification de l'article 37 de la loi fondamentale limitant le nombre de mandats présidentiels, afin de se représenter en 2015. À la suite des émeutes, Blaise Compaoré quitte le pouvoir et le chef d'état-major des armées. Honoré Traoré annonce la création d'un « organe de transition », chargé des pouvoirs exécutif et législatif, dont l'objectif est un retour à l'ordre constitutionnel « dans un délai de douze mois ». Le 1^{er} novembre 2014, l'armée publie un communiqué qui affirme son soutien à Isaac Zida comme président de transition. Honoré Traoré en est un des signataires, ce qui implique son renoncement au pouvoir. Le 17 novembre 2014, le diplomate Michel Kafando est nommé président de transition. Il nomme Isaac Zida Premier ministre.

Le 17 septembre 2015, des militaires du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) retiennent en otage le Président et le Premier ministre et annoncent la dissolution du gouvernement transitoire. Gilbert Diendéré, ancien chef d'état-major particulier de l'ancien président Blaise Compaoré, se proclame chef d'État, dans un climat de tensions importantes au sein du pays. Le coup d'État entraîne la suspension du Burkina Faso parmi les membres de l'Union africaine. Le 22 septembre 2015, l'armée entre à Ouagadougou pour exiger la reddition des putschistes. Le jour-même, le chef des putschistes annonce que le président de la transition sera « remis en selle » après que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a demandé à son régiment de déposer les armes.

Le 23 septembre 2015, le président de la transition, à travers une allocution à la Nation annonce la fin du coup d'État et reprend son poste. Le Burkina Faso est réintégré comme membre de l'Union africaine fin septembre.

Le 30 novembre 2015, à la suite des élections présidentielles et législatives, Roch Marc Christian Kaboré (MPP) est élu au premier tour président du Burkina Faso avec 53,49 % des voix devant Zéphirin Diabré (UPC), qui récolte 29,65% des voix, les 12 autres candidats se partageant le reste. Il est le deuxième président civil depuis l'accession à l'indépendance du Burkina Faso après Maurice Yaméogo.

Voyons maintenant certaines données géographiques du pays des hommes intègres, le Burkina Faso :

3.1. Aperçu historique et géographique

Superficie : 274 200 km².

Population : (2006) 13. 902. 972 d'habitants (soit 48 habitants./ km²).

Indépendance : 5 août 1960 (ancienne colonie française)

Langue officielle : Français.

Capitale : Ouagadougou.

Subdivisions : Le Burkina Faso est divisé en 45 provinces et 13 régions administratives.

Devise nationale : Unité Progrès Justice.

Plus grande ville : Ouagadougou (la ville capitale).

Limites : Le Burkina Faso est entouré au sud par la Côte d'Ivoire ; au nord par le Niger au nord et au nord-ouest par le Mali et au sud est par le Ghana.

Président actuel : Roch Marc Christian Kaboré.

Premier ministre actuel : Christophe Dabiré.

Culture du Burkina Faso : Le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), un des plus grands festivals africains de cinéma a lieu tous les deux ans à Ouagadougou.

Climat : Le Burkina Faso possède un climat tropical avec deux saisons très contrastées : la saison des pluies avec des précipitations comprises entre 300 mm et 1200 mm et la saison sèche durant laquelle souffle le harmattan, un vent chaud et sec, originaire du Sahara. La saison des pluies dure environ 4 mois, entre mai-juin et septembre, sa durée est plus courte au nord du pays. On peut donc distinguer trois grandes zones climatiques :

- a) Zone sahélienne au nord du pays : moins de 600 mm de pluviométrie par an et amplitudes thermiques élevées (15 à 45 degrés).
- b) Zone soudano-sahélienne entre 11° 3' et 13° 5' de latitude Nord. C'est une zone intermédiaire pour les températures et les précipitations.
- c) Zone soudano-guinéenne au sud du pays : plus de 900 mm de pluie par an et des températures moyennes relativement basses.

3.2. *Histoire générale du Burkina Faso*

Le Burkina Faso, également appelé Burkina, anciennement Haute-Volta, est un pays d'Afrique de l'Ouest sans accès à la mer. Ses habitants sont les Burkinabé (mot invariable). Ancienne colonie française, la Haute-Volta obtient l'indépendance en 1960. Le nom actuel du pays (Burkina Faso) date du 4 août 1984, sous la présidence du révolutionnaire Thomas Sankara. Il signifie la patrie des hommes intègres en langues locales mooré (burkina signifiant « intègre ») et bamanankan (faso se traduisant par « patrie »). C'est une combinaison dans deux langues principales du pays (le mooré parlé par les Mossi, ethnie majoritaire du Burkina et le bamanankan ou « langue des Bambara » ou des Dioula parlée dans la sous-région ouest-africaine). Burkinabé qui désigne l'habitant (homme ou femme) est en foulfouldé, langue parlée par les Peuls, peuple d'éleveurs nomades également présents dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest.

Comme pour tout l'ouest de l'Afrique, le Burkina Faso a connu un peuplement très

précoce, avec notamment des chasseurs-cueilleurs dans la partie nord-ouest du pays (12000 à 5 000 ans avant l'ère chrétienne), et dont des outils (grattoirs, burins et pointes) ont été découverts en 1973. La sédentarisation apparaît entre 3 600 et 2 600 avant l'ère chrétienne avec des agriculteurs, dont les traces des constructions laissent envisager une installation relativement pérenne. L'emploi du fer, de la céramique et de la pierre polie se développe entre 1 500 et 1 000 avant l'ère chrétienne, ainsi que l'apparition de préoccupations spirituelles, comme en témoignent les restes d'inhumation découverts.

Des vestiges attribués aux Dogons sont découverts dans la région du centre-nord, du nord et du nord-ouest. Or ceux-ci ont quitté le secteur entre le XVe et le XVIe siècle pour s'installer dans la Falaise de Bandiagara. Par ailleurs, des restes de murailles sont localisés dans le sud-ouest du Burkina (ainsi qu'en Côte d'Ivoire), mais leurs constructeurs n'ont à ce jour pas pu être identifiés avec certitude.

Période Impériale On trouve peu de témoignages sur l'époque Impériale au BurkinaFaso. Toutefois, une chronologie du royaume Mossi existe. Les Européens ont eu peu de contacts avec « le Mossi » (ainsi que l'on désignait ce territoire) et ils se sont produits peu avant la colonisation. Le compte-rendu du voyage de Louis-Gustave Binger (1856-1936) (« Du Niger au Golfe de Guinée ») relate son séjour, en juin 1888, chez Boukary, frère du MoghoNaba de Ouagadougou. Lequel Boukary devait devenir le Mogho NabaWobghoqui résista aux Français, avec des moyens bien limités devant leurs armes modernes.

Binger décrit un royaume organisé suivant un mode féodal. On pourra consulter un facsimilé de la partie de l'ouvrage de Binger relative au Mossi.

En 1896, le royaume Mossi de Ouagadougou devient un protectorat français. En 1898, la majeure partie de la région correspondant à l'actuel Burkina est conquise. En 1904, ces territoires sont intégrés à l'Afrique occidentale française au sein de la colonie du Haut-Sénégal-Niger.

Les habitants ont participé à la Première Guerre mondiale au sein des bataillons de tirailleurs sénégalais. Le 1er mars 1919, Edouard Hesling devient le premier gouverneur de la nouvelle colonie de Haute-Volta. Celle-ci est démembrée le 5 septembre 1932, le territoire est partagé entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger.

Le 4 septembre 1947 la Haute-Volta est reconstituée dans ses limites de 1932. Le 11 décembre 1958, elle devient une république membre de la communauté franco-africaine et accède à l'indépendance le 5 août 1960.

3.2.1. La vie politique au Burkina Faso

Le Burkina Faso a construit un système politique à sa façon après l'indépendance. Il faut noter aussi que le Burkina Faso a fait face aux coups d'Etat militaires surtout celui du Président Compaoré en 1987. C'était après le dit coup d'Etat que Blaise Compaoré s'est transformé en Président civil grâce aux élections organisées. Les points suivants sont à retenir en ce qui concerne l'histoire politique du pays :

- Le président Blaise Compaoré, est au pouvoir en 1987 à la faveur d'un coup d'état et de l'assassinat du précédent président Thomas Sankara. Ce coup d'état a été nommé « Rectification » par ses auteurs en faisant référence à de prétendues dérives du régime révolutionnaire en place de 1984 à 1987.
- Au cours des soulèvements de 2014, Compaoré est chassé du pouvoir.
- La Constitution du 2 juin 1991, adoptée par référendum, a instauré un régime semi-présidentiel ouvert au multipartisme.
- Le Président de la République, élu par le peuple pour cinq ans à un scrutin à deux tours. Il ne peut être réélu qu'une seule fois.
- Le parlement bicaméral, composé de deux chambres : l'Assemblée nationale et la Chambre des représentants. L'Assemblée peut être dissoute par le président de la république.
- Il existe également une chambre constitutionnelle, composée de dix membres et un conseil économique et social dont le rôle est purement consultatif.
- Le 30 novembre 2015, à la suite des élections présidentielles et législatives, Roch Marc Christian Kaboré (MPP) est élu au premier tour président du

Burkina Faso avec 53,49 % des voix devant Zéphirin Diabré (UPC), qui récolte 29,65% des voix, les 12 autres candidats se partageant le reste. Il est le deuxième président civil depuis l'accession à l'indépendance du Burkina Faso après Maurice Yaméogo

3.3. *L'économie du Burkina Faso*

Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres du monde. Cette situation s'explique par la croissance démographique et l'aridité des sols. En effet, l'agriculture représente 32% du produit intérieur brut et occupe 80% de la population active. Il s'agit principalement d'élevage mais également, surtout dans le sud et le sud-ouest, de culture de sorgho, de mil, de maïs, d'arachides, de riz et de coton. Son économie résiste tant bien que mal à la chute des cours mondiaux du coton, principale ressource d'exportation. Le sous-emploi entraîne un fort taux d'émigration : par exemple, trois millions de burkinabés vivent en Côte d'Ivoire.

Selon la banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest, ces migrants rapatrient chaque année des dizaines de milliards de francs CFA au Burkina Faso. Depuis les expulsions du Ghana en 1967, cette situation provoque également des tensions avec les pays d'accueil. La dernière crise remonte aux événements de 2003 en Côte d'Ivoire qui ont entraîné le retour de 300 000 migrants. La moitié de la population du pays vit en dessous du seuil de pauvreté. L'aide internationale participe également pour une grande part à l'activité économique du pays. Il convient par ailleurs de citer quelques productions minières : cuivre, fer et surtout or. Le Burkina Faso est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et de l'Autorité de Liptako-Gourma.

3.4. *Self Assessment Exercise*

Attempt the following questions:

- 1) Quelle est la population du Burkina Faso ?
- 2) Citez la superficie du Burkina Faso.
- 3) Qui est le Président actuel du pays ?

- 4) Qui a été tué lors du coup d'Etat militaire de 1987 ?

Answers:

- 1) 13 902 972 d'habitants.
- 2) 9 274 200 km².
- 3) Roch Marc Christian Kaboré.
- 4) Thomas Sankara.

4.0. CONCLUSION

In this unit, you have learnt about Burkina Faso. You learnt about the population, landmass and boundaries. You also learnt about some geographical and climatic features. You would recall that we mentioned the countries that surround this West African State. We also talked about the general history of the country under the French colonization as well as during the present dispensation. We examined the country's political system and structure as well as its economy.

5.0. SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge of the basic facts on Burkina Faso. The unit has exposed you to the geography, population and location of this small West African country. It has also furnished you with the democratic process followed by the country from independence till date. By now, you should be able to talk about Burkina Faso with a view to appraising its democratic process and mention some of the steps that have been taken since independence. You should also be able to mention the countries that surround this country.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1) Parlez brièvement de l'économie du Burkina Faso.
- 2) Examinez la vie politique du Burkina Faso.

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris: Larousse Bordas.

- Benoît Beucher, *Manger le pouvoir au Burkina Faso. La noblesse mossi à l'épreuve de l'Histoire*, Karthala, 2017, 348 p. (ISBN 978-2-8111-1693-4).
- Jean Billeter, *Les anciens dieux blancs de la brousse*, Fayard, 2011, 448 p. (ISBN 978-2213661902) (roman)
- Richard Kuba, Carola Lentz et Claude Nurukeyor Somda, *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*, Karthala, Paris, 2004, 296 p. (ISBN 2-84586-459-0).
- Christian Santoir et Germain Guiré, « Bibliographie des Peuls du Burkina Faso », *IRD*, septembre 2000.
- Roger Bila Kaboré, *Histoire politique du Burkina Faso, 1919-2000*, L'Harmattan, Paris, 2002, 667 p. (ISBN 2747521540).
- Jeanne-Marie Kambou-Ferrand, *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914 : le Burkina Faso*, L'Harmattan, ACCT, Paris, 2000, 480 p. (ISBN 2738415733).
- Jean-Baptiste Kiéthéga, *L'Or de la Volta noire : Archéologie et Histoire de l'exploitation traditionnelle - Région de Poura, Haute-Volta*, Karthala, Paris, 2000, 247 p. (ISBN 2865370887).
- Yénouyaba Georges Madiéga et Oumarou Nao (dir.), *Burkina Faso. Cent ans d'histoire, 1895-1995*, Karthala, Paris, 2003, 2 tomes, 2 206 p. (ISBN 2-84586-431-0).
- Jean-Yves Marchal, *Chronique d'un cercle de l'AOF : recueil d'archives du poste de Ouahigouya (Haute-Volta) 1908-1941*, ORSTOM, Paris, 1980, 215 p. (ISBN 2-7099-0581-7).
- G. Nassa et Y. G. Madiéga, *La Haute-Volta coloniale, témoignages, recherches, regards*, Khartala, Paris, 1995, 640 p. (ISBN 2-86537-480-7).
- Jean Audouin, *L'islam en Haute-Volta à l'époque coloniale*, L'Harmattan. 1975 (première édition Inadès 1975) 199 pp. (ISBN 2-85802-058-2)
- Carte routière du Burkina Faso*, IGN - Institut géographique national (ASIN B00005QP49).

UNIT 7

LA COTE D'IVOIRE

CONTENTS

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. La Côte d'Ivoire
 - 3.1. L'aperçu géographique de la Côte d'Ivoire
 - 3.2. L'histoire politique de la Côte d'Ivoire
 - 3.3. Les régions en Côte d'Ivoire
 - 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 7.0. References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about one of the West African French-speaking countries. The country is Ivory Coast. You will learn about the origin, location, weather and the population of this West African state. In the course of our study, you will equally learn about the political history of this country from the colonial days to the independence. The unit will also acquaint you with some climatic conditions of this country as well as its economy.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Quote the landmass and population of Côte d'Ivoire in square kilometers.
- b) Mention some of the historical landmarks of the country.
- c) Trace its political process.
- d) Mention some of the countries that surround the country.
- e) Talk about Côte d'Ivoire in general

3.0. LA PRESENTION DE LA COTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire est un pays dont le nom soulève beaucoup de significations. Son nom en français devrait s'écrire *Côte-d'Ivoire* (avec un trait d'union), mais le gouvernement ivoirien s'y oppose comme il s'oppose aux traductions du nom dans d'autres langues que le français (*Ivory Coast* en anglais, *Costa d'Avorio* en italien, *Costa de Marfil* espagnol, *Costa do Marfimen* portugais, *Elfenbeinküste* en allemand.). La graphie *Côte d'Ivoire* est la plus courante, cependant on trouve aussi *Côte-d'Ivoire* suivant une règle qui veut que les noms français ou francisés d'unités administratives aient leurs composants liés par des traits d'union.

3.1 L'aperçu géographique de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire ou Côte-d'Ivoire est un pays d'Afrique occidentale. Sa capitale, Yamoussoukro, est située au centre du pays. Elle est bordée au sud par l'océan Atlantique au niveau du golfe de Guinée, elle partage également des frontières terrestres avec le Libéria et la Guinée à l'ouest, le Mali et le Burkina Faso au nord puis par le Ghana à l'est. Population : 17 000 000 d'habitants.

Superficie : 322 460 km².

Indépendance : 7 août 1960 (ancienne colonie française).

3.2. Histoire politique de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire, ex-colonie française, obtient son indépendance en 1960. Son président fondateur fut Félix Houphouët-Boigny (jusqu'en 1993). Ses dirigeants successifs furent par la suite :

- Henri Konan Bédié, qui perdit le pouvoir lors d'un putsch à Noël 1999.
- Robert Guéï, qui fut assassiné lors du putsch manqué du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire en 2002.
- Laurent Gbagbo, de 2002 à 2011.
- Alassane Dramane Ouattara depuis le 6 mai 2011.

2002-2004 *Guerre civile de Côte d'Ivoire* : 10 000 casques bleus de l'ONUCI dont 4600 soldats français de *Licorne* ont été placés entre les belligérants. Le pays est actuellement divisé en deux parties qui se disputent sur le concept d'ivoirité. 19 décembre 2006 : le président Laurent Gbagbo demande l'intervention de Blaise Compaoré en étant que médiateur.

3.3. *Les régions en Côte d'Ivoire*

Le territoire ivoirien est divisé en 19 régions (depuis 2000) et 58 départements. Les 19 régions et les départements qui s'y rattachent sont :

- 1) La région des Lagunes qui comprend 6 départements : Abidjan, Alépé, Dabou, Grand-Lahou, Jacqueville, Tiassalé.
- 2) La région du Sud Comoé qui comprend 3 départements : Aboisso, Adiaké, Grand-Bassam.
- 3) La région de l'Agneby qui comprend 2 départements : Agboville, Adzopé
- 4) La région du Haut-Sassandra qui comprend 3 départements : Daloa, Issia, Vavoua.
- 5) La région des Savanes qui comprend 4 départements : Korhogo, Boundiali, Ferkessedougou, Tingréla.
- 6) La région de la Vallée du Bandama qui comprend 5 départements : Bouaké, Béoumi, Dabakala, Katiola, Sakassou.
- 7) La région du Moyen-Comoé qui comprend 2 départements : Abengourou, Agnibilékrou.
- 8) La région des 18 Montagnes qui comprend 4 départements : Man, Bangolo, Biankouma, Danané.
- 9) La région des Lacs qui comprend 3 départements : Yamoussoukro, Tiebissou, Toumodi.
- 10) La région du Zanzan qui comprend 3 départements : Bouna, Bondoukou, Tanda.
- 11) La région du Bas-Sassandra qui comprend 4 départements : San-Pédro, Sassandra, Soubré, Tabou.

- 12)La région du Worodougou qui comprend 2 départements :Mankono, Séguéla.
- 13)La région du Denguele qui comprend un département : Odienné.
- 14)La région du Sud Bandama qui comprend 2 départements : Divo, Lakota.
- 15)La région du Fromager qui comprend 2 départements : Gagnoa, Oumé.
- 16)La région du N'zi-Comoé qui comprend 5 départements : Bongouanou, Daoukro, Dimbokro, M'bahiakro, Bocanda.
- 17)La région de la Marahoue qui comprend 3 départements : Bouaflé, Sinfra, Zuénoula.
- 18)La région du Cavaly qui comprend 3 départements : Guiglo, Duékoué, Toulépleu.
- 19)La région du Baffing qui comprend un département : Touba.

3.4 Self-Assessment Exercise

Answer the following questions:

- 1) Qui était le premier Président de la Côte d'Ivoire ? En quelle année est-il mort ?
- 2) Quelle est la superficie de la Côte d'Ivoire ?
- 3) Comment s'appelle le Président actuel du pays ?
- 4) Combien de régions y a-t-il en Côte d'Ivoire ?

Answers:

- 1) Felix Houphouët-Boigny, en 1993.
- 2) 322 460 km².
- 3) Alassane Dramane Ouattara,
- 4) 19.

4.0. CONCLUSION

In this unit, you have learnt about Ivory Coast. You saw the population, landmass and boundaries. You also learnt about some geographical and climatic features. You

would recall that we mentioned countries that surround this West African State. We also talked about the political history of the country under the French colonialism.

5.0. SUMMARY

This unit has equipped you with the basic facts on Ivory Coast. The unit has exposed you to the geography, population and location of this small but important West African country. It has also furnished you with information on the democratic process adopted by the country from independence till date. By now, you should be able to talk about Ivory Coast with a view to appraising its democratic process and mention some of the steps that have been taken since independence. You should also be able to mention the countries that surround this country.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

Répondez aux questions suivantes:

- 1) Parlez brièvement de l'histoire politique de la Côte d'Ivoire.
- 2) Quelles sont les régions de la Côte d'Ivoire ?

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris: Larousse Bordas.

Gabriel Rougerie, *L'Encyclopédie générale de la Côte d'Ivoire : le milieu et l'histoire*, Abidjan, Paris, Nouvelles éditions africaines, 1978 (ISBN 2-7236-0542-6)

Gabriel Rougerie, *L'Encyclopédie générale de la Côte d'Ivoire : l'État et l'économie*, Abidjan, Paris, Nouvelles éditions africaines, 1978 (ISBN 2-7236-0542-6)

Histoire de la Côte d'Ivoire, Abidjan, éditions AMI, Nathan, 1992 (OCLC 33233462)

La Côte d'Ivoire en chiffres, Abidjan, dialogue production, 2007

Claude Garrier, *L'exploitation coloniale des forêts de Côte d'Ivoire - une spoliation institutionnalisée*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2006, 256 p. (ISBN 2-7475-9866-7)

Raymond Borremans, *Le grand dictionnaire encyclopédique de la Côte d'Ivoire*, vol. 6, Abidjan, Nouvelles éditions africaines, 1986-2004, 2112 p. (ISBN 9782723607339)

Alice Ellenbogen, *La Succession d'Houphouët-Boigny entre tribalisme et démocratie*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2002, 173 p. (ISBN 2-7475-2950-9)

Samir Amin et Bernard Nantet, « Côte-d'Ivoire », in *Encyclopédie Universalis*, Édition 1999.

Amadou Koné, *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*, Paris, Éditions Karthala, 2003, 230 p. (ISBN 2-8458-6368-3)

Mamadou Koulibaly, *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003 (ISBN 2-7475-5367-1).

UNIT 8

LE SENEGAL

CONTENT

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. La présentation du Sénégal
- 3.1. L'aperçu géographique du Sénégal
- 3.2. L'histoire générale du Sénégal
- 3.3. La vie politique au Sénégal
- 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 6.0. References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about one of the West African French-speaking countries. The country is Senegal. You will learn about the origin, location, weather and the population of this West African state. In the course of our study, you will equally learn about the political history of this country from the imperial days to the independence. The unit will also equip you with knowledge of the climatic condition of this country as well as its economy.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Talk about the landmass and population of Senegal in square kilometer.
- b) Mention some of the historical landmarks of the country.
- c) Trace its political process.
- d) Mention some of the countries that surround the country.

e) Talk about Senegal in general.

3.0. LA PRESENTATION DU SENEGAL

L'origine du nom Sénégal est controversée depuis plusieurs décennies, comme en témoigne un ouvrage récent, *Sénégal n'est pas Sunugal, ou De l'étymologie du toponyme Sénégal*. Parmi les différentes interprétations envisagées, la plus ancienne—dès 1850—soutient que le mot procéderait de la déformation de l'expression wolof « sunugaal », c'est-à-dire « notre pirogue ». Attachante, c'est aussi la version la plus souvent relayée par les médias, voire les politiques. Cette explication est pourtant contestée depuis les années 1960 et d'autres étymologies ont été avancées : « Canaga » ou « Zanaga » ; « Singhane » (terme « hassanya » par lequel les Maures désignent la province du Cayor ; « Sanhadja » ou « Senaga », « Sanaga », « Azanaga » (une tribu berbère du Sahara; et enfin « Siind » (pour « Aayeen », mal écrit et mal lu). Malgré les contributions de plusieurs spécialistes, il semble que le débat reste ouvert.

3.1. L'aperçu géographique du Sénégal

Le Sénégal est un pays d'Afrique de l'Ouest. Il est bordé par l'océan Atlantique à l'ouest, la Mauritanie au nord et l'est, le Mali à l'est et la Guinée et la Guinée-Bissau au sud. La Gambie forme une quasi-enclave dans le Sénégal, pénétrant à plus de 300 km à l'intérieur des terres (et séparant du reste du pays la région naturelle de Casamance). Les îles du Cap-Vert sont situées à 560 km de la côte sénégalaise. Son climat est tropical et sec avec deux saisons : la saison sèche et la saison des pluies. Le pays doit son nom au fleuve qui le borde à l'est et au nord et qui prend sa source dans le FoutaDjallon en Guinée.

Le Sénégal fait partie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest(CEDEAO). Depuis le 2 avril 2012, le président du pays est Macky Sall. Intégré aux principales instances de la communauté internationale, le Sénégal fait également partie de l'Union africaine (UA), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CES) et de l'Organisation internationale de la francophonie.

La superficie : Le pays s'étend sur 196 192 km².

La population : 7 500 000 d'habitants.

Les divisions administratives : Le Sénégal est divisé en 11 régions, 34 départements et 109 circonscriptions.

Les régions sont :

Dakar,

Diourbel,

Fatick,

Kaolack,

Kolda,

Louga,

Matam,

Saint-Louis,

Tambacounda,

Thiès,

Ziguinchor.

Langues du Sénégal : La Constitution de 2001 a reconnu au français le statut de langue officielle et à six langues celui de langues nationales, le wolof – langue parlée par le plus grand nombre de personnes même appartenant à d'autres ethnies –, le Sérère, le pulaar, le mandingue, le soninké et le diola. Cinq autres langues vernaculaires ont été promues peu après (hassaniya, balant, mancagne, noon et manjaku), et d'autres ajouts de langues codifiées sont en cours. Au total ce sont près d'une vingtaine de langues qui pourraient bénéficier du statut de langue nationale au Sénégal

3.2 L'histoire générale du Sénégal

Le Sénégal précolonial : Le Sénégal actuel aurait connu un peuplement assez ancien, estimé très antérieur à l'ère chrétienne. Des bifaces en amande caractéristiques du paléolithique inférieur ont été découverts dans la presqu'île du Cap-Vert, ainsi que d'autres objets en pierre plus élaborés (hachereaux, racloirs) dans la région de Rufisque et au bord des rivières du Sénégal oriental. Au néolithique, l'outillage se

diversifiée et la céramique fait son apparition. Les fouilles menées dans les régions côtières ont mis aujourd'hui des restes de cuisine qui témoignent d'une importante population de pêcheurs et commerçants (marigot de Khant dans le delta, embouchure du Saloum). La métallurgie se développe à l'époque protohistorique (premier millénaire avant J.-C.), où l'on retrouve également des tombeaux en forme de tumulus. Dans le centre du pays, débordant sur l'actuelle Gambie, on trouve un ensemble de cercles de mégalithes, couvrant un secteur de 100 km sur 250 km. On retrouve ce type d'alignement dans le nord-est de la république centrafricaine.

Les peuplements se sont progressivement consolidés pour aboutir à la création de royaumes locaux. Les premiers royaumes connus se forment au VII^e siècle, en particulier le Djolof qui aurait présenté de lointaines parentés avec l'empire du Ghana, sur le territoire de l'actuel Mali. L'islam, la religion aujourd'hui dominante au Sénégal (plus de 90% de la population), fut introduit pour la première fois au XI^e siècle. Parmi les différents royaumes, le plus puissant au XIV^e siècle était l'empire du Djolof qui regroupait le Cayor, le Baol entre autres royaumes.

La conquête coloniale : Le palais présidentiel est l'ancien palais du Gouverneur général. Plusieurs nations européennes arrivèrent dans la région à partir du XV^e siècle, jusqu'à ce que la France s'y installe, fondant Saint-Louis en 1659, ville qui deviendra première capitale du Sénégal et plus tard capitale de l'AOF (Afrique occidentale française). Les Français occupèrent aussi l'île de Gorée en 1677, île qui fit du Sénégal un des principaux centres du commerce des esclaves avec Saint-Louis et le fort de l'Île James (en Gambie).

De l'ordre colonial à l'indépendance :

Louis Léon César Faidherbe, gouverneur du Sénégal de 1854 à 1861 et de 1863 à 1865, jette les bases de la future Afrique occidentale française (AOF). Respectueux des coutumes indigènes, il étend l'influence française très au-delà du Sénégal, travaille à développer l'économie locale et créer le port de Dakar. En 1902, Dakar devient la capitale de l'Afrique occidentale française, l'une des colonies françaises.

En janvier 1959, le Soudan français (actuel Mali) et le Sénégal fusionnent pour former la Fédération du Mali, qui devient complètement indépendante le 20 juin 1960. Cette indépendance est la conséquence des transferts de pouvoirs convenus dans l'accord signé en France le 4 avril 1960. Des difficultés politiques provoquent le démembrement de la fédération le 20 août 1960. Le Sénégal et le Mali déclarent leur indépendance.

3.3. La vie politique au Sénégal

Le Sénégal et la Gambie s'unissent en 1982 pour former la confédération de la Sénégalie, mais celle-ci ne fut que théorique et n'a jamais été mise en application. Elle est finalement dissoute en 1989.

Des escarmouches ont lieu depuis 1982 de manière sporadique entre un groupe séparatiste installé dans le sud de la Casamance et les forces gouvernementales. Des accords de cessez-le-feu sont signés sans succès jusqu'à maintenant. Un nouvel accord a été signé à Foundiougne le 30 décembre 2004 entre le ministre de l'Intérieur Ousmane Ngom et l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, chef de la rébellion des MFDC (Mouvement des forces démocratiques de Casamance).

Le Président de la République : L'un des pays les plus démocratiques d'Afrique, le Sénégal à l'instar de presque tous les pays africains colonisés par la France, prit son indépendance en 1960. Son premier Président se nommait Léopold Sédar Senghor (homme politique mais aussi écrivain et poète). En 1981, le Président Senghor cède les rênes du pays au président Abdou Diouf qui le dirigera jusqu'à l'an 2000, date à laquelle la principale figure de l'opposition, Abdoulaye Wade accède au pouvoir après des élections démocratiques. Celui-ci est réélu en 2007.

Le Président est le chef d'État du pays. Il est élu au suffrage universel direct pour une durée de cinq ans renouvelable une fois. Le président nomme le Premier ministre qui choisit à son tour les ministres de son cabinet et propose leur nomination au Président de la République. Le parlement national du Sénégal ne comporte qu'une seule chambre nommée Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale : Instituée le 20 août 1960, l'Assemblée nationale accueille 150 députés, élus au suffrage universel direct pour une durée de cinq ans. Le scrutin est majoritaire à un tour au niveau des départements à concurrence de 90 députés et proportionnel sur une liste nationale à concurrence de 60 députés.

L'Assemblée est aujourd'hui présidée par Moustapha Niasse, installé le 31 juillet 2012 à la suite des législatives du 1^{er}, marquées par une très large victoire de la coalition présidentielle BennooBokkYakar.

Les élections législatives sénégalaises de 2007 se sont soldées par une très large victoire de la coalition présidentielle, alors le PDS, mais près des deux tiers des électeurs ne s'étaient pas rendus aux urnes, notamment en raison d'un mot d'ordre de boycott de la part des partis d'opposition.

Le Sénat, supprimé en 2001 à la suite d'un référendum constitutionnel, a été rétabli en mai 2007 puis supprimé à nouveau en 2012 après l'élection présidentielle.

Les sénateurs étaient au nombre de 100, 35 étaient élus au suffrage indirect dans les départements et les 65 autres étaient désignés par le chef de l'État. Le Sénat a eu comme dernier président Pape Diop, ancien maire de la ville de Dakar.

La loi sur la décentralisation, mise en application en janvier 1997, accorde des pouvoirs significatifs aux assemblées régionales.

Supprimée en 1992, la Cour suprême du Sénégal avait été remplacée par trois organes spécialisés, la Cour de cassation, le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel, assez semblables à leurs homologues français.

En août 2008 une loi organique recrée une Cour suprême par la fusion entre la Cour de cassation et le Conseil d'État

Le Conseil Constitutionnel comprend cinq membres qui sont nommés par décret pour six ans non renouvelables, dont un président et un vice-président. Il est partiellement renouvelé tous les deux ans, à raison de deux membres au maximum. Son rôle est de contrôler les élections législatives et de vérifier la constitutionnalité des lois et les engagements internationaux.

3.4. *Self-Assessment Exercise*

Answer the following questions:

- 1) Combien de départements et de circonscriptions y a-t-il au Sénégal ?
- 2) Quelles sont les quatre communes du Sénégal pendant la colonisation ?
- 3) En quelle année est-elle abolie la peine de mort au Sénégal ?
- 4) Qui était le premier Président du Sénégal ?
- 5) Combien de députés compte l'Assemblée nationale ?
- 6) Le Sénat, supprimé en 2001 comptait combien de sénateurs ?

Answers :

- 1) 34 départements et 109 circonscriptions.
- 2) Gorée, Dakar, Saint Louis, Rufisque.
- 3) Le 10 décembre 2004.
- 4) Léopold Sédar Senghor.
- 5) 150 députés.
- 6) 100 sénateurs.

4.0. CONCLUSION

In this unit, you have learnt about Senegal. You saw the population, landmass and boundaries. You also learnt about some geographical features of this country. You would recall that we mentioned countries that surround this West African State. We also talked about the political history of the country under the French colonialism.

5.0. SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge on basic facts on Senegal. The unit has exposed you to the geography, population and location of this small but mighty West African country. It has also furnished you with information on the democratic process followed by the country from independence till date. By now, you should be able to talk about Senegal with a view to appraising its democratic process and mention some of the steps that have been taken since independence. You should also be able to mention the countries that surround this country.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1) Parlez de l'Assemblée nationale du Sénégal.
- 2) Essayez une explication du mot « Sénégal ».

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

- Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris: Larousse Bordas.
- Régine Van-Chi - Bonnardel, *Atlas National du Sénégal*, Paris, IGN, 1977, p. 147
- Karine Abdel Malek et Mamadou Cissé, *Proverbes et dictons wolofs*, Paris, Présence Africaine, 2014 (ISBN 978-2-7087-0842-6)
- Mamadou Cissé, *Langues, État et société au Sénégal*, SudLangues, décembre 2005.
- Collectif, *Atlas du Sénégal*, Paris, Éditions du Jaguar, 2007 (ISBN 978-2-86950-414-1), p. 136
- Collectif, *Le Petit Futé Sénégal*, Nouvelles Éditions Université, 2007-2008 (ISBN 978-2-7469-1738-5), p. 336
- Muriel Devey, *Le Sénégal*, Paris, Khartala, 2000 (ISBN 978-2-86537-981-1), p. 306
- Momar Coumba Diop (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Khartala, 2002 (ISBN 978-2-84586-236-4), p. 655
- Armand Lunel, *Le Sénégal*, Lausanne, Rencontre, 1966, p. 192
- Catherine Mazauric, *Le Goût du Sénégal*, Mercure de France, 2006 (ISBN 978-2-7152-2575-6), p. 143
- Émile Mondot, *Étude sur le Sénégal* (thèse), Paris, Université de Paris, 1865
- Donald Cruise O'Brien, Momar Coumba Diop et Mamadou Diouf, *La Construction de l'État au Sénégal*, Karthala, 2003 (ISBN 978-2-84586-229-6), p. 231
- Mylène Rémy, *Le Sénégal aujourd'hui*, Paris, Jaguar, 2004 (ISBN 978-2-86950-372-4), p. 240
- Michel Renaudeau et René Sintzel, *Majestueux Sénégal*, Atlas, 1999 (ISBN 978-2-7234-3238-2), p. 122

UNIT 9

LE TOGO

CONTENT

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. La présentation du Togo
 - 3.1. La superficie, la population, les limites, le climat
 - 3.2. L'histoire générale du Togo
 - 3.3. La vie politique au Togo
 - 3.4. L'économie du Togo
 - 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 6.0. References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about one of the West African French-speaking countries. The country is Togo. You will learn about the origin, location, weather and the population of this West African State. In the course of our study, you will equally learn about the political history of this country from the colonial days to the independence. The unit will also familiarize you with the some climatic condition of this country as well as its economy.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Quote the landmass and population of Togo in square kilometers.
- b) Mention some of the historical landmarks of the country.
- c) Trace its political process.
- d) Mention the countries that surround the country.

e) Talk about Togo in general

3.0. LA PRESENTATION DU TOGO

In this part of our unit, you will learn about another West African country. The country is Togo. Togo is one of the countries colonized by not only France but also by the Germans. Togo is one of the countries ravaged by coup d'Etat and political crises. As a matter of fact, Togo is the first country in Black Africa where coup d'Etat took place. Let us start with some geographical features of Togo.

3.1. La superficie, la population, les limites, le climat

Le **Togo** est un pays d'Afrique de l'Ouest ayant des frontières communes avec le Bénin à l'est, le Burkina Faso au nord, et le Ghana à l'ouest. Sa façade sud est ouverte sur le golfe du Bénin.

La superficie : Le Togo est l'un des plus petits États africains avec 56 785 km², s'étirant sur 550 km du nord au sud avec une largeur n'excédant pas 130 km.

La population : La population est estimée en 2006 à environ 5,4 millions d'habitants pour une densité de 95 habitants/km².

L'indépendance : Le Togo acquiert son indépendance, le 27 avril 1960, par un accord avec l'administration française, sous le contrôle de l'ONU. L'autonomie interne remonte à 1956.

Divisions administratives : Le Togo est divisé en cinq régions administratives, elles-mêmes découpées en 31 préfectures :

La région maritime, chef-lieu : Tsévié;

La région des plateaux, chef-lieu : Atakpamé ;

La région centrale, chef-lieu : Sokodé ;

La région de la Kara, chef-lieu : Kara ;

La région des Savanes, chef-lieu : Dapaong.

Les langues parlées : Il y a au Togo, trois langues couramment employées. Le français qui est la langue officielle mais aussi trois langues nationales : l'Éwé, le Mina et le Kabyé.

Les religions : Les différentes religions du pays sont l'animisme pratiqué par 50% de la population, le catholicisme (26%), l'islam (15%) et le protestantisme (9%).

3.2. *L'histoire générale du Togo*

Époque coloniale

Le Togo subit le commerce négrier du XVIe au XIXe siècle. En 1884, le roi Mlapa III signe un traité de protectorat avec l'Allemagne, qui perdure jusqu'en 1918, à la fin de la Première Guerre Mondiale. La colonie est alors divisée entre le Royaume-Uni et la France, parfois au prix de la division de certaines ethnies. La partie sous contrôle français passe sous tutelle de l'ONU en 1946. Le Royaume-Uni rattache la partie Sud de la région qu'il contrôle au Ghana en 1956. Le premier président du Togo indépendant est Sylvanus Olympio. Il est élu par un scrutin supervisé par l'ONU, contre Nicolas Grunitzky, le candidat soutenu par la France. Sous l'instigation du commandant français Maitrier, chef de la gendarmerie nationale et conseiller du président dont le contrat de coopération arrivait à terme, 626 vétérans togolais de l'armée française, dont une grande partie avait combattu en Algérie et en Indochine demandent à être intégrés dans les forces de sécurité togolaises qui comptent 300 membres. Sylvanus Olympio refuse. Ils le destituent dans un coup d'État, le 13 janvier 1963, dans lequel Olympio trouve la mort. C'est donc un président civil, Nicolas Grunitzky (1913-1969) qui est porté au pouvoir, mais quatre ans plus tard, à la suite d'un autre coup d'État, il fuit le pays. Quatre ans plus tard il décède dans un accident de voiture en Côte d'Ivoire.

3.3. *La vie politique au Togo*

Sylvanus Olympio est le premier président togolais, mais il est tué au cours du coup d'État du 13 janvier 1963. Nicolas Grunitzky devient président du Togo à la suite du coup d'état, le premier de toute l'histoire de l'Afrique noire après les Indépendances, organisé par un groupe de soldats dirigé par le sergent Étienne Gnassingbé Eyadema. Nicolas Grunitzky est destitué par coup d'état en 1967 organisé par le même Étienne Gnassingbé Eyadema. De 1967 au 5 février 2005, Étienne Gnassingbé Eyadema, très critiqué pour ses méthodes de répression envers ses opposants politiques, est président du Togo. Suite à sa mort et en l'absence au pays du président de l'Assemblée nationale, qui selon l'article 65 de la Constitution doit assurer l'intérim de la présidence, l'armée togolaise prend la décision de confier le pouvoir au fils de Gnassingbé Eyadema, Faure Gnassingbé Eyadema.

L'Union Africaine par la voix du Président de la Commission Alpha Oumar Konaré dénonce un coup d'État militaire. Le 25 février 2005, suite aux pressions de la CEDEAO et de l'Union européenne, le fils de Gnassingbé se retire et laisse la place au vice-président de l'Assemblée nationale togolaise Abbas Bonfoh. Ce dernier assure l'intérim de la fonction présidentielle jusqu'à la tenue des élections présidentielles du 24 avril 2005. Quatre candidats se présentent : Faure Gnassingbé Eyadema, soutenu par le Rassemblement du peuple togolais (RPT), Emmanuel Bob Akitani, candidat de la coalition de l'opposition radicale, Harry Olympio, candidat du Rassemblement pour le soutien à la démocratie et au développement (RSDD, opposition modérée) et Nicolas Lawson, homme d'affaire qui annonce le retrait de sa candidature le 22 avril 2005. Le 26 avril 2005, la Commission électorale nationale et indépendante (CENI) proclame les résultats de l'élection présidentielle du 24 avril. Faure Gnassingbé, remporte l'élection avec 60,22% des suffrages devant Emmanuel Bob Akitani avec 38,19 % et Harry Olympio avec 0,55 %. L'opposition et le RPT s'accusent mutuellement de manipulations et de fraudes. La France, très impliquée dans les événements du Togo, juge que le scrutin s'est déroulé dans des conditions acceptables même s'il y a eu plus de 500 morts, 10 000 blessés et 30 000 réfugiés. La Commission européenne, malgré un rapport confidentiel accréditant l'existence de fraudes massives de la part du pouvoir, a pris acte de l'élection de Faure Gnassingbé. Le

parlement européen a voté une résolution de non-reconnaissance de Faure Gnassingbé comme président élu du Togo. Le 8 juin 2005, Edem Kodjo, président de la Convergence patriotique panafricaine (CPP, opposition modérée), est nommé Premier ministre. Il est chargé de constituer un gouvernement d'union nationale. Amnesty International publie en juillet 2005, un rapport dénonçant selon ses propres termes « un scrutin entaché d'irrégularités et de graves violences » tout en montrant que « les forces de sécurité togolaises aidées par des milices proches du parti au pouvoir (le Rassemblement du peuple togolais (RPT) s'en sont violemment prises à des opposants présumés ou à de simples citoyens en ayant recours à un usage systématique de la violence » Le rapport reproche aussi à la France son rôle ambigu dans la situation actuelle. Les violences suites aux événements politiques de 2005 auraient entraîné entre 400 et 500 morts. Certains parlent même de plus de 800 victimes. Le Togo est un pays africain de 56 785 km² dont la longueur est 600 km et la largeur varie de 50 à 150 km. Le pays possède 1700 km de frontière avec le Burkina Faso, le Ghana et le Bénin et 50 km de côtes donnant sur le Golfe de Guinée. Il est à noter que l'érosion y est très importante par exemple, en six ans l'eau a avancé de 140 m. L'altitude maximale est le mont Agouqui qui culmine à 986 m.

3.4. L'économie du Togo

L'économie du Togo repose essentiellement sur la culture vivrière qui représente 65% des travailleurs. Le reste de la main d'œuvre (30%) vit de la culture du cacao, du café, du coton mais surtout des mines de phosphates qui sont vitales au pays. Le Togo est d'ailleurs le cinquième producteur mondial de phosphates. A l'instar de nombreux pays africains (Sénégal, Île Maurice, Namibie), le Togo s'est doté d'une zone franche dès la fin des années 80. Ainsi, dans cette zone sont implantés des sociétés pharmaceutiques, des fabricants d'huiles végétales, des assembleurs informatiques, des distributeurs de produits cosmétiques, des prothésistes dentaires ou des entreprises de transport routier. Le port de Lomé, seul port en eau profonde de la sous-région, est donc une zone franche qui ne cesse de se développer rapidement. A titre d'exemple, le port autonome de Lomé (PAL) vient d'acquérir en mars 2006, deux grues portuaires

qui disposent d'une force de levage de 104 tonnes. Ces équipements sont destinés à accompagner l'extension et l'exploitation du terminal qui connaît une rapide expansion régionale qui couvre les besoins de nombreux pays comme le Niger, le Mali ou le Burkina Faso. Le trafic conteneurisé (par conteneurs) à Lomé a doublé en trois ans pour atteindre 212 000 EVP (équivalent vingt pieds) en 2005. Ce projet va permettre d'accueillir les navires de grande capacité et d'attirer ainsi les flux en transbordement, notamment ceux en provenance d'Asie. Depuis le début du conflit en Côte d'Ivoire, le Togo est devenu une plateforme portuaire très importante pour les opérateurs de l'ouest africain. Le Togo fait partie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

3.5. *Self-Assessment Exercise*

Answer the following questions:

- 1) Qui était le premier président togolais ?
- 2) Qui a fait le premier coup d'Etat et en quelle année ?
- 3) Le Togo est le cinquième producteur mondial de phosphates. Vrai ou Faux ?
- 4) Qui est le président actuel du Togo ?

Answers:

- 1) Sylvanus Olympio.
- 2) Le sergent Etienne Gnassingbé Eyadema, le 1er janvier 1963.
- 3) Vrai.
- 4) Faure Gnassingbé.

4.0. CONCLUSION

In this unit, you have learnt about Togo. You studied the population, landmass and boundaries. You also learnt about some geographical and climatic features. You would recall that we mentioned the countries that surround this West African State.

We also talked about the general history of the country under the French colonialism. We examined the country's political system and structure as well as its economy.

5.0. SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge of basic facts on Togo. The unit has exposed you to the geography, population and location of this small West African country. It has also given you the knowledge of the democratic process followed by the country from independence till date. By now, you should be able to talk about Togo with a view to appraising its democratic process and mention some of the steps that have been taken since independence. You should also be able to mention the countries that surround this country.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1) Quels sont les partis politiques au Togo ?
- 2) Parlez brièvement de l'économie du Togo.

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris: Larousse Bordas.

Jonas Bakoubayi Billy, *Musterkolonie des Rassenstaats: Togo in der kolonialpolitischen Propaganda und Planung Deutschlands 1919-1943*, J.H.Röll-Verlag, Dettelbach 2011 (ISBN 978-3-89754-377-5).

Jean de Menthon, *À la rencontre du Togo*, éd. L'Harmattan, 2000, coll. À la rencontre de, 271 pages.

Tètè Tete, *Démocratisation à la togolaise*, éd. L'Harmattan, 2000, coll. Points de vue.

Yvonne François, *Le Togo*, éd. Karthala, 2000, coll. Méridiens, 192 pages.

Fulbert Sassou Attisso, *La problématique de l'alternance politique au Togo*, éd. L'Harmattan, 2003, coll. Études africaines.

Jacques Rongier, *Parlons ewe une langue du Togo*, éd. L'Harmattan, 2004.

Hilaire Dossouvi Logo, *Lutter pour ses droits au Togo*, éd. L'Harmattan, 2004, coll. Mémoires africaines, 156 pages.

UNIT 10

LE GABON

CONTENT

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. Généralités sur le Gabon
 - 3.1. Le climat
 - 3.1.1. Le peuplement du Gabon et l'arrivée des Européens
 - 3.1.2. La colonisation française et l'indépendance
 - 3.2. La vie politique
 - 3.2.1. Des personnalités politiques gabonaises
 - 3.2.2. La diplomatie et relations internationales
 - 3.3. L'économie
 - 3.3.1. Transports
 - 3.3.1.1. Le transport routier
 - 3.3.1.2. Le transport ferroviaire
 - 3.3.1.3. Le transport fluvial
 - 3.3.1.4. Le transport aérien
 - 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 6.0. Tutor Marked Assignment
- 7.0. References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about another French-speaking country of Africa. It is a small country considering its size and population. The said country is called Gabon. You will learn about the origin, location, population as well as the politics of Gabon. In the course of our study, you will equally learn about how Europeans arrived in

Gabon, how the country was colonized by France as well as the economic and political history of this country.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Talk about the landmass and population of Gabon in square kilometers.
- b) Mention some of the important political personalities of the country.
- c) Discuss the political evolution of Gabon from the colonial to independence era.
- d) Mention some of the means of transportation of Gabon.
- e) Talk about Gabon in general.

Président de la République:	Ali Bongo
Premier Ministre :	Julien NkogheBekalé
Superficie	267 667 km ²
Capitale:	Libreville
Population:	2 119 036 d'habitants
Date de l'indépendance (de la France)	17 août 1960

Le Gabon, en forme longue la République gabonaise, est un pays situé en Afrique centrale, traversé par l'équateur, frontalier à l'est, au sud-est et au sud de la république du Congo, au nord-ouest de la Guinée équatoriale et au nord du Cameroun. Ancienne colonie française, le Gabon est indépendant depuis le 17 août 1960.

C'est un pays forestier où la faune et la flore sont encore bien conservées et protégées dans treize parcs nationaux dont le parc national de la Lopé, inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO.

3.1. Le climat

Le Gabon est situé en Afrique centrale, à hauteur de l'équateur. Son climat est de type équatorial, chaud et humide, avec une alternance de saisons sèches et de saisons des pluies au cours de l'année. On distingue deux saisons humides (février-mai,

grande saison des pluies et septembre-décembre, petite saison des pluies) et deux saisons sèches (mai-septembre, grande saison sèche et décembre-janvier, petite saison sèche).

Les températures moyennes sont comprises entre 21 C au sud-ouest du pays (Port-Gentil, Lambaréné, Mouila, Tchibanga, Mayumba) et 27 C sur la côte et à l'intérieur du pays. Les extrêmes vont de 18° C à 36°. Les précipitations varient de 1 500mm au nord-est et dans les régions de savane à 3 30mm au nord-ouest et au sud-ouest. Le taux d'humidité atmosphérique est en moyenne de 85%, il peut atteindre 100 % en saison des pluies.

3.1.1. Peuplement du Gabon et l'arrivée des Européens

Le peuplement du Gabon se constitue par vagues successives d'immigration, jusqu'au XIX^e siècle, de Pygmées puis plus massivement de Bantous, de nos jours majoritaires. C'est lors de ce processus qu'accostent, au XV^e siècle, les premiers Européens, des Portugais. Le nom du Gabon lui vient de ces premiers colons; *Gabão* en portugais signifie « caban », en rapport avec la forme de l'Estuaire qui borde les côtes de Libreville. D'après le dictionnaire de l'origine des noms et surnoms des pays africains d'Arol Ketchiemen, il est cependant fort probable que le nom « Gabon » ait été emprunté aux populations africaines locales.

Les Portugais, suivis des Hollandais, se livrent à la traite négrière, commerçant avec les chefs côtiers et notamment les Mpongwes, établis dans l'estuaire du Komos et les Orungus, implantés dans le delta de l'Ogooué. Les esclaves sont d'abord destinés aux plantations de Sao Tomé avant que ne se développe le commerce avec l'Amérique. Le commerce concerne aussi le caoutchouc, le bois, l'ivoire. Durant cette période, qui s'étend jusqu'au XIX^e siècle, les Européens ne cherchent pas à pénétrer le pays ; ils établissent des implantations et des fortins dans la zone littorale et les relations avec l'intérieur du pays passent par les peuples côtiers.

3.1.2. La colonisation française et l'indépendance

La France occupe le Gabon progressivement à partir du milieu du XIX^e siècle, après un traité signé avec le « roi Denis », en 1839. Les explorateurs commencent à pénétrer

l'hinterland (tels Paul Belloni Du Chaillu, qui donnera son nom au massif du Chaillu, ou Pierre Savorgnan de Brazza qui remonte le cours de l'Ogooué).

En 1886, le Gabon devient une colonie qui, dès 1888, est fusionnée avec celle du Congo sous le nom de Gabon-Congo puis, en 1898, de Congo français. En 1904, à la suite d'un décret du 29 décembre 1903, le Gabon redevient une colonie distincte, le reste du Congo français formant les deux colonies du Moyen-Congo et d'Oubangui-Chari et le territoire militaire du Tchad². En 1910, les colonies du Gabon et du Congo sont intégrées dans l'Afrique-Équatoriale française.

En 1940, le Gabon est d'abord tenu par des forces vichystes, mais après la brève campagne du Gabon, il passe, avec l'AEF, dans le camp de la France libre. Ses dirigeants coloniaux sont alors internés.

En 1946, le Gabon devient un territoire d'outre-mer.

En octobre 1958, la Communauté française étant nouvellement créée, le Conseil de gouvernement du Gabon, s'appuyant sur l'article 76 de la nouvelle Constitution de la V^e République (version de 1958), demande la transformation du Gabon en département français. Léon Mba, président du Gabon, charge Louis Sanmarco, administrateur colonial, de présenter la demande auprès du gouvernement métropolitain. Sanmarco reçoit une fin de non-recevoir, le général de Gaulle n'y étant pas favorable, au grand dam de Léon Mba.

Le 17 août 1960, comme la grande majorité des colonies françaises d'Afrique subsaharienne, le Gabon accède à l'indépendance. Indépendance contraire au souhait de son Premier ministre Léon Mba qui avait demandé à ce qu'il devienne un territoire d'outremer français, ce dernier en devient le premier président. Il sera soutenu par la France qui assurera même militairement son maintien au pouvoir (intervention de l'armée française en 1964 à son profit), cela jusqu'à son décès en 1967 où il est remplacé par son directeur de cabinet, Albert-Bernard Bongo, appelé par la suite « Omar Bongo Ondimba ».

3.2. La vie politique

Le président Bongo instaure le monopartisme avec la création du Parti démocratique gabonais. L'exploitation des richesses naturelles du pays (bois, minerais et surtout pétrole) assure une relative prospérité au Gabon ; le président Bongo devient un chef d'État très courtisé, notamment par la France qui en fait un de ses alliés africains les plus sûrs.

À la fin des années 1980, la chute du cours du pétrole plonge le Gabon dans une grave crise économique, incitant la population à multiplier les revendications sociales et politiques. Une conférence nationale pour refonder le pays est ouverte en 1990 qui débouche finalement sur le rétablissement du multipartisme.

Malgré cette certaine démocratisation, la situation économique du pays n'évolue guère tandis qu'Omar Bongo et son parti présidentiel se maintiennent au pouvoir. Ali Bongo succède à son père à la mort de celui-ci en 2009.

Le Gabon a un régime hybride. Il comporte à la fois les caractéristiques du régime présidentiel et de celui dit parlementaire. Le premier président de la République gabonaise est Léon Mba en 1960. Omar Bongo devient le deuxième président de la République gabonaise en 1967, à la mort de Léon Mba. Il est alors, à 32 ans, le plus jeune chef d'état au monde. Il restera au pouvoir de 1967 jusqu'à son décès en 2009. Entre 1968 et 1990, le pays est sous le régime du parti unique, le Parti démocratique gabonais (PDG).

En 1973, Omar Bongo, candidat unique, est élu à l'issue de la première élection présidentielle organisée dans le pays. Toujours candidat unique, il est réélu en 1979 et 1986.

Une conférence nationale se tient en mars-avril 1990. À l'issue de celle-ci, d'importantes réformes politiques sont adoptées, dont la création d'un sénat national, la décentralisation des finances, la liberté de rassemblement et de la presse, l'abolition du visa de sortie obligatoire et le multipartisme. Les premières élections législatives multipartites en presque trente ans ont lieu en septembre-octobre 1990.

Après cette conférence nationale, dans le cadre d'élections où il n'est plus seul candidat, Omar Bongo est de nouveau élu en 1993, 1998 et 2005, quoique dans des conditions souvent contestées.

Quand Omar Bongo meurt le 8 juin 2009, à l'âge de 73 ans, l'intérim est assuré par la présidente du Sénat, Rose Rogombé, jusqu'à l'élection anticipée de 2009.

Le 3 septembre 2009, Ali Bongo, ministre de la Défense et fils d'Omar Bongo Ondimba, devient le troisième président du Gabon, élu à l'occasion d'un scrutin majoritaire à un tour. Avec 41,79 % des suffrages exprimés, soit environ 141 000 voix sur un total de 800 000 électeurs inscrits, il devance Pierre Mamboundou, crédité de 25,64 % des voix, et André Mba Obame, le nouveau chef de l'opposition gabonaise et ancien ministre de l'Intérieur. Les résultats sont fortement contestés et suite aux forts soupçons de fraude, des émeutes éclatent et sont violemment réprimées par les forces de l'ordre, fidèles au pouvoir.

Depuis, le président Bongo prône le concept de « Gabon émergent », politique visant notamment à la diversification de l'économie afin de diminuer sa dépendance aux cours mondiaux du pétrole. En 2018, cela ne s'est pourtant pas concrétisé, notamment du fait de la baisse des cours du pétrole et d'investissements peu judicieux, tandis que le chômage des jeunes reste élevé.

Le 31 août 2016, la commission électorale annonce qu'Ali Bongo remporte le scrutin à cinq mille voix près. L'opposition dénonce immédiatement ces résultats. Des émeutes encore plus violemment réprimées que celles de 2009 éclatent, avec comme point d'orgue l'attaque du quartier général de l'opposition par la garde présidentielle qui fait de nombreux morts. Le 24 septembre 2016, Ali Bongo est proclamé vainqueur par la Cour constitutionnelle avec 50,66 % des voix, suivi de Jean Ping avec 47,24 % des suffrages.

Le 2 février 2017, le Parlement européen adopte une résolution déclarant que les résultats de la présidentielle « manquent de transparence » et sont « extrêmement douteux ».

Le 7 janvier 2019, une unité de soldats mutinés, prétextant l'état de santé d'Ali Bongo, en convalescence après un accident vasculaire cérébral, prend brièvement le contrôle de Radio Gabon et transmet un appel au soulèvement, dans une apparente tentative de

coup d'État. Cette insurrection échoue le même jour; sur cinq mutins, deux sont tués et les autres arrêtés. Le 12 janvier, un nouveau Premier ministre, Julien Nkoghe Bekalé est nommé.

3.2.1. Des personnalités politiques gabonaises

- Léon Mba, homme politique, premier président du Gabon.
- Omar Bongo, homme politique, deuxième président du Gabon, au pouvoir pendant près de 42 ans.
- Jean-Hilaire Aubame, homme politique, opposant.
- Paul Mba Abessole, homme politique, opposant à Omar Bongo au sortir de la conférence nationale de 1990, chef de l'opposition jusqu'en 2002, dirigeant du Rassemblement national des bûcherons, cofondateur du MORENA (Mouvement de redressement national, parti politique).
- André Mba Obame, homme politique, plusieurs fois ministre sous Omar Bongo, et qui devient opposant à la mort de ce dernier.
- Ali Bongo, fils d'Omar Bongo, ancien ministre de la Défense, président du Gabon depuis 2009.
- Pascaline Bongo, fille d'Omar Bongo, très influente dans la politique gabonaise.
- Jean Ping, homme politique, longtemps ministre des Affaires étrangères et ancien président de la commission de l'Union africaine.
- Pierre Mamboundou, homme politique, opposant jusqu'à sa mort en 2011.
- Georges Rawiri, homme politique, plusieurs fois ministre et président du Sénat décédé en 2005.
- Rose Francine Rogombe, présidente par intérim en 2009 lors du décès d'Omar Bongo et présidente du Sénat jusqu'à sa mort en 2015.
- Bruno Ben Moubamba, homme politique, opposant, président de l'Union du peuple gabonais depuis 2015.
- Charles N'Tchoréré, militaire ayant servi en tant que capitaine pour la France lors des deux guerres mondiales.

3.2.2. Diplomatie et relations internationales

Du fait du poids économique de son pays et de la longévité du président Omar Bongo à son poste, qui lui a permis d'entretenir des relations suivies avec les dirigeants internationaux, le Gabon occupe une place non négligeable dans la diplomatie africaine, voire au-delà. Le pays s'est investi dans les conflits entre le Tchad et la Libye, en Angola, Namibie... et, plus récemment, dans le conflit syrien ou en Centrafrique, y compris militairement.

3.3. L'économie

Le Gabon est membre de plusieurs organisations internationales dont les Nations unies, l'Union africaine, la CEMAC, la CEEAC, la Francophonie et l'OCI.

Le Gabon est un pays au sous-sol très riche. Il exporte du manganèse, du pétrole (il adhère à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 1975 et s'en retire en 1995 puis réintègre l'organisation en 2016), du gaz, du fer, du bois et bien d'autres produits de son sol et de son sous-sol depuis longtemps. L'exploitation des mines d'uranium de Mounana, situées à 90 km de Franceville, a été interrompue en 2001 du fait de l'arrivée sur le marché mondial de nouveaux concurrents. La relance de l'exploitation de ses importants gisements d'uranium est aujourd'hui d'actualité. Le train de Franceville à Libreville (le Transgabonais) exporte, depuis les années 1980, les ressources des mines de manganèse, d'uranium et de fer situées à Moanda. Les gisements ferreux de Bélinga au nord-est de Makokou, dont les réserves sont estimées à un milliard de tonnes, ne sont pas encore exploités. Cependant, globalement, la « manne pétrolière » n'a que très partiellement servi à moderniser le pays et à diversifier l'économie.

Les hydrocarbures représentent près de 50 % du PIB, 60 % des recettes fiscales et 80 % des exportations. Shell Gabon et Total Gabon assurent 60 % de la production. La ville de Port-Gentil et ses environs (cap Lopez) concentrent la majeure partie des activités pétrolières (raffinage, oléoduc, terminal pétrolier).

Le deuxième secteur économique, en poids dans le PIB, est celui du bois, qui représente 13 % des exportations et 60 % des recettes d'exportation hors pétrole. C'est, après l'État, le premier employeur du pays, avec 28 % de la population active. Il y a une soixantaine d'essences de bois exploitées, l'okoumé et l'ozigo étant les deux principales. Le Gabon est le second producteur mondial d'okoumé (après le Cameroun) et le premier exportateur mondial. Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Gabon interdit l'exportation des grumes pour favoriser la transformation locale du bois.

Le troisième secteur économique est celui des minerais, notamment le manganèse, qui représente 4 % du PIB et 6 % des exportations du pays. Le Gabon est le deuxième producteur mondial de manganèse, après la Chine.

L'agriculture gabonaise est peu développée, l'essentiel de la production agricole est vivrière. Il existe une filière cacao-café héritée de la période coloniale ; elle est en déclin constant depuis les années 1970.

La production de caoutchouc s'est stabilisée depuis le milieu des années 1990 mais le niveau de production est très faible (l'ordre de grandeur est de 1 à 20) par rapport aux principaux producteurs.

L'élevage est, quant à lui, essentiellement « villageois », commercialisé sur place. Enfin le potentiel halieutique du Gabon est élevé, mais sous-exploité ; les Gabonais sont les plus gros consommateurs de poisson par habitant de la sous-région et la pêche ne couvre qu'un tiers des besoins.

3.3.1. Transports

La prédominance des forêts au Gabon est telle que la problématique du transport, tant pour les personnes que pour les marchandises, est un sujet crucial pour le pays et son économie. Les cours d'eau ont toujours été le principal moyen de communication dans l'inextricable végétation car la navigation aérienne est très coûteuse, le réseau routier est limité et le chemin de fer (le Transgabonais) se résume à une seule ligne.

Cela fait que l'Ogooué reste une importante voie d'évacuation pour l'okoumé et que les deux principales villes du pays, Libreville et Port-Gentil, ne sont pas reliées par route, sa construction devant s'achever en 2017.

3.3.1.1. Transport routier

La densité et la qualité du réseau routier gabonais sont très faibles. Le réseau routier est estimé à 9 170 km dont environ 10 % est bitumé (1 055 km) ; parmi ces routes bitumées, moins de 20 % sont considérées comme en bon état.

3.3.1.2. Transport ferroviaire

Le Transgabonais, long de 669 km, construit entre 1978 et 1986, est essentiellement dédié aux matières premières extraites dans l'Est du pays, dans la région de Franceville. Il permet d'acheminer le minerai jusqu'au port d'Owendo. La mise en exploitation du gisement de fer de Bélinga devrait s'accompagner de la création d'un nouvel axe ferroviaire reliant Bélinga à Booué, gare du Transgabonais et, par ailleurs, porte d'entrée du parc national de la Lopé.

3.3.1.3. Transport fluvial

Le transport fluvial est opéré essentiellement à partir des ports d'Owendo, près de Libreville et de Port-Gentil car c'est là que convergent les marchandises de ce pays tourné vers la mer pour son commerce extérieur.

Le transport fluvial et maritime de passagers se concentre essentiellement sur les liaisons Libreville - Port-Gentil (via l'océan, du fait de l'absence de route) et sur la desserte régionale de la zone des lacs (département d'Ogooué et des Lacs) aux alentours de Lambaréné. La longueur des voies navigables est estimée à 1 600 km en 2010.

3.3.1.4. Transport aérien

Le Gabon dispose de trois aéroports internationaux: l'aéroport de Libreville, celui de Port-Gentil, celui de Franceville ainsi que de soixante aérodromes locaux dont trente à vocation commerciale.

3.4. Self-Assessment Exercise

Répondez aux questions suivantes :

- 1) Mentionnez trois types de transport au Gabon.
- 2) Mentionnez cinq personnalités politiques du Gabon.
- 3) En quelle année le Gabon a gagné son indépendance ?
- 4) Quels sont les pays frontaliers du Gabon ?

Réponses :

- 1) Le transport ferroviaire, le transport aérien, le transport routier, le transport fluvial.
- 2) Cf la partie 3.2.1. de cette unité pour récupérer les personnalités politiques.
- 3) 1960.
- 4) Au sud, la république du Congo, au nord-ouest, la Guinée équatoriale et au nord, le Cameroun.

4.0. CONCLUSION

In this unit, you have learnt about Gabon. You were taught the population, landmass and boundaries. You also learnt about some geographical features of this African country. You would recall that we mentioned some countries that surround this country. We also talked about the general history of Gabon, its politics as related to international organizations such as Francophonie and we mentioned some of the country's political personalities. We equally examined the country's economy.

5.0. SUMMARY

This unit has equipped you with the basic points on Gabon. The unit has exposed you to the geography, population and location of this African country. It has also furnished you with the democratic system of Gabon especially the one party system under Omar Bongo. By now, you should be able to talk about Gabon with a view to appraising its political system and structure. You should also be able to mention some of the political personalities of this country.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1) Discutez la vie politique au Gabon. Quels, à votre avis, sont les points faibles du système politique du Gabon ?
- 2) Quelles relations existent-elles entre le Gabon et l'Europe ?
- 3) Faites un commentaire du transport gabonais.

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris : Larousse Bordas.

Ghazvinian, John (2008). *Untapped: The Scramble for Africa's Oil*. Orlando: Harcourt. ISBN 0-15-101138-9.

Rich, Jeremy (2007). *A Workman Is Worthy of His Meat: Food and Colonialism in the Gabon Estuary*. Lincoln: University of Nebraska Press. ISBN 0-8032-0741-7.

Shaxson, Nicholas (2007). *Poisoned Wells: The Dirty Politics of African Oil*. New York: Palgrave Macmillan. ISBN 1-4039-7194-3.

Warne, Sophie (2003). *Bradt Travel Guide: Gabon and São Tomé and Príncipe*. Guilford, CT: Chalfont St. Peter. ISBN 1-84162-073-4.

Yates, Douglas A. (1996). *The Rentier State in Africa: Oil Rent Dependency and Neo-colonialism in the Republic of Gabon*. Trenton, NJ: Africa World Press. ISBN 0-86543-520-0.

UNIT 11

LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

CONTENT

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. Généralité sur la République centrafricaine
 - 3.0.1. Position géostratégique
 - 3.0.2. Les premières années d'indépendance (1960-1965)
- 3.1. Découpage territorial
- 3.2. La vie politique
 - 3.2.1. La période Bokassa et l'empire centrafricain (1965-1979)
 - 3.2.2. L'après-Bokassa
 - 3.2.3. L'Etat fantôme (depuis 2013)
 - 3.2.4. Gouvernement
- 3.3. Économie
 - 3.3.1. Agriculture et exploitation forestière
 - 3.3.2. Pétrole
 - 3.3.3. Uranium
 - 3.3.4. Diamants
 - 3.3.5. Industrie
 - 3.3.6. Braconnage et tourisme
 - 3.3.7. Transport
- 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 6.0. Tutor Marked Assignment
- 7.0. References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about one of the French-speaking countries of Central Africa. You will learn about the origin, location, population as well as the politics of Central Africa Republic. In the course of our study, you will equally learn about the political activities as well as economic situation of this country.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Talk about the landmass and population of Central Africa Republic in kilometer square.
- b) Mention some of the important political events of the country.
- c) Trace its independence from France and the era of Bokassa till date.
- d) Discuss the economic activities of this country.
- e) Talk about Central Africa Republic in general

3.0. GENERALITE SUR LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Forme de l'Etat :	République
Président :	Faustin-Archange Touadéra
Premier Ministre :	Firmin Ngrebada
Langues officielles:	français, sango
Capitale :	Bangui
Population (2013) :	5 166 510 d'habitants
Superficie :	622 984 km ²
Indépendance (de la France) :	13 août 1960

La République centrafricaine, aussi appelée le ou la Centrafrique est un pays d'Afrique centrale en voie de développement, dont la population est estimée à 4 500 000 habitants, pour une superficie d'environ 623 000 km². Il est entouré par le Cameroun à l'ouest, le Tchad au nord, le Soudan et le Soudan du Sud à l'est, la République démocratique du Congo et la République du Congo au sud. Le pays est membre de

l'Union africaine, de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et de la Communauté des États sahélo-sahariens.

Le territoire de la République centrafricaine correspond à celui de la colonie française d'Oubangui-Chari, qui fait partie de l'Afrique-Équatoriale française de 1910 à 1960. Après l'indépendance, le pays a eu à sa tête différents régimes autoritaires, notamment celui de Jean-Bedel Bokassa, président, puis empereur autoproclamé. L'ancienne puissance coloniale continue d'y jouer un rôle important. Les premières élections libres avec le multipartisme ont lieu en 1993. Elles portent au pouvoir Ange-Félix Patassé, renversé en 2003 par François Bozizé. Celui-ci, réélu en 2005 et 2010, est à son tour renversé en 2013 par la Seleka, une alliance de milices dirigée par Michel Am-Nondokro Djotodia, pendant la deuxième guerre civile de Centrafrique. En 2016, Faustin-Archange Touadéra est élu président de la République.

3.0.1. Position géostratégique

La RCA est véritablement au cœur de l'Afrique entourée de cinq pays, riche de ressources naturelles mais aussi avec tout ce qu'une telle position implique quant à l'équilibre politique et social précaire de la région environnante; la République centrafricaine est entourée de pays dont les tensions se répercutent sur son territoire. La période 1990-2010 a vu de nombreux conflits périphériques pénétrer le pays puis 2010-2016 s'est vu installer un conflit dont la forme visible est la déchirure chrétienne-musulmane au point où les musulmans sont majoritairement réfugiés au nord du pays. Il y a aussi un mouvement dit « armée de résistance du Seigneur (LRA) » originaire d'Ouganda que l'on dit toujours être présent dans le sud-est du pays, proche du Soudan du Sud. Enfin, le pays servirait parfois de base arrière à des « groupes de trafiquants et de braconniers ».

3.0.2. Les premières années d'indépendance (1960-1965)

Le pays devient la République centrafricaine le 1^{er} décembre 1958 et proclame son indépendance le 13 août 1960.

Le premier chef de l'État, Barthélemy Boganda, est considéré comme le père de la nation centrafricaine. Parlementaire à Paris, il fut l'auteur de brûlots réguliers et de demandes de maintien de tous les droits français au peuple d'Afrique équatoriale française. Parlementaire français véhément, il prônait depuis longtemps l'indépendance des colonies et avait proposé la création d'un État d'Afrique centrale unique, regroupant le Gabon, le Congo, le Cameroun et la République centrafricaine. Il y voyait la seule solution permettant d'éviter l'éclatement de la région en territoires trop petits, non viables, et sans rôle à jouer sur la scène internationale. Il meurt le 29 mars 1959, peu après son élection, dans un accident d'avion dont les causes n'ont jamais été élucidées.

3.1. Découpage territorial

La République centrafricaine est composée de 14 préfectures, deux préfectures économiques, et une Commune autonome.

Les 14 préfectures sont :

Bamingui-Bangoran, Basse-Kotto, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Kémo, Lobaye, Mambéré-Kadéï, Mbomou, Nana-Mambéré, Ombella-M'Poko, Ouaka, Ouham, Ouham-Pendé, Vakaga.

Les deux préfectures économiques sont : Nana-Grébizi et Sangha-Mbaéré. Bangui a le statut spécifique de commune.

Ces 14 préfectures sont elles-mêmes sous-divisées en 71 sous-préfectures.

L'organisation administrative de la RCA, s'articule donc autour de sept régions, seize préfectures, 71 sous-préfectures et deux postes de contrôle administratif et 175 communes, dont six communes d'élevages, et environ 10 000 villages, quartiers de villes.

Un projet sur la décentralisation et la déconcentration permettra à l'horizon 2015 d'asseoir une administration territoriale performante et efficace, avec des instances.

La ville de Bangui, est la septième région et est structurée en commune urbaine avec huit arrondissements.

3.2. La vie politique

3.2.1. La période Bokassa et l'empire centrafricain (1965-1979)

En 1965, lors du « coup d'État de la Saint-Sylvestre », Jean-Bedel Bokassa renverse son cousin David Dacko et prend le pouvoir. Le 4 décembre 1976, il s'auto-proclame empereur Bokassa 1^{er}. Il met alors en place une politique très répressive dans tout le pays.

En septembre 1979, « l'opération Barracuda », organisée par la France, renverse Bokassa et remet au pouvoir David Dacko. En effet, depuis quelque temps Bokassa se rapproche de plus en plus de Kadhafi dont la politique au Tchad est en contradiction complète avec les intérêts français.

3.2.2. L'après-Bokassa

David Dacko lui succède encore brièvement. Il sera chassé du pouvoir le 1^{er} septembre 1981 par le général André Kolingba, qui établit un régime militaire.

André Kolingba restera au pouvoir jusqu'en 1993, année où, suivant le courant de démocratisation lancé par le sommet de La Baule, les premières élections multipartites ont lieu et Ange-Félix Patassé est élu président de la République.

Le régime Bozizé et la guerre civile (2003-2013).

En 2001, une tentative de coup d'État provoque de violents affrontements dans la capitale, Bangui.

Après une nouvelle série de troubles et malgré l'intervention de la communauté internationale (MINURCA), le 15 mars 2003, le général François Bozizé réussit, avec l'aide de militaires français (deux avions de chasse de l'armée française survolaient Bangui pour filmer les positions des loyalistes pour le compte de Bozizé et de miliciens tchadiens (dont une bonne partie va rester avec lui après son installation au pouvoir), un nouveau coup d'État et renverse le président Patassé.

Une élection présidentielle a lieu, après plusieurs reports, le 13 mars 2005, sous la direction d'une Commission Électorale Mixte Indépendante (CIME), présidée par Jean

Willybiro-Sako. On peut relever comme candidatures, celles de François Bozizé (déjà chef de l'État), l'ancien président André Kolingba, et l'ancien vice-président Abel Goumba. Les candidatures de plusieurs autres candidats, dont celles de Charles Massi du FODEM, de l'ancien premier ministre Martin Ziguélé, de l'ancien ministre et ancien maire de Bangui Olivier Gabirault et de Jean-Jacques Démafouth, sont refusées par la commission électorale avant la médiation gabonaise et les accords de Libreville. À la suite de ces accords, seule la candidature de l'ancien président Ange-Félix Patassé est définitivement rejetée par la commission élue.

3.2.3. L'Etat fantôme (depuis 2013)

Le 10 janvier 2014, le président de la transition centrafricaine Michel Djotodia et son premier ministre Nicolas Tiangaye annoncent leur démission lors d'un sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Le 20 janvier 2014, le Conseil national de transition de la République centrafricaine élit Catherine Samba-Panza comme chef de l'État de transition de la République centrafricaine. Au printemps 2014, trois journalistes sont tués, dont la française Camille Lepage, sur fond de sanctions de l'ONU.

Le 23 juillet 2014, les belligérants signent un accord de cessation des hostilités à Brazzaville. En dépit de cet accord, le pays est divisé en régions contrôlées par des milices, « sur lesquelles ni l'Etat ni la mission de l'ONU n'ont prise ». En juin 2017, les affrontements à Bria, dans le centre-est du pays, font une centaine de morts.

3.2.4. Gouvernement

La République centrafricaine est une république présidentielle où le président est à la fois chef de l'État et chef du gouvernement. Le pouvoir exécutif est détenu par le gouvernement tandis que le pouvoir législatif est partagé entre le gouvernement et le parlement.

Du 24 mars 2013, date de sa prise de pouvoir par les armes, au 10 janvier 2014, date de sa démission, Michel Djotodia remplit la fonction de président de la République et Nicolas Tiangaye exerce la fonction de Premier ministre. Après leur démission,

l'intérim est assuré par Alexandre-Ferdinand N'Guendet, président du Conseil national de transition qui élit ensuite Catherine Samba-Panza comme Chef de l'État de transition de la République centrafricaine. Elle prête serment le 23 janvier 2014 et le 25, elle nomme Premier ministre, André Nzapayeké.

À la suite des pourparlers de Brazzaville, un accord de cessez-le-feu est signé le 23 juillet 2014 assorti de la condition de la formation d'un gouvernement d'union nationale. Le 10 août 2014, Mahamat Kamoun est nommé Premier ministre du gouvernement d'union nationale à la tête d'un gouvernement de 30 membres où les femmes sont très représentées.

Faustin-Archange Touadéra devient président le 30 mars 2016 et son chef de gouvernement.

3.3. Économie

En République centrafricaine, le revenu par habitant est de 446 dollars en 2012. L'agriculture représente 50% du PIB. Le pays compte des gisements d'aluminium, de cuivre, d'or, de diamant, d'uranium et des puits de pétrole.

3.3.1. Agriculture et exploitation forestière

Les principales cultures sont le manioc (cassave), les bananes, le maïs, le café, le coton et le tabac. Le potentiel des sols est estimé à 15 millions d'hectares (150 000 km²). Le nord-ouest et le centre du pays représentent un bassin agricole important pour les cultures de coton et de canne à sucre. En 2009, l'élevage s'appuie sur un cheptel d'environ 15 millions de têtes. L'exploitation forestière contribue largement au PIB, avec d'importantes ressources en bois tropicaux. La forêt centrafricaine couvre une superficie de 3,8 millions d'hectares (38 000 km²).

3.3.2. Pétrole

Les premiers forages pétroliers sont réalisés au début des années 1980 par une compagnie pétrolière américaine dénommée ESSO. Le président Patassé attribue un permis d'exploitation à la compagnie américaine Grynberg en 2000 mais celui-ci expire en 2004. Le gouvernement américain suit de près la situation sur place.

Un milliard de barils de pétrole seraient présents dans le pays, principalement au nord, près de la frontière avec le Tchad, certains experts parlant de jusqu'à 5 milliards de barils. Quatre sites pétroliers prometteurs sont identifiés, soit Bagara, Doseo, Salamat et Doba/Bango.

3.3.3. Uranium

Dans les années 1960, un gisement de phosphates uranifères avait été découvert à Bakouma par le commissariat à l'Énergie atomique. La Centrafrique posséderait environ 20 000 tonnes de réserves d'uranium.

Le groupe nucléaire Areva a signé en août 2008 avec le pouvoir de François Bozizé, un contrat de 18 milliards de Francs CFA (27 millions d'euros) sur 5 ans portant sur un projet du gisement d'uranium à Bakouma à 900 km au nord-est de Bangui.

Areva a cependant renoncé à l'exploiter en raison de l'insécurité et de la baisse mondiale du cours de l'uranium dû à l'accident nucléaire de Fukushima.

3.3.4. Diamants

La production de diamants alluvionnaires de très bonne qualité (diamants de joaillerie) s'établit à environ 500 000 carats bruts par an. La Centrafrique figure en quatrième ou cinquième place mondiale pour leur qualité. La production réelle est difficile à estimer, au double environ ; il existe une contrebande importante dans ce secteur. La production, le commerce, ainsi que la taille des diamants, sont des activités qui font régulièrement l'objet de plans visant à les nationaliser, ou au contraire à les libéraliser. Les chefs d'État centrafricains ont toujours profité du diamant, l'empereur Bokassa les a utilisés à des fins diplomatiques comme lors de l'affaire des diamants. L'exploitation des diamants alimente les différents groupes armés et la violence dans le pays. En 2013, la Centrafrique est suspendue du Processus de Kimberley visant à lutter contre les diamants du sang.

3.3.5. Industrie

Le tissu industriel, qui n'a jamais été très développé par rapport aux pays voisins comme le Cameroun par exemple, a souffert des troubles militaires et politiques

successifs, et est aujourd'hui quasiment inexistant. Quelques industries développées dans les années 1970 (manufactures de tissus, de chaussures...) ont disparu. Il subsiste une production locale de bière et de transformation d'aluminium. Le secteur privé emploie environ 11 000 salariés.

Les services publics (eau, électricité, téléphone filaire...), monopoles d'État, sont dans des situations financières difficiles, et les équipements, faute de maintenance et d'investissement. Le poids important de la dette dans le budget national, et la faiblesse du niveau des ressources propres, rendent la gestion de l'État difficile (non-paiement de salaires des fonctionnaires, grèves et mouvements sociaux) et contribuent à la fragilité des institutions politiques.

Un cadre législatif anachronique voire inexistant, l'absence d'infrastructures de transport et la forte corruption, caractérisent l'économie de la République centrafricaine, qui fait également partie d'institutions visant à l'intégration sous régionale ou régionale comme la CEMAC.

3.3.6. Braconnage et tourisme

La Centrafrique reste un des endroits de la planète où l'on trouve encore une flore et une faune très diversifiées, en particulier une population d'éléphants d'Afrique de forêt. Cette situation reste très fragile du fait du braconnage pour l'ivoire et de la consommation de viande de brousse, mais représente un potentiel cynégétique et d'écotourisme important. Le tourisme reste encore anecdotique, autant du fait de la faiblesse des infrastructures d'accueil et de transport que de l'insécurité qui règne dans le pays.

Entreprises

Plusieurs multinationales sont présentes sur place dont Total, Bolloré, Castel, Areva, Orange ou Toyota.

3.3.7. Transport

Réseau routier

La circulation routière dans les provinces en République centrafricaine reste très difficile et très dangereuse car l'état des routes est trop dégradé et reste archaïque sans

mesure de sécurité routière adéquate pour les usagers. Il y a souvent l'image de cette grappe humaine, d'hommes, femmes, et enfants et nourrissons agrippés en équilibre précaire au sommet des véhicules de transport de marchandises, victimes de nombreux accidents aux conséquences dramatiques. Un carnet de route avec photos apporte quelques informations.

Des difficultés de transport urbain et interurbain existent aussi dans le pays. La RCA disposait il y a quarante ans d'une société de transport centrafricain appelée SOTRECA. Compte tenu de l'étroitesse de sa flotte, elle n'a pas pu satisfaire les besoins de la population en matière de transport. Dix ans plus tard, la Compagnie Nationale de TRansport (CNTR) a succédé à la SOTRECA, mais avec une durée de vie éphémère.

Réseau aérien

Le principal aéroport du pays est celui de la capitale, l'aéroport Bangui M'poko.

3.4. Self-Assessment Excercise

Répondez aux questions suivantes :

- 1) Quelle est la date de l'indépendance de la République Centrafrique ?
- 2) Quelles sont les langues officielles du pays ?
- 3) La République Centrafrique est composée de combien de préfectures ?
- 4) Qui sont les figures importantes politiques de la République Centrafrique ?

Réponses :

- 1) 13 août 1960.
- 2) Le français, le sango
- 3) La République centrafricaine est composée de 14 préfectures, deux préfectures économiques.
- 4) Empereur Jean-Bedel Bokassa, Ange-Félix Patassé, François Bozizé, David Dacko, André Kolingba, Nicolas Tiangaye, Catherine Samba-Panza, Alexandre-Ferdinand N'Guendet, Faustin-Archange Touadéra, Firmin Ngrebada.

4.0. CONCLUSION

In this unit, you have learnt about Central Africa Republic. We talked about its population and landmass. You will recall that we also talked about the general history of this country from French colonization to independence and its politics as related to the era of Emperor Bokassa till date. In the unit, we examined the country's economy which is not too buoyant.

5.0. SUMMARY

This unit has equipped you with the basic points on Central Africa Republic. The unit has exposed you to the geography, population and location of this African country. It has also given you knowledge of the political history from the days of colonization through Emperor Bokassa till the present day. By now, you should be able to talk about CAR with a view to appraising its political landmark. You should also be able to mention some of the economic features and activities of this country.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1) Présentez en détail le découpage territorial de la République Centrafricaine.
- 2) pourquoi la République Centrafricaine est décrite comme « l'Etat fantôme » depuis 2013 ?
- 3) Parlez en détail de l'économie de la République Centrafricaine.

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

- Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris: Larousse Bordas.
- Central African Republic — The World Factbook - Central Intelligence Agency », sur www.cia.gov (consulté le 7 février 2020)
- Marie-Christine Lachèse, en coll. avec Bernard Lachèse, *De l'Oubangui à la Centrafrique : la construction d'un espace national*, L'Harmattan, coll. Histoire Africaine, août 2015, 352 p. (ISBN 978-2-343-05854-2)
- Tatiana Carayannis & Louisa Lombard (dir.), *Making sense of the Central African Republic*, Zed Books, London, 2015, 357 p. (ISBN 978-1-7836-0379-4)
- Christophe Châtelot, « Centrafrique : pourquoi intervenir », *Le Monde*, 19 décembre 2013.

UNIT 12

LA TUNISIE

CONTENT

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. Généralités sur la Tunisie
 - 3.1. Protectorat français et lutte nationaliste
 - 3.1.1. Tunisie indépendante
 - 3.2. La vie politique
 - 3.2.1. La politique étrangère
 - 3.3. L'économie
 - 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 6.0. Tutor Marked Assignment
- 7.0. References and other Resources

2.0. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about one of the French-speaking countries of the Maghreb. The said country is called Tunisia. You will learn about the origin, location, population as well as the politics of this important Arab nation. In the course of our study, you will equally learn about how France colonized Tunisia before it became independent and how the people of this country staged a Revolution that eventually sent Ben Ali out of power in January 2011.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Talk about the landmass and population of Tunisia in square kilometers.

- b) Mention some of the important political events of the country.
- c) Trace its independence from France and the Revolution of 2011 tagged Arab Spring.
- d) Discuss some of the Tunisia activities in foreign policy/Arab League.
- e) Talk about Tunisia in general

3.0. Généralités sur la Tunisie

Forme de l'Etat :	Semi Présidentiel
Capitale :	Tunis
Président de la République :	Mohamed Ennaceur (intérim)
Chef du gouvernement :	Youssef Chahed
Président de l'Assemblée des représentants du peuple :	Abdelfattah Mourou (intérim)
Langues :	Arabe (officielle), Arabe tunisien (vernaculaire), Chelha (surtout dans le Sud), Français (usage courant)
Superficie :	163 610 km ²
Indépendance de la France :	20mars1956
Première Constitution :	26 avril 1861
République :	25juillet1957
Révolution :	14 janvier 2011
Nouvelle Constitution :	10 février 2014
Population : (2017) :	11434994 habitants
Monnaie :	Dinar tunisien

La Tunisie, en forme longue la République tunisienne est un État d'Afrique du Nord bordé au nord et à l'est par la mer Méditerranée (1 148 kilomètres de côtes), à l'ouest par l'Algérie avec 965 kilomètres de frontière commune et au sud-est par la Libye avec 459 kilomètres de frontière. Sa capitale Tunis est située dans le nord-est du pays, au fond du golfe du même nom. Plus de 30 % de la superficie du territoire est occupée

par le désert du Sahara, le reste étant constitué de régions montagneuses et de plaines fertiles.

3.1. Protectorat français et lutte nationaliste

Le pays connaît toutefois peu à peu de graves difficultés financières, en raison de la politique ruineuse des beys, c'est-à-dire les monarques du pays, de la hausse des impôts et d'interférences étrangères dans l'économie. Tous ces facteurs contraignent le gouvernement à déclarer la banqueroute en 1869 et à créer une commission financière internationale anglo-franco-italienne. La régence apparaît vite comme un enjeu stratégique de première importance de par la situation géographique du pays, à la charnière des bassins occidental et oriental de la Méditerranée. La Tunisie fait donc l'objet des convoitises rivales de la France et de l'Italie. Les consuls français et italien tentent de profiter des difficultés financières du bey, la France comptant sur la neutralité de l'Angleterre (peu désireuse de voir l'Italie prendre le contrôle de la route du canal de Suez) et bénéficiant des calculs de Bismarck, qui souhaite la détourner de la question de l'Alsace-Lorraine.

3.1.1. Tunisie indépendante

Le 25 mars 1956, l'Assemblée constituante est élue : le Néo-Destour en remporte tous les sièges et Bourguiba est porté à sa tête le 8 avril de la même année. Le 11 avril 1956, il devient le Premier ministre de Lamine Bey. Le Code du statut personnel, à tendance progressiste, est proclamé le 13 août.

Finalement, le 25 juillet 1957, la monarchie est abolie ; la Tunisie devient une république dont Bourguiba est élu président le 8 novembre 1959.

Le 8 février 1958, en pleine guerre d'Algérie, des avions de l'armée française franchissent la frontière algéro-tunisienne et bombardent le village tunisien de Sakiet Sidi Youssef. En 1961, dans un contexte d'achèvement prévisible de la guerre, la Tunisie revendique la rétrocession de la base de Bizerte.

3.2. La vie politique

La Constitution proclamée le 1^{er} juin 1959, trois ans après l'indépendance, est rédigée par une Assemblée constituante. Cette Constitution subit plusieurs amendements dont

- celui du 12 juillet 1988 pour limiter le nombre de mandats présidentiels à trois et
- celui du 1^{er} juin 2002 à la suite du référendum constitutionnel tenu le 26 mai de la même année, permettant notamment la suppression de la limite du nombre de mandats présidentiels, l'allongement de l'âge limite pour déposer une candidature à la présidence, l'instauration d'une immunité judiciaire pour le président durant et après l'exercice de ses fonctions et l'instauration d'un Parlement bicaméral.

La Tunisie ne connaît que deux présidents de la République en cinq décennies :

- i) Habib Bourguiba du 25 juillet 1957 au 7 novembre 1987 ;
- ii) Zine el-Abidine Ben Ali du 7 novembre 1987 au 14 janvier 2011.

Au niveau des partis, le Néo-Destour puis le Parti socialiste destourien et le Rassemblement constitutionnel démocratique dominant la vie politique après l'indépendance, dont une vingtaine d'années en tant que seul parti politique légal, avec plus de deux millions d'adhérents revendiqués.

La révolution du 14 janvier 2011 et la chute du régime Ben Ali changent la scène des changements. Le Rassemblement constitutionnel démocratique est dissous et la scène politique compte rapidement une centaine de partis politiques.

Fouad Mebazaa assure à titre intérimaire la présidence de la République du 15 janvier au 13 décembre 2011, avant d'être remplacé par Moncef Marzouki à partir du 13 décembre 2011.

Mohamed Ghannouchi, ayant assuré l'intérim du pouvoir durant 24 heures après la fuite de Ben Ali, est placé à la tête du gouvernement de transition avant d'être remplacé par Béji Caïd Essebsi.

La Chambre des députés et la Chambre des conseillers sont dissoutes et leurs pouvoirs assumés de fait par la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution puis, à la suite de l'élection du 23 octobre 2011, premier scrutin pluraliste et transparent organisé par l'Instance supérieure indépendante pour les élections au détriment du ministère de l'Intérieur, par l'Assemblée constituante.

La Constitution est suspendue et remplacée par le décret-loi du 23 mars 2011 puis la loi constitutive du 16 décembre 2011.

Hamadi Jebali forme alors un gouvernement de coalition dominé par Ennahdha, reconduit par Ali Larayedhà partir du 13 mars 2013.

En 2014, une nouvelle Constitution est votée par l'Assemblée constituante qui établit un régime semi-présidentiel où le président de la République conserve des pouvoirs en matière de politique étrangère, de défense et de sécurité intérieure. Il est élu tous les cinq ans au suffrage universel et ne peut prétendre qu'à deux mandats présidentiels. Responsable de l'action gouvernementale, le chef du gouvernement est le candidat du parti ou de la coalition qui obtient la majorité de siège à l'Assemblée des représentants du peuple. Il est nommé par le président de la République et définit la politique générale de l'État. Le pouvoir législatif, monocaméral, est exercé par l'assemblée composée de 217 députés.

Le 29 janvier 2014, Mehdi Jomaa forme un gouvernement de technocrates après l'adoption de la nouvelle Constitution.

Les élections législatives du 26 octobre 2014 voient Nidaa Tounes arrivé en tête de l'Assemblée.

En même date (26 octobre 2014), l'élection présidentielle organisée en deux tours, voit Béji Caïd Essebsi, leader de Nidaa Tounes, être élu avec 55,68% des voix contre 44,32% des voix pour Marzouki.

Habib Essid forme dans la foulée un nouveau gouvernement, remplacé à l'été 2016 par celui de Youssef Chahed.

3.2.1. La politique étrangère

Le premier président, Habib Bourguiba, choisit le non-alignement durant la guerre froide tout en ayant des relations étroites avec l'Europe et les États-Unis. Son successeur, Zine el-Abidine Ben Ali, maintient la tradition tunisienne de bonnes relations avec l'Occident tout en jouant un rôle actif dans les instances régionales arabes et africaines : le pays accueille, en mai 2004, la 16 session ordinaire du sommet de la Ligue arabe (dont la Tunisie est membre depuis 1958) au cours de laquelle est adoptée la Charte arabe des droits de l'homme et envoie régulièrement de l'aide humanitaire aux Palestiniens et aux États en crise. Le pays est également un membre fondateur de l'OUA, dont elle assure la présidence en 1994-1995, avant de participer à la fondation de l'Union africaine en juillet 2002.

La Tunisie a également soutenu le développement de l'Union du Maghreb arabe qui inclut l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Libye. Toutefois, ses progrès restent limités en raison de tensions entre l'Algérie et le Maroc à propos du Sahara occidental. En février 2001, la Tunisie adhère à la Communauté des États sahélo-sahariens et accueille le siège de la Banque africaine de développement en 2003. Le pays est depuis longtemps une voix modératrice sur la question du Proche-Orient : Bourguiba est ainsi le premier dirigeant arabe à appeler à la reconnaissance d'Israël par les pays arabes dans un discours prononcé à Jéricho le 3 mars 1965.

Le pays abrite le quartier général de la Ligue arabe de 1979 à 1990 ainsi que celui de l'OLP de 1982 à 1993, jusqu'à ce que son comité exécutif s'installe dans les Territoires

occupés, bien que son département politique reste à Tunis. Le pays joue également un rôle modérateur dans les négociations de paix au Proche-Orient : la Tunisie est le premier pays arabe à recevoir une délégation israélienne en 1993, dans le cadre du processus de paix, et maintient une représentation en Israël jusqu'au début de la seconde intifada en 2000.

L'action politique de la Tunisie dépasse les frontières régionales. Lors d'un discours prononcé devant l'Assemblée générale des Nations unies en 1999, le président Ben Ali appelle à la création d'un Fonds mondial de solidarité (en s'inspirant du Fonds de solidarité nationale) visant à contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les zones les plus déshéritées dans le monde. L'Assemblée générale adopte à l'unanimité, le 20 décembre 2002, une résolution portant sur la création de ce fonds et instaurant les modalités pratiques requises pour sa mise en place.

3.3. L'économie

Agriculture

Depuis l'indépendance de la Tunisie, l'agriculture a enregistré des taux de croissance importants et a permis au pays d'atteindre un niveau de sécurité alimentaire suffisant. En dépit du développement des autres secteurs de l'économie nationale, l'agriculture conserve une importance sociale et économique : elle assure environ 12,3% du PIB et emploie 16,3% de la main-d'œuvre en 2006. Les principales productions agricoles sont les céréales (blé et orge), les olives (2^e producteur et 3^e exportateur mondial d'huile d'olive en 2007-2008), les dattes, les agrumes et les produits de la mer.

Industrie

En matière industrielle, la Tunisie est le premier exportateur d'Afrique en valeur absolue : elle est ainsi passée devant l'Afrique du Sud en 1999. Les secteurs du textile et de l'agroalimentaire représentent 50 % de la production et 60% de l'emploi de l'industrie manufacturière. Mais, après avoir cru à un rythme annuel de 2,1 % (entre 2000 et 2005), l'industrie tunisienne fait aujourd'hui face à la concurrence étrangère. Toutefois, les exportations de produits mécaniques et électriques se sont multipliées

par cinq entre 1995 et 2005. Quatrième fournisseur de l'Union européenne en produits textiles, elle était jusqu'en 2002 le premier fournisseur de la France avant d'être surclassée par la Chine en 2003.

Dans le secteur des services, le développement du tourisme remonte aux années 1960 grâce à l'action conjuguée de l'État et de groupes privés. Le secteur touristique représente 6,5% du PIB et fournit 340 000 emplois dont 85 000 emplois directs, soit 11,5 % de la population active occupée avec une forte part d'emploi saisonnier.

Transport

En matière de transport, la Tunisie compte aujourd'hui sept ports de commerce (Radès, Sfax, Bizerte, Gabès, Sousse, Zarzis et La Goulette) tandis qu'un port en eaux profondes va être réalisé à Enfida. Placés sous la gestion de l'Office de la marine marchande et des ports, ils assurent à eux seuls 96 % du commerce extérieur tunisien. Avec ses 550 000 passagers et ses 415 000 croisiéristes enregistrés en 2004, le port de La Goulette est l'une des destinations les plus appréciées dans l'ouest du bassin méditerranéen. La Compagnie tunisienne de navigation, société publique, est le principal armateur du pays et assure des lignes régulières reliant les deux rives de la mer Méditerranée (vers Marseille, Gênes, Livourne et Barcelone).

Le pays compte également 32 aéroports dont huit aéroports internationaux (Tunis-Carthage, Monastir-Habib Bourguiba, Djerba-Zarzis, Enfidha-Hammamet, Tozeur-Nefta, Sfax-Thyna, Tabarka-Aïn Drahem et Gafsa-Ksar). En 2005, 39,2 % du trafic s'effectue par l'aéroport international de Tunis-Carthage.

Le transport ferroviaire assure plus du tiers des déplacements nationaux à travers un réseau national de 2 167 kilomètres de voies ferrées. Le réseau est exploité par la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCF) ainsi que par la Société des transports de Tunis spécialisée dans le transport urbain dans la région de Tunis.

Le réseau routier s'étend pour sa part sur 19 300 kilomètres dont 12 655 kilomètres de routes goudronnées ainsi que de trois autoroutes reliant Tunis à Sfax au sud, Bizerte au nord et Oued Zarga à l'ouest. Le secteur du transport routier domine les transports terrestres de voyageurs et de marchandises. Il est néanmoins contrôlé par les sociétés étrangères à cause du petit nombre d'entreprises tunisiennes.

Télécommunication

Les infrastructures de télécommunications sont largement développées, le réseau téléphonique compte environ sept millions d'abonnés en 2006 dont six millions d'abonnés mobiles et environ 12,5 % de la population a accès à Internet en février 2007. L'opérateur public, Tunisie Télécom, a longtemps été le seul fournisseur de la téléphonie fixe alors que trois opérateurs se partagent à ce jour le marché de la téléphonie mobile : Tunisie Télécom, Ooredoo et Orange Tunisie.

L'Agence tunisienne d'Internet gère le réseau Web au plan national qui compte douze fournisseurs d'accès (sept publics et cinq privés). Par ailleurs, 281 *publinets* (accès publics à Internet) sont répartis sur l'ensemble du territoire.

Énergie

Les ressources naturelles de la Tunisie sont modestes si on les compare à celles de ses voisines : l'Algérie et la Libye. Le secteur de l'industrie est le premier consommateur d'énergie, avec une part de 36% de la consommation globale, suivi par le secteur du transport avec 30% de la consommation totale.

Selon les estimations, la Tunisie possède des réserves prouvées de pétrole brut estimées à 425 millions de barils en janvier 2015.

Face aux limites de sa production pétrolière, le pays se tourne de plus en plus vers le gaz naturel pour couvrir sa demande en énergie. Le pays dispose de réserves prouvées de 65,13 milliards de pieds cubes en 2014 dont deux-tiers sont offshore. En 2013, le pays produit 1,879 milliard de pieds cubes tout en consommant 4,079 milliards de pieds cubes durant la même année. 60% de la production provient des gisements

exploités par British Gas, le plus important investisseur énergétique en Tunisie, à Miskar et Hasdrubal.

La grande majorité de l'électricité du pays, gérée par la Société tunisienne de l'électricité et du gaz, est produite à base d'énergies fossiles (95,9% de la capacité totale), le résidu étant produit à partir d'énergie hydroélectrique et éolienne.

3.4. Self-Assessment Exercise

Répondez aux questions suivantes :

- 1) Quels sont les pays frontaliers de la Tunisie ?
- 2) Comment appelle-t-on le président destitué par les Tunisiens ?
- 3) Depuis son indépendance jusqu'au 14 janvier 2011, la Tunisie n'a connu que deux présidents. Citez leurs noms.

Réponses :

- 1) L'Algérie, la Libye.
- 2) Zine el-Abidine Ben Ali.
- 3) Habib Bourguiba du 25 juillet 1957 au 7 novembre 1987 puis, Zine el-Abidine Ben Ali du 7 novembre 1987 au 14 janvier 2011.

4.0. CONCLUSION

In this unit, you have learnt about Tunisia. We talked about its population, landmass. You will recall that we also talked about the general history of Tunisia from French colonization to independence and its politics as related to international organizations especially the Arab League. We also mentioned the 2011 Arab Spring which became the Tunisian Revolution that ousted Ben Ali. The unit also examined the country's economy.

5.0. SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge of basic facts on Tunisia, one the French-speaking countries of the Maghreb. The unit has exposed you to the

geography, population and location of this African country. It has also furnished you with the political history from the days of colonization through Habib Bourguiba and the Arab Spring. By now, you should be able to talk about Tunisia with a view to appraising its political landmark especially the 2011 Revolution. You should also be able to mention some of the features of this country.

6.0. TUTOR MARKES ASSIGNMENT

1. Dans quelle mesure peut-on appeler le Printemps Arabe la Révolution tunisienne?
2. Quels sont les rôles de l'industrie pétrolière et de transport dans l'économie de la Tunisie ?

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

- Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris: Larousse Bordas.
- Mohamed Hédi Chérif, *Histoire de la Tunisie. De la préhistoire à l'indépendance*, éd. Cérès, Tunis, 2008
- Sophie Bessis, *Histoire de la Tunisie. De Carthage à nos jours*, éd. Tallandier, Paris, 2019
- M'hamed Hassine Fantar, *Carthage. Approche d'une civilisation*, éd. Alif, Tunis, 1993 (ISBN 9780012452578)
- Christophe Hugoniot, *Rome en Afrique. De la chute de Carthage aux débuts de la conquête arabe*, éd. Flammarion, Paris, 2000 (ISBN 2080830031)
- Ahmed Abdessellem, *Les historiens tunisiens des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles : essai d'histoire culturelle*, éd. Klincksieck, Paris, 1973
- Mohamed Hédi Chérif, *Pouvoir et société dans la Tunisie de H'usayn bin Ali (1705-1740)*, éd. Faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, Tunis, 1984-1986
- Abdelhamid Larguèche, *L'abolition de l'esclavage en Tunisie à travers les archives. 1841-1846*, éd. Alif, Tunis, 1990 (ISBN 9973716248)
- Hédi Slim, Ammar Mahjoubi, Khaled Belkhodja, Hichem Djaït et Abdelmajid Ennabli, *Histoire générale de la Tunisie*, tome II « Le Moyen Âge », éd. Sud Éditions, Tunis, 2005 (ISBN 9973844505)
- Paul d'Estournelles de Constant, *La conquête de la Tunisie. Récit contemporain couronné par l'Académie française*, éd. Sfar, Paris, 2002 (ISBN 978-2951193697)
- Geneviève Goussaud-Falgas, *Français de Tunisie. Les dernières années du protectorat*, éd. Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2004 (ISBN 9782849100011)
- Serge La Barbera et Lucette Valensi, *Les Français de Tunisie. 1930-1950*, éd. L'Harmattan, Paris, 2006 (ISBN 229601075X)
- Jean-François Martin, *Histoire de la Tunisie contemporaine. De Ferry à Bourguiba. 1881-1956*, éd. L'Harmattan, Paris, 2003 (ISBN 9782747546263)

Louis Périllier, *La conquête de l'indépendance tunisienne. Souvenirs et témoignages*, éd. Robert Laffont, Paris, 1979 (ISBN 2221003373)
Abdelaziz Chneguir, *La politique extérieure de la Tunisie. 1956-1987*, éd. L'Harmattan, Paris, 2004 (ISBN 9782747562133)
Patrick-Charles Renaud, *La bataille de Bizerte (Tunisie). 19 au 23 juillet 1961*, éd. L'Harmattan, Paris, 2000 (ISBN 2738442862)

UNIT 13

LA BELGIQUE

CONTENT

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. Généralités sur la Belgique
 - 3.1. La Belgique et les Révolutions
 - 3.1.1. Les Révolution de 1789 et annexion de la Belgique
 - 3.1.2. La révolution belge de 1830
 - 3.1.3. La religion
 - 3.2. L'économie
 - 3.3. La vie politique
 - 3.3.1. Le relations européennes et internationales de la Belgique
 - 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 6.0. Tutor Marked Assignment
- 7.0 References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about another French-speaking country which is located in Europe. The country is equally special in the sense that despite its small size, it is a multilingual country. The said country is called la Belgique (Belgium). It is situated in the northern part of France. You will learn about the origin, location, population as well as its politics. In the course of our study, you will equally learn about the economic and religious history of this country.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Talk about the landmass and population of Belgium in square kilometer.
- b) Mention some of the historical landmarks of the country.
- c) Analyse its political process.
- d) Mention some of the political parties and religious events of Belgium.
- e) Discuss the relationship between Belgium and the Francophonie.

7.0. GENERALITES SUR LA BELGIQUE

Forme d'Etat :	Monarchie constitutionnelle parlementaire fédérale
Roi :	Philippe
Première Ministre :	Sophie Wilmès
Langues officielles :	Français, Néerlandais, Allemand
Capitale :	Bruxelles
Superficie :	30 688 km ²
Population (1^{er} janvier 2019) :	11 413 203 d'habitants
Indépendance déclarée du royaume uni des Pays-Bas :	4 octobre 1830
Indépendance reconnue :	19 avril 1839

La **Belgique** ou le **Royaume de Belgique** est un pays d'Europe de l'Ouest, bordé par la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Luxembourg et la mer du Nord. Politiquement, il s'agit d'une monarchie constitutionnelle fédérale à régime parlementaire. Elle est l'un des six pays fondateurs de l'Union européenne et accueille, dans sa capitale Bruxelles, le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne, les Commissions parlementaires et six sessions plénières additionnelles du Parlement Européen, ainsi que d'autres organisations internationales comme l'OTAN. Le pays accueille également, à Mons, le Grand Quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE). La Belgique couvre une superficie de 30 688 km² avec une population de 11 413 203 habitants le 1^{er} janvier 2019, soit une densité de 372 habitants/km².

La population belge est répartie comme suit : 1,1 million d'habitants vivent en région bruxelloise (9,74 %), 6,1 millions en région flamande (57,80 %) et 3,4 millions en région wallonne (32,46 %). La Belgique a trois langues officielles : l'allemand, le français et le néerlandais.

Située à mi-chemin entre l'Europe germanique et l'Europe romane, la Belgique abrite principalement deux groupes linguistiques : les francophones, membres de la Communauté française et les néerlandophones, membres de la Communauté flamande. De plus, il y a également un petit groupe de germanophones, officiellement reconnu, qui forme la Communauté germanophone. Les régions belges sont la région francophone de Wallonie au sud, la majoritairement francophone mais officiellement bilingue, la région de Bruxelles-Capitale au centre, et la région néerlandophone de Flandre au nord. La Communauté germanophone se situe dans l'est de la Wallonie. La diversité linguistique de la Belgique et ses conflits politiques connexes sont reflétés dans son histoire politique et son système de gouvernement complexe.

Historiquement, la Belgique, le royaume des Pays-Bas et le grand-duché de Luxembourg étaient connus, aux XV^e-XVII^e siècles, sous le nom de Pays-Bas, région qui correspondait à un territoire un peu plus vaste que l'actuel Benelux, puisque les régions de Lille, Arras, Douai, Valenciennes, Montmédy, Thionville en faisaient encore partie. La région était généralement qualifiée de *Belgica* dans les documents rédigés en latin, d'après les deux provinces romaines de *Gallia Belgica*, centrées sur les villes de Trèves et de Reims, et qui couvraient une partie de la Belgique ainsi que le nord de la France. De la fin du Moyen Âge jusqu'au XVII^e siècle, le territoire correspondant à la Belgique était un centre commercial et culturel prospère et relativement cosmopolite dans les principales villes. Du XVI^e siècle jusqu'à la Révolution belge en 1830, quand la Belgique fit sécession des Pays-Bas, le territoire belge fut le théâtre de nombreuses batailles — essentiellement diplomatiques — entre différentes puissances européennes, ce qui l'amena à être qualifié de « Champ de Bataille de l'Europe », une réputation qui fut renforcée par les Guerres mondiales. Depuis son indépendance, la Belgique participa à la révolution industrielle et, durant

le cours du XX^e siècle, elle posséda plusieurs colonies en Afrique. La deuxième moitié du XX^e siècle a été marquée par des tensions entre les Flamands et les Wallons en raison des différences de langues et du développement économique inégal des deux régions. Ce conflit a mené à plusieurs réformes de grande envergure, dont une transition d'un État unitaire à un État fédéral.

Les puissances européennes veulent s'appropriier le pays. La France et l'Espagne s'affrontent militairement durant les XVII^e et XVIII^e siècles. Même l'Angleterre intervient lors des campagnes du duc de Marlborough.

La Révolution belge, qui éclate à Bruxelles en 1830, met fin à l'amalgame avec les Pays-Bas, les Belges rejetant définitivement la prédominance économique et linguistique imposée par la dynastie de la Haye. Après des combats qui embrasent tout le pays et l'intervention des grandes puissances qui contraignent le roi de Hollande à renoncer à ses prétentions, la partie méridionale du royaume des Pays-Bas devient, en 1831, une monarchie constitutionnelle sous le nom de « royaume de Belgique ».

L'histoire de la Belgique indépendante est marquée par une industrialisation précoce, par la colonisation du Congo, par les deux guerres mondiales et par l'émergence de conflits politiques entre les deux principales communautés linguistiques du pays, les Flamands, d'expression néerlandaise, et les Wallons, francophones.

À partir de 1970, le pays s'oriente progressivement vers le fédéralisme, ce qui aboutit à la création de six entités fédérées : trois communautés (flamande, française et germanophone) et trois régions (flamandes, wallonnes et de Bruxelles-Capitale). Celles-ci sont dotées d'une autonomie législative. Le caractère fédéral de l'État est reconnu officiellement depuis 1993.

Les Archives générales du Royaume conservent les archives des institutions centrales des Pays-Bas bourguignons, espagnols et autrichiens jusqu'en 1795, des organismes publics centraux de la période française (1795-1815) et de celle du royaume des Pays-Bas (1815-1830). Elles conservent également les archives des institutions centrales du gouvernement national, puis fédéral, de la fondation de la Belgique (1830) à nos jours, à l'exception des ministères de la Défense et des Affaires étrangères.

3.0.1. La Belgique et les Révolutions

3.1. Révolutions de 1789 et annexion française

La Révolution liégeoise débute en 1789 en l'absence du prince-évêque, les mouvements révolutionnaires éclatent alors presque simultanément à Paris et à Liège. En 1789 éclate à Bruxelles une nouvelle révolution qui couvait depuis 1787, cette fois contre les abus de l'absolutisme autrichien. C'est la Révolution brabançonne. L'armée autrichienne est battue à Turnhout et les révolutionnaires proclament les États belgiques unis. Les chefs de Bruxelles et de Liège tentent de s'entendre, mais aucune des deux révolutions ne peut se maintenir longtemps du fait des luttes intestines à Bruxelles entre statistes (les conservateurs) et vonckistes (les libéraux) et par le retour à Liège du prince-évêque appuyé par la Prusse. La force armée autrichienne revient alors en force à Liège et à Bruxelles, ainsi que dans les provinces. L'ancien régime se réinstalle, mais pas pour longtemps, car les armées françaises chassent les occupants une fois pour toutes.

En France, l'abolition de la royauté est proclamée en septembre 1792 aboutissant à la naissance de la Première République française. Les citoyens de Liège votent alors le rattachement à la République française en 1793 dans l'élan de la révolution liégeoise. Après les campagnes militaires de 1794 de la Révolution française, les Pays-Bas autrichiens sont également annexés par la Première République française, mettant fin au long règne des régimes d'abord espagnol, puis autrichien qui avaient dominé pendant plus de deux siècles, sous une forme de protectorat qui avaient laissé subsister les institutions locales, principalement les États-Généraux. Ceux-ci disparaissent définitivement à Liège, la Révolution liégeoise, progressiste et influencée par la philosophie des Lumières se distingue alors de la Révolution brabançonne plutôt conservatrice qui est même parfois appelée « contre-révolution ». Cette distinction se remarque également dans l'attitude vis-à-vis de la République française. Ainsi, dans le cas de Liège, le rattachement à la France, préparé par les autorités françaises installées sur place, est largement plébiscité par la population. Par contre, le rattachement des Pays-Bas autrichiens, s'il prive ceux-ci de leurs États-Généraux, est en revanche marqué par une très forte abstention. Et le 7 décembre 1792 une manifestation, à

Bruxelles pour l'indépendance de la Belgique est impitoyablement réprimée par le général Dumouriez.

Le régime français s'installe pour longtemps, entraînant une conscription militaire de plus en plus lourde. Il en résulte une opposition qui finit par aboutir à une guerre des paysans, surtout dans la partie wallonne et, notamment dans l'Ardenne, contrée forestière accidentée propice à une guérilla dans laquelle s'activent les chefs Magonette et Géna. En 1814, l'Empire français est vaincu et renversé par la Sixième Coalition, puis en 1815, après le retour éphémère de Napoléon, par la Septième Coalition.

Après la chute définitive de Napoléon, les grandes puissances victorieuses, qui décident de démembrer l'empire français, réunifient d'autorité, au Congrès de Vienne, les anciens Pays-Bas de l'époque de Charles Quint dans le but d'en faire un État tampon. Cette construction politique, le royaume uni des Pays-Bas, ne durera pas et aboutira à la Révolution belge de 1830.

3.1.2. Révolution belge de 1830

La réunification ne tient pas. Sous le pouvoir jugé trop « napoléonien » de Guillaume I^{er}, la restriction des libertés politiques et religieuses, la sous-représentation politique et l'« exploitation fiscale » des provinces méridionales font naître une opposition catholique et libérale qui aboutit à une alliance entre ces deux grands courants d'opinion du Sud du pays. Cet unionisme devient « spécifiquement belge et énonce des griefs spécifiquement belges ». L'autorité du régime périlite alors dans le Sud, un climat pré-révolutionnaire règne, le roi ne pouvant se maintenir en Belgique que par l'usage de la force.

À sa création en 1830, la Belgique était peuplée en majorité de néerlandophones mais était dirigée par des francophones, dont de nombreux Flamands : en effet, toute la bourgeoisie et toute la noblesse flamandes parlaient français. La Cour, la classe politique, la magistrature, les milieux d'affaires s'exprimaient en français. Plus tard, les Flamands ont lutté pour voir reconnaître officiellement leur langue. Cette lutte fut longue : ce n'est qu'en 1898 avec l'adoption de la loi *Coremans-De Vriendt* dite « Loi d'Égalité », que le néerlandais deviendra une langue officielle.

La révolution belge de 1830 entraîne la défaite de l'armée hollandaise. Malgré une courte tentative de retour offensif, les Hollandais doivent renoncer à la Belgique avec l'accord des grandes puissances qui veulent éteindre au plus vite un foyer de sédition comme l'était Bruxelles, où grouillaient des réfugiés politiques de toute l'Europe : nostalgiques de la République et de l'Empire français, intrigants appartenant à des sectes politiques comme la Charbonnerie, les derniers partisans de Babeuf, ainsi que Buonarotti et des Polonais rescapés de la répression tsariste et même des exilés sud-américains.

La seconde indépendance belge en moins de cinquante ans aboutit à la reconnaissance par les puissances, à la conférence de Londres de janvier 1831, d'un État neutre sous l'autorité d'un gouvernement provisoire et d'un congrès national. Avec l'installation de Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha comme premier roi des Belges, la Belgique devient une monarchie constitutionnelle et une démocratie parlementaire. L'unionisme entre catholiques et libéraux, scellé en 1827-1828, est consacré par un compromis en 1830 : la construction d'un État libéral où il n'y a pas de politique anticléricale et où le catholicisme est reconnu comme religion de la majorité, le tout fondé sur une constitution intouchable à leurs yeux, qui garantit un nombre élevé de libertés comparé aux autres lois fondamentales de l'époque⁴. Cet unionisme se transforme après l'indépendance en « une coalition électorale et gouvernementale permanente, constituée de membres modérés des deux partis qui n'ont pas oublié les leçons de la Révolution brabançonne ». Le pays est alors dirigé par une oligarchie élue au suffrage censitaire et capacitaire à représentation majoritaire⁵, dont la langue est *de facto* le français⁶. L'unionisme persistera tant que la peur d'une annexion néerlandaise ou française sera forte. Les libéraux créent ensuite leur parti et il s'ensuivra une période avec un système bipolaire entre tendances libérales et catholiques.

L'apparition d'un parti catholique organisé en 1869 voit les conservateurs en 1884 s'installer au pouvoir pendant trente ans, et les socialistes créent le parti ouvrier en 1885. Le pays connaît le vote à représentation proportionnelle le 18 avril 1893 et – plus tardivement et par étapes – le suffrage universel ainsi que les premières avancées

en matière de droits linguistiques comme la loi Coremans-De Vriendt en 1898. Il faut toutefois attendre le 10 avril 1967 pour voir une version complète en néerlandais de la Constitution officiellement reconnue et 1991 pour la version en allemand.

3.1.3. La Religion

Au XVI^e siècle, Charles Quint, le descendant des ducs de Bourgogne (et autres fiefs) né à Gand est roi dans les Dix-Sept Provinces, mais aussi empereur du Saint-Empire romain germanique. Installé à Bruxelles dans le palais qui fut celui des ducs de Brabant, puis de Bourgogne, il préside les États généraux des Pays-Bas (dix-sept provinces) et octroie à celles-ci une autonomie par rapport au Saint-Empire Germanique et à l'Espagne. C'est la Pragmatique Sanction de 1549. En vertu de ses titres d'empereur germanique et des titres dont il a hérité dans les dix-sept-provinces, ainsi que de son titre de roi d'Espagne, Charles-Quint est un roi *très chrétien* investi par le pape. Il se sent chargé de la mission de lutter contre le protestantisme. Sous le règne de son fils Philippe II, roi d'Espagne qui dirige le pays depuis Madrid, la répression continue et une révolte éclate dans la population de la Généralité soutenue par une partie de la noblesse locale. Le conflit est motivé par les empiétements du pouvoir espagnol sur les libertés locales, la lutte contre le protestantisme servant de prétexte pour appesantir l'autorité de Madrid par l'intermédiaire de gouverneurs dont le duc d'Albe. Celui-ci fait mettre à mort les principaux chefs rebelles, les comtes d'Egmont et de Hornes. Il s'ensuit la guerre de Quatre-Vingts Ans qui est ponctuée de nombreuses batailles entre les troupes espagnoles et celles des États-Généraux, mais aussi d'intrusions guerrières venues d'Allemagne et de France. À l'issue de ce conflit, les Dix-Sept Provinces et le nord sont scindés. La *Belgica Foederata* — les futurs Pays-Bas — devient indépendante, tandis que la *Belgica Regia* — la Belgique actuelle sans les deux principautés de Liège et de Stavelot-Malmedy — retombe sous l'autorité espagnole.

L'apparition du protestantisme engendre une répression, déjà sous Charles-Quint, qui sera amplifiée sous le règne de Philippe II, fils de Charles-Quint. Philippe, qui réside en Espagne, n'est pas ressenti comme souverain local contrairement à son père

Charles-Quint. Il ne fait d'ailleurs rien pour cela. Au contraire et il en résultera une véritable révolution anti-espagnole dont les mobiles mêlent la revendication de la liberté religieuse au refus de taxations de plus en plus lourdes. Mais, finalement, c'est seulement la partie nord des Pays-Bas qui devient indépendante, portant d'abord le nom de *Belgica Foederata* (« Belges Fédérées »), le futur *Nederland*, tandis que le Sud, *Belgica Regia* (« Belges royales »), représentant la future Belgique reste sous la domination des Espagnols. Ceux-ci, essentiellement l'armée et certains nobles locaux acquis aux Espagnols, composent de mauvais gré avec les États généraux des Pays-Bas du sud représentant la noblesse, l'Église et la bourgeoisie. La scission d'avec les Pays-Bas du nord engendre d'ailleurs des guerres avec ceux-ci, jalonnées, en plus, de soulèvements au sud. D'autre part, les tentatives de conquête française entraînent des batailles et des pillages qui achèvent de faire du XVI^e siècle, un « siècle de malheur ».

3.2. L'économie

Grâce à une industrialisation précoce dès les débuts de la révolution industrielle au XVIII^e siècle, favorisée par des territoires densément peuplés et par un blocus continental sous Napoléon 1^{er}, la Belgique connaît une forte expansion économique et devient une puissance industrielle importante. Par l'interventionnisme de l'État, le pays se dote rapidement du premier réseau ferroviaire du continent européen, qui restera le plus dense.

Au cours des cinq années suivant la Révolution belge, la Société générale de Belgique investit dans une quarantaine d'entreprises belges, dont quinze aciéries et sept grandes mines de charbon, introduites en Bourse de Bruxelles, qui vit alors l'essor le plus rapide de l'Histoire des bourses de valeurs. La forte croissance économique mondiale des années 1830 fait doubler la production de charbon belge. La Belgique est le berceau d'avancées technologiques dans de nombreux domaines comme la chimie avec la découverte d'un procédé de fabrication industrielle de la soude par Ernest Solvay.

Par l'initiative de son deuxième roi, Léopold II, qui a reçu l'État indépendant du Congo à titre privé après la Conférence de Berlin en 1884-1885 afin d'éviter un conflit ouvert entre les grandes puissances, la Belgique devient un empire colonial en 1908 après que le roi a légué l'administration de son domaine à l'État belge pour faire face à ses dettes liées à ses nombreuses réalisations en Belgique. La reprise par l'État de l'administration du Congo (77 fois la superficie de la Belgique actuelle) s'impose à la fin de 1905 après notamment le rapport d'une commission d'enquête déplorant l'exploitation des populations congolaises et les abus subis sous l'occupation de Léopold II, particulièrement pour la récolte du caoutchouc naturel. En 1955, le roi Baudouin, au cours d'un voyage au Congo, instruira l'administration locale de ne plus verser aux créanciers de Léopold II les fonds récoltés. Le Congo avait remboursé quatre fois les sommes dues aux puissances occidentales qui avaient parrainé Léopold II dans sa mission d'exploitation des matières premières. Cinq ans plus tard, le Congo accédera à la souveraineté internationale sous l'instigation, entre autres, des États-Unis d'Amérique.

3.3. La vie politique

La Belgique est une monarchie constitutionnelle et parlementaire, dont le roi actuel est Philippe de Belgique, septième roi des Belges, depuis le 21 juillet 2013.

État fédéral

La Belgique est un État fédéral depuis 1993 composé de différentes entités fédérées. La Constitution décrit la Belgique de la façon suivante :

Titre 1

Art. 1 La Belgique est un État fédéral qui se compose des communautés et des régions.

Art. 2 La Belgique comprend trois communautés : la Communauté française, la Communauté flamande et la Communauté germanophone.

Art. 3 La Belgique comprend trois régions : la Région wallonne, la Région flamande et la Région bruxelloise,

Art. 4 La Belgique comprend quatre régions linguistiques : la région de langue française, la région de langue néerlandaise, la région bilingue de Bruxelles-Capitale et la région de langue allemande.

Organisation politique

L'organisation politique de la Belgique est réglée principalement par la Constitution belge et par des lois à majorité spéciales prises en exécution de celle-ci.

Gouvernement fédéral

Au niveau fédéral, le pouvoir législatif se compose de la Chambre des représentants (150 membres), élue tous les cinq ans, et du Sénat (60 sièges, 50 issus des entités fédérées et 10 cooptés), désigné tous les cinq ans. Le pouvoir législatif fédéral rédige les lois et contrôle le pouvoir exécutif. Il est ainsi exercé par le Parlement et dans une moindre mesure par le roi qui sanctionne et promulgue les lois.

Le pouvoir exécutif est composé du roi, des ministres et des secrétaires d'État (le Premier ministre étant un *primus inter pares*). Le pouvoir exécutif dirige le pays en ce qui concerne les matières nationales (armées, affaires intérieures et étrangères, finances, etc.). Il fait en sorte que les lois soient appliquées de manière concrète et qu'elles soient respectées. Depuis le 11 octobre 2014, le Premier ministre belge est Charles Michel.

Le pouvoir judiciaire est, quant à lui, exercé par les cours et les tribunaux. Il se prononce en matière de litiges. Il contrôle également la légalité des actes du pouvoir exécutif.

Commission commune de Bruxelles

Les domaines communautaires de Bruxelles, région bilingue, sont gérés soit conjointement par les francophones et les néerlandophones, au sein de la CoCCom (Commission communautaire commune), soit séparément et en fonction de l'appartenance au groupe linguistique des citoyens concernés, au sein de la CoCoF (Commission communautaire française) ou de la VGC (*Vlaamse gemeenschapscommissie*).

Ordres et décorations

Ordre de Léopold

Ordre de la Couronne

Ordre de Léopold II

L'ordre de préséance en Belgique comporte 158 places. La liste est officielle et est gérée par le ministère de l'Intérieur.

Les partis politiques

Tous les grands partis sont, depuis la fédéralisation du pays en 1970, les représentants de leur communauté linguistique. Une exception, les écologistes, flamands Groen et wallons Écolo, qui forment un groupe politique uni au parlement fédéral. Mais les partis socialistes, ex sociaux-chrétiens et libéraux se répartissent entre francophones et flamands qui concluent occasionnellement des accords sur la base qui les rapproche, celle de la doctrine socialiste, libérale ou humaniste pour les anciens sociaux-chrétiens. On parle, dans ce cas, de « familles » politiques, l'Open VLD pour la région flamande avec le MR pour la région wallonne, les partis socialistes, PS francophone et S.P.A flamand, les deux partis chrétiens démocrates de Flandre et de Bruxelles-Wallonie CD en V et CDH. La création de formations « mineures » est régulièrement tentée et n'est d'ailleurs pas un phénomène nouveau. On a connu, dans les années soixante et ultérieures, des formations antifiscales, ainsi que, plus tard, la naissance de formations indépendantistes. Seules les formations Vlaams Blok, devenu Vlaams Belang, et, en 2010, la N-VA flamande ont connu un relatif succès pouvant aller jusqu'à représenter 27 % des voix, mais en Flandre seulement. Cela ne représente que 16 % des voix sur le plan général des électeurs belges.

3.3.1. Relations européennes et internationales

La Belgique a participé à la naissance de l'Union européenne avec la création du Benelux le 5 septembre 1944, la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier le 18 avril 1951 et du Traité de Rome le 25 mars 1957.

Auparavant, la Belgique a signé le traité de Bruxelles en 1948 et de l'OTAN le 4 avril 1949.

Comme membre de l'OTAN, la Belgique a participé à l'effort de défense commun des pays signataires jusqu'à la fin de la guerre froide. Depuis, comme dans d'autres pays occidentaux, l'effort militaire s'est relâché, la zone d'occupation du « créneau » belge en Allemagne a été abandonnée et le service militaire a été supprimé. La défense est réduite à un corps d'armée professionnel qui conserve les composantes fondamentales de la force terrestre, navale et aérienne, mais un effort de modernisation des armements est consenti qui n'est contesté par aucun parti. Aussi, des troupes belges terrestres et aériennes ont été envoyées en Afghanistan, après la participation aérienne aux opérations de l'OTAN en Yougoslavie. En 2011, le gouvernement belge en affaires courantes, appuyé par le parlement fédéral, a décidé une participation militaire aux opérations contre la Jamahiriya arabe libyenne. De concert avec les forces aériennes des États-Unis, de la France et d'autres pays européens, la force aérienne belge a envoyé six chasseurs bombardiers F-16 participer aux opérations d'exclusion aérienne du ciel libyen décidées par le Conseil de Sécurité de l'ONU pour empêcher l'aviation libyenne de bombarder les populations révoltées contre le régime de Kadhafi. Des victimes civiles de cette opération de l'OTAN ont été relevées au sein de ces mêmes populations.

La politique étrangère de la Belgique est forte et ses relations entre l'Union européenne et la Francophonie est remarquable. La Belgique est membre fondateur de l'Union européenne et de l'OTAN. Son territoire abrite les principales institutions de ces deux organisations internationales. La Belgique est aussi un membre ou est affiliée à de nombreuses organisations internationales.

La Belgique est aussi membre de l'Organisation internationale de la francophonie et de l'Assemblée parlementaire de la francophonie.

3.4. Self-Assessment Exercise

Répondez aux questions suivantes :

- 1) Quelles sont les trois communautés de la Belgique ?
- 2) Quelle est la superficie de la Belgique ?

- 3) Quelle est la date de l'indépendance de la Belgique ?
- 4) Comment s'appelle la Première Ministre actuelle de la Belgique ?
- 5) Quelles sont les langues officielles de la Belgique ?

Réponses :

- 1) La Communauté française, la Communauté flamande et la Communauté germanophone.
- 2) 30 688 km²
- 3) 4 octobre 1830
- 4) Sophie Wilmès
- 5) Le français, le néerlandais, l'allemand.

4.0. CONCLUSION

In this unit, you have learnt about Belgium. You learnt about the population, landmass and boundaries. You also learnt about some geographical features of this European country. You would recall that we mentioned some countries that surround this country from the point of view of politics and economy. We also talked about the general history of Belgium as it relates to international organizations such as Francophonie. We examined the country's political system and structure as well as its economy.

5.0. SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge of basic facts on Belgium. The unit has exposed you to the geography, population and location of this European country. It has also furnished you with the democratic process especially the system of Monarchy and Prime Minister. By now, you should be able to talk about Belgium with a view to appraising its political system and structure. You should also be able to mention some of the political parties of Belgium.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1) Quel est le système politique de la Belgique ? Présentez brièvement les pouvoirs politiques de la Belgique.
- 2) Quel rôle joue la Belgique dans la politique étrangère particulièrement dans la Francophonie ?
- 3) Quel est le rapport de la Belgique avec le protestantisme ?

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris: Larousse Bordas.

Marie-Thérèse Bitsch, *Histoire de la Belgique : de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, Éd. Complexe, 2004, 299 p. (ISBN 2-8048-0023-7)

Quentin Peiffer, « L'autonomie constitutive des entités fédérées », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n^{os} 25-26, 2017.

F. Stevens et A. Tixhon, *L'Histoire de la Belgique pour les nuls*, 2010 (ISBN 978-2-7540-1482-3)

Charles-Laurent Salch, *Donjons-logis en Belgique*, Strasbourg, Castrum Europe, Châteaux-forts d'Europe, mars 2008 (ISSN 1253-6008).

Charles-Laurent Salch, *Donjons-logis en Belgique*, Strasbourg, Castrum Europe, Châteaux-forts d'Europe, mars 2008 (ISSN 1253-6008).

Patrick Weber, *La grande histoire de la Belgique*, Paris, Perrin, 2013, 336 p. (ISBN 978-2-262-03517-4).

Lode Wils (trad. Chantal Kesteloot), *Histoire des nations belges* [« Garant uitgevers »], Bruxelles, Labor, 2005

CRISP, 1986 (réimpr. 1992, 1997, 2000), 505 p., p. 308

UNIT 14

LE QUEBEC

CONTENT

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. Généralités sur le Québec
- 3.1. Géographie et superficie
- 3.1.1. Démographie
- 3.2. La vie politique du Québec
- 3.2.1. Monarchie canadienne
- 3.2.2. Parlement provincial
- 3.2.2.1. Premier Ministre et Conseil Exécutif
- 3.2.2.2. Lieutenant-gouverneur
- 3.2.3. Administration publique
- 3.2.3.1. Les partis politiques
- 3.2.3.2. Administration territoriale et l'organisation municipale
- 3.2.4. Politique nationale
- 3.2.5. Politique fédérale
- 3.2.6. Politique internationale et la Francophonie
- 3.3. Economie
- 3.3.1. Exportations et Importations
- 3.3.2. Transport
- 3.3.3. Place du Québec dans l'économie canadienne
- 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 6.0. Tutor Marked Assignment
- 7.0. References and other Resources

1.0. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about a special French-speaking community. The community is special in the sense that it is not a country rather, it is a Province situated in a country. It has the status of a country, the more reason it is referred to with an article as it is the practice in French. The community is called Québec. It is situated inside Canada. You will learn about the origin, location, population as well as politics of this North American Province. In the course of our study, you will equally learn about the economic history this territory. The unit will also equip you with some climatic condition of this country as well as its economy.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Quote the landmass and population of Québec in square kilometer.
- b) Mention some of the historical landmarks of the territory.
- c) Trace its political process.
- d) Mention some of the political parties of Québec.
- e) Talk about Québec in general

3.0. GENERALITES SUR LE QUEBEC

Nom du pays :	Canada
Nom de la Province :	Parlement du Québec
Capitale :	Québec
Plus grande ville ;	Montréal
Date d'entrée dans la confédération :	1 ^{er} juillet 1867
Lieutenant-gouverneur :	Michel Doyon
Premier Ministre :	François Legault
Population:	8 425 996 d'habitants
Superficie:	1 542 056 km ²
Langue officielle :	Français

Le Québec est une province du Canada. Sa capitale est Québec et sa métropole est Montréal. La langue officielle de cette province est le français. Situé dans la partie est du Canada, entre l'Ontario et les provinces de l'Atlantique, le Québec partage sa frontière sud avec les États-Unis et est traversé par le fleuve Saint-Laurent qui relie les Grands Lacs à l'océan Atlantique. Avec une superficie de 1 542 056 km², le Québec est la plus grande province canadienne, et la deuxième plus vaste entité territoriale après le Nunavut.

Deuxième province la plus peuplée du Canada, derrière l'Ontario, le Québec compte une population de plus de 8 400 000 habitants, composée d'une grande majorité de francophones avec des minorités anglophones, allophones et autochtones. Il s'agit de la seule province canadienne à avoir le français comme seule langue officielle, comprise par 94,6 % de la population. En 2016, la population totale de Québécois de langue maternelle française était de 79,1%, tandis qu'elle était de 8,9 % pour l'anglais⁷.

De 1534 à 1763, le Québec est, sous le nom « Canada », la région la plus développée de la colonie française de la Nouvelle-France. À la suite de la guerre de Sept Ans, le Québec devient une colonie britannique entre 1763 et 1867, d'abord à titre de la Province de Québec (1763-1791), puis comme province du Bas-Canada (1791-1841) avant de devenir le Canada-Est (1841-1867). Elle s'intègre finalement à la Confédération canadienne en 1867. Jusqu'au début des années 1960, l'Église catholique joue un rôle prépondérant dans le développement des institutions sociales et culturelles du Québec. À partir des années 1960, ce qu'on a appelé la Révolution tranquille est une époque caractérisée par l'accroissement considérable du rôle du gouvernement québécois dans la maîtrise du devenir politique, social et économique de l'État québécois : la province de Québec est en route vers la modernité.

Étymologie du nom « Québec »

Le vocable « Québec » — signifiant « là où le fleuve se rétrécit » en langue algonquienne — était utilisé par les Algonquiens, les Cris et les Micmacs pour désigner

le rétrécissement du Saint-Laurent à la hauteur du cap Diamant, lieu de fondation de la ville de Québec (3 juillet 1608) et « commencement de la terre et province de Canada » (7 septembre 1535). En 1632, Samuel de Champlain décrit ainsi l'endroit comme « un détroit dans le fleuve, comme le disent les Indiens ». Puis, au fil du temps, le nom changea d'orthographe : Qvebecq, Quebeck, Kébec, Québec et Kebbek.

3.1. Géographie et superficie

La province de Québec est la plus grande province canadienne : les deux autres provinces comparables au Québec sont l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Situé au Nord-Est de l'Amérique du Nord, le territoire québécois s'étend, du sud au nord, sur plus de 2 000 km, depuis le 45^e parallèle nord (frontière entre le Canada et les États-Unis) jusqu'au cap Wolstenholme et, d'est en ouest, sur plus de 1 500 km, depuis l'anse Sablon jusqu'à l'embouchure de la rivière Rupert.

Les deux fuseaux horaires du Québec correspondent à l'heure de l'Est, normale et avancée, ainsi qu'à l'heure de l'Atlantique (ou des Maritimes). La ligne de séparation est le méridien du 63^e degré de longitude ouest. Le territoire québécois est subdivisé en treize provinces naturelles, ainsi qu'en trois zones de végétation et dix domaines bioclimatiques.

Le territoire québécois est plus étendu que celui de la Mongolie, mais de taille plus réduite que celui du Mexique, comparable avec une superficie de 1 667 926 km².

De plus, le territoire québécois est formé de nombreuses îles, dont l'archipel d'Hochelaga, l'archipel du Lac Saint-Pierre et les îles de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Aussi, le territoire québécois comprend quelques îles de l'archipel Arctique, au sud du 60^e parallèle nord, dans la baie d'Ungava.

Le territoire québécois est contigu avec quatre États du nord-est des États-Unis (Maine, New Hampshire, New York et Vermont), trois provinces canadiennes

(Ontario, Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador) et un territoire fédéral (Nunavut) ; au total, bien que fort incertaine et imprécise —soit la moins précisément délimitée de l'Amérique—, la frontière québécoise circonscrit le Québec sur plus de 12 000 kilomètres et l'enceint d'une périphérie terrestre (environ 50 % du périmètre total), fluviale (environ 12%) et maritime (jusqu'à 38 %). Ayant pour base territoriale les parties de la Province du Canada, qui constituaient autrefois le Bas-Canada, la province de Québec connut trois transformations frontalières depuis 1867 — année de la Confédération canadienne —, à savoir deux extensions participant du district de l'Ungava (création des territoires d'Ashuanipi, Mistassini et Abitibi en 1898, et création du Nouveau-Québec en 1912), puis une réduction en 1927 (cession d'une partie du Labrador).

3.1.1. Démographie

En 2016, le Québec compte une population de 8 164 361 habitants. La densité de la population du Québec est d'environ 4,9 habitants par kilomètre carré, 80% de sa population est principalement répartie au sud, près des rives du fleuve Saint-Laurent. Ainsi, en 2009, 1 906 693 personnes étaient comptabilisées dans les 498 km² de l'île de Montréal (pour une densité de 3 861,6 d'habitants/km²). En revanche, seulement 41 129 Québécois habitaient la région du Nord-du-Québec, laquelle compte pour 43% du territoire.

3.2. *La vie politique*

Le statut politique du Québec est défini dans la Constitution canadienne. Le Québec, avec son propre Parlement, a le pouvoir de légiférer dans plusieurs domaines de juridiction exclusifs, dont l'administration de la justice, la santé, l'éducation et le droit. Le climat politique au Québec est souvent animé par le débat sur le statut particulier de la province au sein du Canada. Un mouvement souverainiste prône l'indépendance de la province, tandis que l'idéologie fédéraliste prône le maintien de l'union fédérale. Différents projets de réformes constitutionnelles ou d'indépendance ont été proposés depuis les années 1960. En 2006, la Chambre des communes du Canada a voté une

motion symbolique reconnaissant, à une quasi-unanimité, que « les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni ».

3.2.1. Monarchie canadienne

Fondé sur le système de Westminster, le Québec est à la fois une démocratie libérale et une monarchie constitutionnelle à régime parlementaire. État membre de la fédération canadienne, son chef est Élisabeth II qui est l'incarnation de la Couronne du Canada et titulaire du gouvernement et du pouvoir exécutif dans la province de Québec.

3.2.2. Parlement provincial

Le Parlement du Québec est l'organe public assurant le gouvernement de l'État en tant qu'il est titulaire de l'autorité souveraine dans la sphère de ses compétences législatives (principe de souveraineté parlementaire). Dans le cadre de la constitution du Québec, les membres du Parlement ne doivent donc allégeance et loyauté qu'à la reine, contrairement aux gouvernements des territoires fédéraux qui sont subordonnés au Parlement fédéral. Le Parlement québécois est composé du lieutenant-gouverneur (représentant de la Couronne) et d'une Chambre électorale portant le nom d'Assemblée nationale (représentante du peuple). Chaque législature est d'une durée maximale de quatre ans.

3.2.2.1. Premier ministre et Conseil exécutif

Présidé par le premier ministre, le Conseil exécutif (ou Conseil des ministres) est l'organe directeur de gouvernement en tant que ses membres sont les principaux conseillers du lieutenant-gouverneur dans l'exercice du pouvoir exécutif. Composé de députés élus à l'Assemblée nationale.

3.2.2.2. Lieutenant-gouverneur

Le lieutenant-gouverneur du Québec est le représentant de la reine au sein de l'État au Québec. Il détient des pouvoirs spécifiques et/ou symboliques.

Représentation fédérale

Le Québec compte pas moins de 78 députés au parlement fédéral (Parlement du Canada). Au niveau du Sénat du Canada, le Québec est représenté par 24 sénateurs.

3.2.3. Administration publique

L'État québécois est dépositaire de l'autorité administrative et de police dans les domaines de compétences exclusives dont il est titulaire dans le cadre des lois et des conventions de nature constitutionnelle.

Le Conseil du trésor soutient le ministère du Conseil exécutif dans sa fonction d'intendance de l'État.

3.2.3.1. Les partis politiques

On compte 22 partis politiques officiels dans la province de Québec.

1. Alliance Provinciale
2. Bloc Pot
3. Changement intégrité pour notre Québec
4. Citoyens au pouvoir du Québec
5. Coalition avenir Québec - L'équipe François Legault
6. Droit des sans droits
7. Équipe autonomiste
8. Nouveau Parti démocratique du Québec
9. Parti 51
10. Parti conservateur du Québec
11. Parti culinaire
12. Parti équitable
13. Parti libéral du Québec/Quebec Liberal Party
14. Part ilibre
15. Parti marxiste-léniniste du Québec
16. Parti nul
17. Parti québécois
18. Parti vert du Québec/Green Party of Québec

19. Québec cosmopolitain
20. Québec en marche
21. Québec solidaire
22. Voie du Peuple

Parmi ceux-ci, quatre sont représentés en 2019 par des députés à l'Assemblée nationale: la Coalition Avenir Québec (CAQ), le Parti Libéral du Québec (PLQ), le Parti Québécois (PQ) et Québec Solidaire (QS).

3.2.3.2. Administration territoriale et l'organisation municipale

Aux fins municipales, le territoire du Québec comprend :

- 1 112 municipalités locales,
- 89 municipalités régionales de comté (MRC),
- 2 communautés métropolitaines (Montréal et Québec)
- l'administration régionale Kativik.
- Les territoires non organisés.

Division territoriale

Pour certaines fins, le territoire du Québec est divisé en :

- 4 territoires (Abitibi, Ashuanipi, Mistassini et Nunavik) qui regroupent les terres de l'ancien district de l'Ungava;
- 17 régions administratives.
- Bas-Saint-Laurent
- Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Capitale-Nationale
- Mauricie
- Estrie
- Montréal
- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue
- Côte-Nord

- Nord-du-Québec
- Gaspésie–Les Îles-de-la-Madeleine
- Chaudière-Appalaches
- Laval
- Lanaudière
- Laurentides
- Montérégie
- Centre-du-Québec
- 36 districts judiciaires;
- 73 circonscriptions foncières;
- 125 districts électoraux.

3.2.4. Politique nationale

La politique nationale du Québec recouvre l'intégralité des domaines relatifs à la nation québécoise. Plus particulièrement, elle établit les valeurs et fondements sur lesquels la société québécoise fonde sa cohésion et sa spécificité. La constitution québécoise est ainsi enchâssée dans une série de traditions sociales et culturelles, définies par un ensemble de jugements judiciaires et documents législatifs, dont la Loi sur l'Assemblée nationale, la Loi sur l'exécutif et la Loi électorale du Québec.

D'autres exemples notables comprennent :

- La Charte des droits et libertés de la personne;
- la Charte de la langue française;
- le Code civil du Québec.

De plus, il y a trois valeurs fondamentales de la société québécoise, qui ne peuvent faire l'objet d'aucun accommodement ni être subordonnées à aucun autre principe :

- l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- la primauté du français ;
- la séparation entre l'État et la religion.

En outre, le Québec se définit comme un État de droit, libre et démocratique. L'Assemblée nationale du Québec a d'ailleurs adopté, le 30 octobre 2003, une résolution réaffirmant que le peuple québécois forme une nation, ainsi qu'une motion, le 22 mai 2008, citant :

« Que l'Assemblée nationale réitère sa volonté de promouvoir la langue, l'histoire, la culture et les valeurs de la nation québécoise, favorise l'intégration de chacun à notre nation dans un esprit d'ouverture et de réciprocité et témoigne de son attachement à notre patrimoine religieux et historique représenté par le crucifix de notre Salon bleu et nos armoiries ornant nos institutions. »

3.2.5. Politique fédérale

Le Québec participe de différentes façons à la vie politique fédérale. Depuis 1960, la *Loi canadienne sur les langues officielles* permet au Québec une meilleure intégration à la communauté canadienne en plus de garantir un contexte légal et linguistique fédéral propice au développement de la province.

De plus, le Québec fait partie du Conseil de la fédération, ce qui lui permet une participation pro-active à la vie quotidienne de la fédération.

Enfin, les deux bureaux représentant le Québec au Canada qui ont pour mandat d'assurer une présence institutionnelle du gouvernement du Québec auprès des autres gouvernements au Canada permettent au Québec d'interagir efficacement avec les autres provinces du pays.

3.2.6. Politique internationale et la Francophonie

La politique internationale du Québec fonde sa cohérence sur la doctrine Gérin-Lajoie, formulée en 1965. Alors que le ministère des Relations internationales du Québec en coordonne les principes directeurs, les délégations générales du Québec en sont les principaux interlocuteurs dans les pays étrangers. Dans les dossiers relevant du Droit québécois, le fondement de la diplomatie québécoise affirme ainsi que seuls les corps politiques du Québec possèdent le pouvoir d'y négocier entièrement, avec les chefs

d'État, gouvernements, ambassades et consulats étrangers, et d'y conclure, indépendamment de toute influence externe, des accords, ententes, programmes et traités. Dans l'état de droit, toute entente convenue à l'étranger, par le gouvernement fédéral ou québécois, n'est applicable en politique intérieure que du consentement de l'autorité populaire dont relève la compétence.

Le Québec est d'ailleurs la seule province canadienne qui a mis sur pied un ministère qui assume exclusivement les compétences de l'État en matière de relations internationales. La tendance générale au sein des autres provinces consiste plutôt à confier ce type de mandat à un ministère qui assume déjà d'autres responsabilités, notamment les relations intergouvernementales, c'est-à-dire les relations avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Le Québec est membre de l'Assemblée parlementaire de la francophonie et de l'Organisation internationale de la francophonie.

3.3. Economie

Autrefois concentrée dans les mains du syndicat financier de la rue Saint-Jacques de Montréal, l'économie québécoise est, aujourd'hui, qualifiée de postindustrielle diversifiée. Elle repose entièrement sur un système capitaliste et d'économie de marché. Au capitalisme sont combinés divers leviers d'intervention économique, soucieux des pratiques sociales et libertés de choix individuelles. La prospérité économique du Québec est assurée par la coordination de tous les ministères du gouvernement québécois, dans leurs compétences respectives, dont les principaux en la matière sont le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, le ministère des Finances du Québec ainsi que le ministère du Revenu du Québec.

Bien que le Québec possède une quantité substantielle de ressources naturelles, sa croissance repose surtout sur les nouvelles technologies et le secteur tertiaire génère 70% de son produit intérieur brut (PIB). Le taux de chômage se situe aux alentours de 7% (juillet 2011), sensiblement égale à la moyenne canadienne.

Le Québec est doté de plusieurs institutions financières, dont le mouvement coopératif des caisses Desjardins, la Banque Laurentienne, la Banque nationale du Canada, la société de capital de risque du Fonds de solidarité FTQ, le cabinet de services financiers de l'Industrielle Alliance. À celles-ci s'ajoutent en outre des institutions gouvernementales, telles l'Autorité des marchés financiers (AMF), la Caisse de dépôt et placement du Québec, Investissement Québec et la Société générale de financement (SGF).

Récemment, l'économie québécoise a dû faire face à plusieurs embûches : hausse fulgurante du dollar canadien, féroce concurrence étrangère (Asie), hausse du prix de l'énergie, crise dans le secteur forestier et, dernièrement, ralentissement de l'économie américaine. La croissance a été de 2,2 % en 2006, inférieure à la moyenne canadienne de 3%. Pour 2007, la croissance sera sous les 2 %. Cependant, une reprise est prédite pour 2008. Le PIB québécois est de 230,6 milliards \$US en parité de pouvoir d'achat (PPA), et celui par habitant est de 30 143 dollars américains (en PPA), un montant qui se compare à celui de la France ou de l'Italie. Cependant, l'écart entre le PIB/Habitant avec l'Ontario et la moyenne canadienne est d'environ de 15-20 %, la moyenne canadienne se situant à 35 875 \$US (en PPA). De par sa taille, l'économie du Québec se compare à celle de la Norvège. L'économie du Québec se classe parmi les cinquante plus importantes dans le monde et au 21^e rang dans l'Organisation de coopération et de développement économiques.

3.3.1. Exportations et importations

Grâce à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), le Québec connaît une augmentation de sa capacité à concurrencer le marché international. À la suite de ces accords, ses relations commerciales avec les autres pays se sont dynamisées. Par conséquent, le Québec a vu ses exportations s'accroître de manière importante. Ces échanges internationaux contribuent à la vigueur de l'économie québécoise, notamment en matière d'emploi. Environ 60 % de ses exportations sont réalisées ailleurs qu'au Canada.

3.3.2. Transport

Le développement et la sûreté des transports au Québec sont assurés par le ministère des Transports du Québec. D'autres organismes, tels la Garde côtière canadienne et Nav Canada, assurent ce même service dans la navigation maritime et aérienne. La Commission des transports du Québec œuvre pour sa part auprès des transporteurs de marchandises et du transport en commun.

Le réseau routier québécois est administré par le ministère des Transports du Québec et comprend environ 185 000 km d'autoroutes et de routes nationales, régionales, locales, collectrices et forestières. En outre, le Québec compte près de 12 000 ponts, tunnels, murs de soutènement, ponceaux et autres constructions, tels le pont de Québec, le pont Lavolette et le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

Dans les eaux du Saint-Laurent se trouvent huit ports en eau profonde destinés au transbordement des marchandises. En 2003, 3 886 cargos et 9,7 millions de tonnes de marchandises ont transité par la portion québécoise de la Voie maritime du Saint-Laurent. De plus, le service de la Société des traversiers du Québec assure la liaison des routes terrestres par voie maritime, principalement sur le fleuve Saint-Laurent. L'Institut maritime du Québec, à Rimouski, est le principal établissement veillant à la formation supérieure en navigation et construction maritime.

Quant au transport ferroviaire, le Québec dispose de 6 678 km de voies ferrées qui s'intègrent au grand réseau nord-américain. Bien que principalement destiné au transport des marchandises, notamment par le Canadien National (CN) et le Canadien Pacifique (CP), le réseau ferroviaire québécois tient compte du transport interurbain des voyageurs par l'intermédiaire de Via Rail Canada et d'Amtrak. Le transport ferroviaire régional est essentiellement limité aux tours opérateurs, alors que le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal est desservi par un réseau régional de trains de banlieue, administrée par Exo, anciennement l'Agence

métropolitaine de transport (AMT). La formation supérieure en génie ferroviaire est assurée par l'École polytechnique de Montréal.

Le réseau aérien supérieur comprend 43 aéroports qui offrent des services réguliers sur une base quotidienne. De plus, le gouvernement québécois est propriétaire d'aéroports et hélicoptères permettant l'accessibilité des services locaux aux communautés de la Basse-Côte-Nord et des régions nordiques. Alors que l'École nationale d'aérotechnique, à l'aéroport de Saint-Hubert, est spécialisée dans la construction et la maintenance d'aéronefs, le cégep de Chicoutimi est le seul établissement public du Québec offrant la formation supérieure en pilotage, en collaboration avec le Centre québécois de formation aéronautique (CQFA) de Saint-Honoré.

Autres réseaux de transport sillonnent le territoire québécois, dont les sentiers pédestres, les sentiers de motoneiges et les pistes cyclables; la route Verte étant la plus importante avec près de 4 000 kilomètres de longueur.

3.3.3. Place du Québec dans l'économie canadienne

Le Québec est au troisième rang du classement canadien des endroits les plus attrayants pour l'investissement minier.

Le Québec se classe au deuxième rang au Canada en matière de services à la petite enfance.

Le Québec figure au premier rang des provinces, que ce soit pour le volume de lait produit ou pour le nombre de fermes engagées dans cette production.

Le Québec produit la majeure partie de l'hydroélectricité au Canada

L'Université McGill et l'Université de Montréal font partie des 10 meilleures universités au Canada.

Le Québec est au premier rang des provinces canadiennes pour le taux de présence syndicale.

Le Québec est au huitième rang des provinces quant à la performance globale de son système de santé.

À l'échelle canadienne le Québec est la deuxième province en importance avec 21,5 % des dépenses touristiques.

Le Québec se classe au deuxième rang au Canada par rapport au montant reçu en péréquation par habitant.

Le Québec est la province qui compte le plus grand nombre de véhicules électriques enregistrés par rapport à toutes les provinces canadiennes.

Le Québec est le plus grand producteur d'hydroélectricité au Canada, la Colombie-Britannique occupant le second rang.

3.4. Self-Assessment Exercise

Répondez aux questions suivantes :

- 1) Quelle est la population du Québec ?
- 2) Quelle est la date d'entrée du Québec dans la confédération canadienne ?
- 3) Comment s'appelle le Lieutenant-gouverneur actuel du Québec ?
- 4) Citez la superficie du Québec.
- 5) Combien de députés et de sénateurs compte le Québec au niveau fédéral (Canada) ?
- 6) Mentionnez cinq partis politiques québécois.

Réponses :

- 1) 8 425 996 d'habitants
- 2) 1^{er} juillet 1867

- 3) Michel Doyon
- 4) 1 542 056 km²
- 5) 78 députés au parlement fédéral et 24 sénateurs au niveau fédéral.
- 6) Cf, la liste des 22 partis politiques.

4.0. CONCLUSION

In this unit, you have learnt about Québec. You studied the population, landmass and boundaries. You also learnt about some geographical features of this territory which became federated Province with Canada. You would recall that we mentioned the countries that surround this country from the point of view of politics and economy. We also talked about the general history of Québec as related to Francophonie. We examined the country's political system and structure which are quite different from that of a "usual" country as well as its economy, an economy which gives the country a pride of place in Canada and in the world.

5.0. SUMMARY

This unit has taught you the basic facts on Québec. The unit has exposed you to the geography, population and location of this North American Province. It has also furnished you with information on the democratic process especially system of Lieutenant-gouverneur and Prime Minister. By now, you should be able to talk about Québec with a view to appraising its political system and structure. You should also be able to mention some of the political parties of Québec.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

Répondez aux questions suivantes:

- 1) Parlez des suivants :
 - a) Le Parlement provincial du Québec
 - b) Le Conseil exécutif du Québec
 - c) Politique internationale du Québec et la Francophonie
- 2) Examinez la place occupée par le Québec dans l'économie canadienne.

8.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

- Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris: Larousse Bordas.
- Christian Blais, Gilles Gallichan, Jocelyn Lemieux et Saint-Pierre, *Québec : Quatre siècles d'une capitale*, Québec, Les Publications du Québec, 2008, 692 p. (ISBN 978-2-551-19804-7).
- Jean-Claude Corbeil, « Une langue se planifie », dans Conseil supérieur de la langue française, Michel Plourde (dir.), *Le Français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides, 2008 (ISBN 978-2-7621-2813-0)
- Henri Dorion, Yves Laframboise et Pierre Lahoud, *Le Québec 50 sites incontournables*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2007, 423 p. (ISBN 978-2-7619-2368-2).
- André Émond et Lucie Lauzière, *Introduction à l'étude du droit*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2003, 219 p. (OCLC 52798925).
- Michel Hocq (dir.), *Géologie du Québec*, Québec, Les publications du Québec, 1994, 154 p. (ISBN 2-551-13934-1).
- Henri Kélada, *Précis de droit québécois*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1970, 351 p. (OCLC 17462972).
- Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugeois, *Canada-Québec 1534-2000*, Sillery, Septentrion, 2000, 591 p. (ISBN 2-89448-156-X).
- Jacques Lacoursière, *Histoire du Québec, des origines à nos jours*, Édition Nouveau Monde, 2005 (ISBN 2-84736-113-8).
- Paul-André Linteau, *Histoire du Québec contemporain*, vol. 1 : *De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Histoire, coll. « Boréal Compact », 1989, 758 p. (ISBN 978-2-89052-297-8).
- Paul-André Linteau, *Histoire du Québec contemporain*, vol. 2 : *Le Québec depuis 1930*, Histoire, coll. « Boréal Compact », 1989, 834 p. (ISBN 978-2-89052-298-5).
- Institut de la statistique du Québec, *Le Québec chiffres en main, édition 2009*, Québec, 2007, 56 p. (ISBN 978-2-550-55522-3).
- Jacques-Yvan Morin et José Woehrling, *Les constitutions du Canada et du Québec : Du régime français à nos jours*, Montréal, Les éditions Thémis, 1992, 978 p. (OCLC 29521775).
- Guy Tremblay et Denis Le May, *Une grille d'analyse pour le droit du Québec*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2009, 4^e éd., 179 p. (OCLC 312884195).
- Michel Venne (dir.), *L'annuaire du Québec 2007*, Montréal, Fides, 2006, 455 p. (ISBN 2-7621-2746-7).
- Marie-Hélène Morot-Sir " Au cœur de la Nouvelle France tome I, II et III" années 2009, 2011 et 2012
- Monique Fournier, *Nous, c'est qui? : Une histoire des hommes et des femmes du Québec*, Montréal, Gallimard-Édito, 2015 (ISBN 978-2-924402-64-1).
- Anne-Marie Ballac, Christian Roy, Roland Tremblay, *Archéologie du Québec. L'empreinte humaine*, Les Éditions de l'Homme, collection Archéologie du Québec, 2019, 199.p.

UNIT 15

LE VIÊTNAM

CONTENT

- 1.0. Introduction
- 2.0. Intended Learning Outcomes
- 3.0. La présentation du Viêt Nam
 - 3.1. La superficie, la population, la topographie
 - 3.1.1. La démographie
 - 3.1.2. Les ethnies
 - 3.1.2.1. Les langues
 - 3.2. La vie politique au Viêt Nam
 - 3.3. L'économie du Viêt Nam
 - 3.3.1. Le riz
 - 3.3.1.1. Le pétrole
 - 3.3.2. Le tourisme
 - 3.4. Self-Assessment Exercise
- 4.0. Conclusion
- 5.0. Summary
- 6.0. References and other Resources

2.0. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about one of the Asian French speaking countries. The country is Viêt Nam. You will learn about the origin, location, weather and the population of this Asian country which was initially colonized by France. In the course of our study, you will equally learn about the political history of this country from the colonization days to the independence. The unit will also equip you with the knowledge of the climatic condition of this country as well as its economy.

2.0. INTENDED LEARNING OUTCOMES

At the end of this unit, you should be able to:

- a) Quote the landmass and population of Viêt Nam in kilometer square.
- b) Mention some of the historical landmarks of the country.
- c) Trace its political process.
- d) Mention some of the countries that surround the country.
- e) Talk about Viêt Nam in general.

3.0. LA PRESENTATION DU VIET NAM

Le Viêt Nam est un pays d'Asie du Sud-Est, entouré à l'ouest par le Laos et le Cambodge et au nord par la Chine. Il est bordé par la mer de Chine, le golfe du Tonkin et le golfe de Thaïlande. Il a une surface de 331 212 km² dont 4 200 km² d'eaux territoriales. Sa frontière maritime est longue de 3 260 km. Il a la forme d'un « S » étiré, dont les extrémités seraient distantes de 1 650 km. Il existe des désaccords territoriaux entre le Viêt Nam, la Chine et certains pays bordant la Mer de Chine méridionale, par exemple au sujet des îles Paracels (*QuầnđảoHoàng Sa*) et des îles Spratleys (*QuầnđảoTrường Sa*).

Le Viêt Nam est constitué de trois grandes régions, appelées Bô :

Au Nord, le Tonkin, ou BắcBô, avec comme villes principales Hanoï et HảiPhònğ ;

Au centre, l'Annam, ou Trung Bô, traversée par la chaîne Annamitique, avec comme villes principales Hué et Da Nang (anciennement Tourane) ;

Au sud, la Cochinchine, ou Nam Bô, avec comme ville principale Hô-Chi-Minh-Ville (Saigon).

Pour les historiens vietnamiens, le Viêt Nam fut fondé en 2877 av. J.-C. La capitale de l'époque se situait à l'emplacement de l'actuelle Canton (*QuảngChâu*) en Chine méridionale. L'histoire du pays, dont les origines sont semi-légendaires, se confond en grande partie avec celle du peuple Viêt, aussi appelé Kinh, qui, de son berceau primitif du Van Lang, aurait ensuite essaimé vers le delta du fleuve Rouge (*ĐònğbằnğsônğHònğ*). Les Viêt ne prennent que très progressivement possession de l'espace géographique qui est aujourd'hui celui du Viêt Nam. En 258 av. J.-C., le Van

Lang est intégré au royaume élargi d'ÂuLạc, qui passe à son tour sous la coupe de l'Empire de Chine. En 221 av. J.-C., un général chinois, Zhao Tuo se proclame roi d'un nouvel État indépendant, le Nam Việt (comprenant des territoires du Sud de la Chine et du Nord de l'actuel Viêt Nam), qui existe jusqu'en 111 av. J.-C., date à laquelle il est reconquis par la Chine sous le règne de l'empereur Wudi de la dynastie Han.

Le futur Viêt Nam demeure une possession chinoise pendant environ un millénaire, malgré des révoltes parmi lesquelles celles menées par les deux sœurs Trung (*Hai Bà Trưng*) et Triệu Thị Trinh sont les plus célèbres, et des périodes d'indépendance plus ou moins longues. Sous la dynastie chinoise des Tang, le pays est un protectorat désigné sous le nom d'Annam, le « Sud pacifié », nom qui servira longtemps à le désigner en Occident. Ce n'est qu'en 932 que l'effondrement du pouvoir central permet au Đại Việt, le « Grand Viêt », de devenir un royaume indépendant, qui continue cependant de payer tribut à la Chine. Au cours d'un processus séculaire appelé *Nam Tiến*, la « Marche vers le Sud », les Viêt conquièrent le territoire qui va devenir celui du Viêt Nam, aux dépens du Royaume de Champā et de l'Empire khmer. Plusieurs dynasties se succèdent à la tête du pays qui, au XVIII^e siècle, atteint peu ou prou la configuration de l'actuel Viêt Nam. Entre le milieu du XVI^e siècle et la fin du XVIII^e siècle, le pays est politiquement divisé en deux, la famille des ministres Trịnh (*Chúa Trịnh*) contrôlant le Nord et la famille Nguyễn (*Nhà Nguyễn*) le Sud, tandis que les empereurs de la dynastie Lê (*Nhà Lê*) ne conservent qu'un pouvoir symbolique. Les Tây Sơn (*Nhà Tây Sơn*) disputent ensuite le pouvoir aux deux familles, mais ce sont les Nguyễn, avec l'aide de la France, qui remportent la victoire. Au début du XIX^e siècle, Gia Long de la famille Nguyễn devient l'empereur du pays, qui prend le nom de *Việt Nam* et continue de reconnaître la Chine comme puissance suzeraine.

Malgré de nombreux soulèvements nationalistes, les Français maintiennent leur contrôle sur le territoire vietnamien ; dans les années 1930, le Parti communiste indochinois, dirigé par Nguyen Ai Quoc, futur Hồ Chi Minh, organise à son tour des insurrections, durement réprimées. Les nationalistes vietnamiens modérés et

l'empereur Bảo Đại tentent d'obtenir par la négociation une autonomie accrue, mais n'ont pas plus de succès. En 1945, le Japon, qui occupait l'Indochine française depuis 1940, démantèle l'appareil colonial français pour prendre le contrôle du territoire. La reddition japonaise, quelques mois plus tard, permet au Việt Minh, front nationaliste dirigé par le Parti communiste de Hồ Chi Minh, de prendre le pouvoir lors de la révolution d'Août. Les Français ne parviennent que progressivement à reprendre le contrôle de l'Indochine ; Hồ Chi Minh, dont le pouvoir est encore très fragile, tente la voie de la négociation, mais les pourparlers achoppent et, fin 1946, le conflit larvé débouche sur la guerre d'Indochine. Les Français réorganisent le pays, unifiant les trois territoires au sein de l'État du Việt Nam (*Quốc gia Việt Nam*) dirigé par Bảo Đại ; le soutien de la Chine permet cependant au Việt Minh de prendre militairement l'avantage. Après leur défaite lors de la bataille de Diên Biên Phu (*Chiến dịch Điện Biên Phủ*), les Français renoncent à poursuivre un conflit ingagnable sans le soutien des américains, encore affaibli par la guerre de Corée et, lors des accords de Genève de 1954, reconnaissent l'indépendance de la partie nord du pays.

Le Việt Nam demeure cependant provisoirement divisé en deux, les communistes ayant le contrôle du Nord et le gouvernement de Bảo Đại celui du Sud. Ngô Đình Diệm, premier ministre du Sud, refuse le référendum prévu par les accords pour réunifier le pays et prend le pouvoir, évinçant Bảo Đại et proclamant la république. Deux États ennemis, la République démocratique du Việt Nam au Nord (*Việt Nam Dân chủ Cộng hòa*) et la République du Việt Nam au Sud (*Việt Nam Cộng hòa*) se font désormais face, le Việt Nam devenant l'un des fronts les plus chauds de la guerre froide. Les États-Unis, désireux d'endiguer la progression du communisme en Asie, se substituent aux Français comme protecteurs du Sud Việt Nam et aident Diệm à combattre l'insurrection communiste. Mais l'autoritarisme croissant du président sud-vietnamien le rend de plus en plus impopulaire ; en 1963, avec l'assentiment des Américains, il est renversé lors d'un putsch. Le Sud Việt Nam demeure cependant très instable, et de plus en plus menacé par la guérilla du Front national de libération du Sud Việt Nam (aussi appelé péjorativement *Việt cộng* par la République du Việt Nam et ses alliés américains), soutenue par le Nord. Les Américains soutiennent à bout de

bras l'effort de guerre sud-vietnamien et, en 1964, la résolution du golfe du Tonkin donne au président des États-Unis carte blanche pour intervenir au Viêt Nam. L'intervention américaine, ravageant les infrastructures et l'environnement du Viêt Nam, échoue non seulement à mettre un terme à l'insurrection, mais étend le conflit armé au Laos et au Cambodge. La guerre, à la fin des années 1960, est de plus en plus impopulaire en Occident et les États-Unis cherchent une porte de sortie. De longues négociations aboutissent, en 1973, aux accords de paix de Paris et au retrait américain. Deux ans plus tard, le Nord Viêt Nam réalise son offensive finale contre le Sud ; le Viêt Nam, désormais entièrement sous contrôle communiste, est réuni en 1976.

Aligné sur l'URSS, le Viêt Nam sort ravagé de la guerre et doit, avec la réunification, affronter de multiples difficultés économiques. L'aide du Vietnam au Cambodge, fin 1978, pour renverser les Khmers rouges, le bref conflit contre la Chine puis le coûteux conflit cambodgien s'ajoutent aux difficultés et à l'isolement diplomatique du pays. À partir de la seconde moitié des années 1980, et après la mort du dirigeant conservateur Lê Duẩn, le Viêt Nam entame sa propre perestroïka, le *Đổi mới*, et libéralise son économie, s'affirmant progressivement comme un pays émergent dynamique. Le système politique demeure cependant autoritaire, le Parti communiste vietnamien gouvernant en tant que parti unique.

3.1. Superficie, population et topographie

Forme d'Etat :	République État communiste à parti unique.
Superficie :	330 967 km ²
Indépendance (de la France)	2 septembre 1945
Population : (2019)	96 208 984 d'habitants.
Capitale :	Hanoï
Plus grande ville :	Hô-Chi-Minh Ville
Langue officielle :	Vietnamien.
Secrétaire général du Parti et Président :	Nguyễn Phú Trọng.
Vice-Présidente :	Đặng Thị Ngọc Thịnh.
Premier Ministre :	Nguyễn Xuân Phúc.

Topographie

Les montagnes et les hauts plateaux occupent les deux tiers du territoire vietnamien. De la région de Thanh Hóa, à la frontière chinoise, au col de Lao Bao (région de Quang Tri), sa frontière Ouest est constituée par la cordillère de Truong-Son du Nord, issue du plateau tibétain. C'est dans la région du Nord-Ouest que l'on trouve les principaux sommets tels que le Phan Xi Păng, point culminant du pays avec 3 143 mètres d'altitude, et le Phu Si Lùng avec 3 076 mètres. La cordillère du Sud s'étend du col de Hải Vân, au sud de la région de Đà Nẵng, jusqu'à celle de Đà Lạt.

3.1.1. La démographie

La démographie du Viêt Nam se caractérise par un regroupement de la population dans les plaines littorales, principalement les deltas du fleuve Rouge et du Mékong, une densité de population élevée, la diversité ethnique de la population et une augmentation de celle-ci malgré un solde migratoire négatif.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à 1954, la population a crû chaque année de 1,5%, puis de 4% de 1954 à 1960. De 1960 à 1975, la hausse s'est stabilisée à 3% avant de retomber à 2,2% jusque dans les années 1990. Depuis lors, la croissance annuelle de la population s'établit à 1%. Ces taux élevés n'ont été égaux, dans l'Asie du Sud-Est, que par les autres pays de la péninsule indochinoise, le Cambodge et le Laos. Ils ont conduit à un doublement de la population en 32 ans.

Ils s'expliquent par un recul constant de la mortalité depuis 1945, jusqu'à atteindre les 7% actuels—avec toutefois d'importantes disparités selon les ethnies— et en particulier une mortalité infantile relativement faible par rapport aux autres pays asiatiques. Parallèlement, les taux de fécondité et de natalité se sont maintenus à des niveaux élevés jusque dans les années 1970, respectivement à hauteur de six naissances par femme et de 40%. Plus récemment, comme l'a fait la Chine, le gouvernement du Viêt Nam a limité le nombre d'enfants par famille à deux, ce qui fait

que la natalité a subi un repli constant jusqu'à atteindre les 18% actuels. Le Viêt Nam a donc achevé sa transition démographique.

3.1.2. Les ethnies

Le Viêt Nam est composé de plusieurs ethnies réparties sur tout son territoire, le peuple majoritaire est celui des Viêt (*người Việt*), aussi appelés Kinh (*người Kinh*), qui se répartit dans les plaines et le long des grands cours d'eau du pays. Un peuple apparenté aux Viêt, les Muong (*người Mường*), vit dans les reliefs au Nord du pays. Ces derniers, contrairement aux Viêt, n'ont pas subi la sinisation au niveau culturel. Les autres ethnies sont les Chinois du Viêt Nam (*người Hoa*) qui cohabitent avec les Viêt, les Khmers qui habitent le Sud, les peuples Tày (apparentés aux Laos et aux Siamois), les Hmong dans les montagnes du Nord-Ouest, les Cham entre le Centre et le Sud et d'autres ethnies montagnardes, comme les Mnong, réparties principalement dans les montagnes du Centre du pays.

3.1.2.1. Les langues

La langue officielle, le vietnamien, est aujourd'hui écrite au moyen d'un alphabet dérivé de l'alphabet latin. 85% des Vietnamiens ne parlent qu'une langue, leur langue maternelle (Vietnamien, ou langues des minorités ethniques). Cette romanisation se nomme *Chữ quốc ngữ* ; elle découle de la volonté des missionnaires catholiques du XVII^e siècle de retranscrire dans un système phonétique une langue qui n'était alors transcrite que dans le système d'écriture en caractères vietnamiens dérivé du chinois, les *chữ Nôm*. Le jésuite Alexandre de Rhodes établit un dictionnaire de langue annamite, largement en transcrivant le dictionnaire vietnamien-portugais composé par Gaspar do Amaral, basé sur la phonétique du portugais.

L'utilisation de cette transcription alphabétique a été imposée par le gouvernement français en 1918 et est devenue la méthode officielle d'écriture à l'indépendance du Viêt Nam.

Membre de la Francophonie

Le Viêt Nam fait partie de la francophonie. Le pays, ancienne colonie française, comporte une minorité francophone (environ 120 000 francophones « réels » ou partiels, pour la plupart liés à la diaspora en France) essentiellement constituée de personnes âgées ayant connu l'époque coloniale. Certains Francophones ne maîtrisent plus que quelques mots en français, ou ont oublié la langue. Le chiffre des Francophones réels doit plutôt tourner autour de 40 000 personnes. Les statistiques sur le nombre de Francophones seraient volontairement surévaluées pour toucher des subventions Européennes et Françaises. Aujourd'hui le français reste très peu enseigné dans les écoles du pays. Le français souffre de son isolement dans la région et des conséquences de la mondialisation privilégiant la langue anglaise (échanges commerciaux, diplomatie.). Les derniers militaires français sont partis du Vietnam en 1956, et la fin de la colonisation française remonte à 1953-1954.

L'anglais

Les jeunes Vietnamiens misent désormais surtout sur l'apprentissage de l'anglais (2,5 millions d'anglophones réels au minimum), et il y a autant d'anglophones partiels, ce qui fait du Viêt Nam le pays d'Asie du Sud-Est qui a le plus d'anglophones, après les Philippines et la Malaisie et devant la Thaïlande. Ainsi, plus de cinq millions de Vietnamiens maîtrisent l'anglais, à des degrés divers, soit environ 6,5% de la population en 2001. Cette situation s'explique par la forte présence de soldats américains entre 1961 et 1975 au Sud-Viêt Nam, ainsi que par la forte émigration vers les pays anglophones : une grande partie des plus de deux millions de Vietnamiens émigrés est allée dans des pays anglophones tels que les États-Unis, l'Australie.) La presse anglophone est très dynamique au Vietnam, et les programmes de télévision américains sont captés par satellites (ex., CNN, CBS) par les jeunes Vietnamiens.

L'anglais est aussi la langue de l'APEC et de l'ASEAN, pour communiquer avec les autres pays d'Asie. Il est aussi utilisé par une grande partie de la diaspora qui vit dans les pays anglo-saxons tels que les États-Unis, le Canada, l'Australie.

Une faible partie des Amérasiens (plusieurs milliers, enfants nés de soldats américains et de Vietnamiennes) nés durant la guerre, avant 1975, sont anglophones. La plupart ne parlent que le vietnamien.

Le chinois mandarin est beaucoup parlé (deux millions de locuteurs au moins), même si une grande partie des Chinois du pays parlent vietnamien et une variante locale du chinois cantonais. On compte encore 12 000 à 15 000 russophones (héritage de l'influence de l'URSS des années 1960 à 1980). Le russe était très présent et très enseigné avant 1992. À certaines périodes (entre 1981 et 1986) l'enseignement du russe dépassait même l'enseignement du français. Cependant, de nombreux Vietnamiens ont depuis oublié la langue.

Le russe

Avant la crise économique de 2007–2008, le russe a connu un renouveau, avec l'arrivée des riches touristes russes (*oligarques*) bénéficiant du boom économique de la fin des années 1990 et du début des années 2000 qu'a connu la Russie. Le russe est surtout parlé à Cam Ranh et sa région, où de nombreux Vietnamiens travaillaient à la base soviétique puis russe de la Baie de Cam Ranh de 1979 à 2002. Il y a également 50 000 à 65 000 germanophones, ce qui s'explique par le retour de Vietnamiens de l'ex-RDA de 1989 à 1999. Un renouveau de l'allemand a aussi été constaté depuis le début de ce siècle (essor du tourisme, forts contingents de touristes germanophones— plus nombreux que les touristes francophones—, échanges commerciaux importants).

L'allemand

La période récente a vu de nouveau une forte immigration de Vietnamiens vers l'Allemagne, avec de multiples échanges et de nombreux allers-retours entre ces deux pays, ce qui fait que l'allemand est devenu la troisième langue européenne la plus parlée dans le pays.

Le polonais

Le polonais est aussi parlé, mais le nombre de locuteurs est inconnu. Il y a au moins 60 000 Vietnamiens en Pologne, dont l'immigration est récente, avec des allers et retours nombreux entre les deux pays.

3.2. *La vie politique*

Le Viêt Nam est officiellement une « République socialiste ». Un seul parti est autorisé, le Parti communiste vietnamien qui contrôle toutes les institutions politiques du pays. L'article 4 de la constitution dispose :

« Le Parti communiste du Vietnam, détachement d'avant-garde de la classe ouvrière, représentant fidèle des intérêts de la classe ouvrière, du peuple travailleur et de toute la nation, adepte du marxisme-léninisme et de la pensée de Hô Chi Minh, est la force dirigeante de l'État et de la société »

Assemblée nationale

L'organe suprême de l'État est l'Assemblée nationale renouvelée tous les cinq ans. Celle-ci est élue au suffrage indirect par tous les vietnamiens âgés de plus de 18 ans. Elle élit le président de l'État au rôle symbolique et le Premier ministre et son gouvernement. Ils sont le deuxième et troisième personnage de l'État, derrière le secrétaire général du Parti communiste vietnamien qui occupe la première place.

L'exécutif vietnamien est composé de :

NguyễnPhúTrọng, secrétaire général du Parti communiste depuis le 19 janvier 2011.

NguyễnPhúTrọng, président de l'État depuis le 23 octobre 2018.

NguyễnXuânPhúc, Premier ministre depuis le 8 avril 2016.

3.3. *L'économie*

Les guerres, les importantes dépenses d'armement, l'embargo des États-Unis et la planification économique ont grandement affaibli l'économie du Viêt Nam. En 1976,

le congrès du Parti communiste décide de s'orienter vers le développement prioritaire de l'agriculture et de l'industrie légère, avec pour objectif d'atteindre rapidement l'autosuffisance alimentaire. En 1979 toutefois, la gravité de la crise alimentaire est encore manifeste. Au Nord, à la fin des années 1970, la terre est répartie entre onze mille coopératives et quelques centaines de fermes d'État. La production est collective et intensive et elle est connue avec une assez grande précision. L'État en perçoit une partie en nature comme impôt, qui est livrée aux magasins et en achète une autre partie. Le reste demeure la propriété des coopérateurs, qui peuvent le vendre s'ils le veulent, tout comme ce qu'ils produisent sur leurs lopins individuels. Au Sud en revanche l'économie de marché est encore dominante.

La libération économique permet de redresser l'économie après la fin de l'embargo américain (1994), plus précisément depuis la fin des années 1980. Depuis les années 2000, on parle même d'un décollage économique puisque le taux de croissance réel du PIB passe de 4,7 % en 2001 à 7,8% en 2007, même s'il est redescendu à 6,3% en 2008 et 5,3% en 2009 à cause de la crise économique. Toutefois, il est remonté en 2010 à 6,8%.

En 2011, le PIB du Viêt Nam est de 299,2 milliards de dollars ce qui le classe au 43^e rang mondial. L'agriculture est très importante, avec 48% des emplois totaux. Le secteur des services en occupe 29,6% et celui de l'industrie 22,4% (2011). Le secteur primaire représente 22% du PIB, le secteur secondaire 40 % et le secteur tertiaire 38% (2011). En 2017, les trois principaux partenaires du Viêt Nam, pour ses exportations, sont les États-Unis (20%), la Chine (14,5%) et le Japon (8%).

3.3.1. Le riz

La riziculture est économiquement très importante. Pour nourrir une population de plus en plus nombreuse, les cultures vivrières s'étendent aux collines grâce aux terrasses. Le Viêt Nam fait partie des 10 pays mondiaux qui cultivent et exportent le plus de riz dans le monde. Le Sud, très fertile, cultive surtout le riz. Produit de base essentiel, cet aliment est aussi un produit d'exportation. Le Viêt Nam constitue le

troisième exportateur mondial de riz. Les ressources minières et l'industrie lourde se concentrent en revanche vers le Nord.

3.3.1.1. Le pétrole

Le principal produit d'exportation, le pétrole, représente 20% des revenus du commerce extérieur, principalement grâce au gisement de pétrole au large de VũngTàu (Cap Saint-Jacques). L'agriculture d'exportation fait aussi vivre de nombreux petits paysans. Le Viêt Nam est également devenu depuis 1999 le second producteur mondial de café.

Le Viêt Nam fait partie de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) ainsi que de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis le 11 janvier 2007. L'inflation s'est envolée au Viêt Nam, atteignant jusqu'à 23,1% en 2008. Cette envolée des prix a mis à mal les habitants les plus pauvres. Elle a toutefois baissé à 7% en 2009 pour remonter en 2010, à 11,8%. La corruption est aussi très présente: le Viêt Nam est 116^e sur 178 pays dans l'indice de perception de la corruption 2010 de Transparency International.

Le pays est confronté au problème de la spéculation. Les terres étant rares, de nombreux investisseurs considèrent plus profitable de ne pas réaliser les projets promis aux autorités, ou de n'en réaliser qu'une partie, et de revendre les terrains découpés en parcelles.

3.3.2. Le tourisme

Concrètement, rien qu'au mois de décembre 2015, le Viêt Nam a accueilli 760 798 touristes internationaux, soit une hausse de 2,6% par rapport à novembre et 15% par rapport à la même période l'année passée. Au total en 2015, le Viêt Nam a reçu environ 7943651 touristes, soit une augmentation de 0,9% par rapport à l'année 2014. Les cinq pays européens, exemptés du visa unilatéral, ont marqué une forte croissance, en provenance d'Espagne (62,8%), d'Italie (77,7%), d'Allemagne (74,8%),

de France (84,1%) et de Grande-Bretagne (76,3%). En 2015, les touristes ayant visité le Viêt Nam sont principalement originaires de Chine, de Corée du Sud, des États-Unis, du Japon, de Taïwan, d'Australie, de Thaïlande, de France, de Malaisie et de Singapour.

Les villes principales visitées

Hanoï (HàNôi), la capitale.

Hô-Chi-Minh-Ville, ou ThànhphốHồChí Minh, auparavant appelée Saïgon, la grande ville du sud.

Huế (Huế), la cité impériale, pendant de la Cité interdite en Chine, inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco.

La cité de Hội An, patrimoine mondial de l'Unesco.

La ville européenne de ĐàLạt.

Les Temples Cham, vestiges du royaume de Champā, dans la région de Da Nang.

NhaTrang, célèbre pour ses plages et sa baie.

Vung Tau, pour ses plages.

Quang Binh, avec la plus grande grotte du monde PhongNha.

3.4. Self-Assessment Exercise

Répondez aux questions suivantes :

- 1) Comment s'appelle le président actuel du Viêt Nam ?
- 2) Quelle est la population du Viêt Nam ?
- 3) Citez la superficie du Viêt Nam.
- 4) Quelle est la date de l'indépendance du Viêt Nam ?
- 5) Du point de vue économique, quel rang occupe le Viêt Nam en matière d'exportation du riz dans le monde ?

Réponses :

- 1) NguyễnPhúTrọng.
- 2) 96 208 9841d'habitants.
- 3) 330 967 km²

- 4) 2septembre1945.
- 5) Le troisième exportateur mondial de riz.

4.0. CONCLUSION

In this unit, you have learnt about Viêt Nam. You studied the population, landmass and boundaries. You also learnt about some geographical and climatic features. You would recall that we mentioned the countries that surround this country from the point of view of boundaries and of languages. We also talked about the general history of the country under the French colonization. We examined the country's political system and structure as well as its economy, an economy which gives the country a pride of place in the world.

5.0. SUMMARY

This unit has familiarized you with the basic points on Viêt Nam. The unit has exposed you to the geography, population and location of this Asian country. It has also furnished you with information on the democratic process especially the one party system followed by the country from independence till date. By now, you should be able to talk about Viêt Nam with a view to appraising its democratic process and mention some of the steps that have been taken since her independence in 1945. You should also be able to mention the countries that surround it as well as languages spoken in this country.

6.0. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1) Quel est le rapport du Viêt Nam avec la langue française ?
- 2) Parlez brièvement de l'économie du Viêt Nam.

7.0. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

Larousse (2000), *Dictionnaire Encyclopédiques universel*, Paris: Larousse Bordas.

Nhan Nguyen et Léon-Paul Schwab, *Vietnam : Ma terre, mon âme*, éditions PIPPA, collection « Itinérances », 2008 (ISBN 978-2-9165-0615-9)

Tran Tu Binh, « Phu-Riêng : récit d'une révolte », dans *Les plantations Michelin au Viêt-Nam*, éd. La Galipote, 2013, pp. 15-154

Eric Panthou, « Une histoire sociale (1925-1940) », dans *Les plantations Michelin au Viêt-Nam*, éd. La Galipote, 2013, pp. 155-337

Catlla Michel, de Terssac Gilbert, Truong An Quoc, *Viêt-Nam en transitions*, Lyon, ENS Éditions, 2014

François Guillemot, *Viêt-Nam, fractures d'une nation : Une histoire contemporaine de 1858 à nos jours*, La découverte, 2017.